

PAGES
MANQUANTES



PRIX COURANT



Vol. XLV.

MONTREAL, VENDREDI, 16 AOUT 1912

No 33



LEA & PERRINS' SAUCE



By ROYAL WARRANT.



By ROYAL WARRANT.

La Sauce Worcestershire d'Origine Authentique

"La Favorite de l'Univers,"

Employée et préférée dans tous pays civilisés du globe.

Imitée partout, mais jamais égalee. :-: :-:

J. M. Douglas & Co.

MONTREAL,

Agents Canadiens.

Gant de la Reine



Le plus sûr moyen de réussir auprès d'un client est d'aller droit au But. Beaucoup de marchands ont ce talent et le succès de leurs affaires prouve qu'ils ont raison. Quand une cliente vient à votre magasin et vous demande une essence culinaire, elle désire naturellement une bouteille d'essence de la meilleure qualité, car de la qualité de l'essence dépend la qualité du mets. Si vous vendez une

ESSENCE CULINAIRE DE JONAS

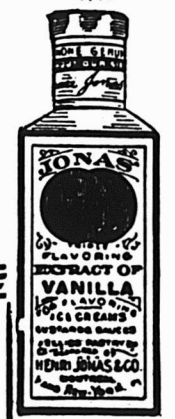
Vous frappez droit au but pour gagner sa clientèle, car une femme ne manquera jamais d'apprécier ses mérites. Les essences Culinaires de Jonas plaisent aux plus difficiles parce qu'elles possèdent RÉELLEMENT la pureté, l'arôme et la force, et qu'elles donnent satisfaction la plus complète. Tout ce qu'on peut mettre de qualité dans une bouteille d'essence se trouve dans les Essences Culinaires de Jonas.

HENRI JONAS & CIE.,

FABRICANTS.

MAISON FONDÉE EN 1870.

389 et 391 Rue St-Paul, - - - Montréal.



Etes-vous bon acheteur?

SI OUI:—

Si les **Fèves Blanches** coûtent \$1.80 le minot, et les **Fèves Cuites**, marque **Simcoe**, coûtent 95c. la douzaine, combien devraient coûter les **Fèves Cuites** marque **Simcoe**, boîtes pour les familles, lorsque les **Fèves Blanches** coûtent \$3. le minot.

Mais ne vous donnez pas le trouble de calculer... Actuellement, **elles vous coûtent encore le même prix**, parceque la compagnie a acheté les Fèves a environ \$1.30 et **nous sommes disposés à vous en faire bénéficier.**

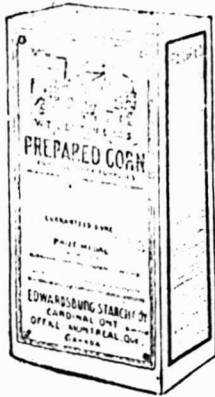
Agissez promptement ou vous courez le risque d'arriver trop tard.

Rappelez-vous de la boîte pour les **familles.** "Celle qui contient le plus de fèves au plus bas prix.

Dominion Cannery Ltd,
HAMILTON, CANADA.

Toutes les Ménagères achèteront avidement le

Blé d'Inde préparé par Benson



Le Corn Starch qui répond à cent besoins culinaires.

Les femmes préfèrent celui de Benson parce qu'il allège la corvée de la cuisine en été, en ce sens qu'il leur permet de préparer rapidement des plats délicieux et nourrissants.

Elles le préfèrent aussi à cause de sa délicatesse et de son extrême pureté. Elles le veulent pour leurs enfants. Elles ne sauraient en employer d'autre pour la pâtisserie, les custards, le blanc-mange, la crème à la glace, etc., etc.

La demande est créée ; Vous n'avez qu'à y répondre.

Votre Commande Recevra une Attention Immédiate.

THE EDWARDSBURG STARCH CO.
 LIMITED
 MONTREAL—CARDINAL—TORONTO—BRANTFORD—VANCOUVER

PRIX COURANTS.

Dans la liste qui suit, sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractère noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada, ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

La lb.

Chocolat, Prime No 1, bte 12 lbs., pains de 4 lb. et 1/2 lb. 0.33
 Chocolat à la Vanille, bte de 6 lbs. 0.44
 German's Sweet, bte de 6 lbs. 0.26
 rBreakfast Cocoa, bte de 1/5, 1/4, 1/3, et 5 lbs. 0.39
 Chocolat sucré, cinquième bte 6 lbs. pains de 1/5 lb. 0.20
 Chocolat sucré, Caracas bte de 6 lbs. 0.32
 Falcon Socia (Soda chaud ou froid), btes de 1 lb. 0.34



Registered Trade-Mark

Caracas Tablets, cartons de 5c, 40 cartons par boîte 1.25
 Chocolat sucré, Auto, bte de 6 lbs. 0.32
 Ces prix sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE

Farines préparées de Brodie la doz.

Red XXX ppts de 6 lbs. 3.10
 Red XXX ppts de 3 lbs. 1.60
 Crescent ppts de 6 lbs. 2.90
 Crescent ppts de 3 lbs. 1.50
 Superb ppts de 6 lbs. 2.70
 Superb ppts de 3 lbs. 1.40
 Buckwheat ppts de 3 lbs. 1.60
 Buckwheat ppts de 6 lbs. 3.10

Griddle-Cake ppts de 6 lbs. 3.10
 Griddle-Cake ppts de 3 lbs. 1.60
 Cartons contenant 1/2 doz. paquets de 6 lbs. ou 1 doz. paquets 3 lbs., sans charge extra.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

Montréal

Thé Noir Ceylan "Owl" La lb.
 No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c
 No 10. 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 10. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 27c
 No 15. 1 lb. 30 lbs. par cse 32c
 No 15. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 33c
 No 30. 1 lb. 30 lbs. par cse 40c
 No 30. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 41c
Thé Vert Ceylan "Owl" La lb.
 No 5. 1 lb. 30 lbs. par cse 20c
 No 5. 1/2 lb. 30 lbs. par cse 21c

CHURCH & DWIGHT

Soda Cow Brand



Caisse, 60 paquets de 1 lb., \$3.00.
 Caisse, 120 paquets de 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse, 30 ppts. 1 lb. et 60 ppts. 1/2 lb., \$3.00.
 Caisse de paquets de 5c, contenant 96 paquets. \$3.00.

CIE. CANADIENNE DES PRODUITS AGRICOLES

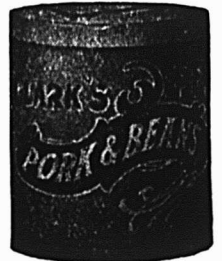
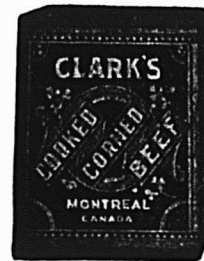
Montréal

Lait Laurentia cse 12 pintes 1.20
 Lait Laurentia cse 20 chop 1.20
 Lait Laurentia cse 24 dem. 1.00

WILLIAM CLARK

Montréal

Conserves La doz.
 Viandes assorties. 2.25
 Compressed Corned Beef. 18 2.25
 Compressed Corned Beef. 28 3.75
 Lunch Ham. 18 2.25
 Lunch Ham. 28 3.00
 Ready Lunch Beef 18 \$2.25 28 3.75
 Geneva Sausage 18 2.50 28 4.25
 English Brown 18 2.10 28 3.50
 Boneless Pigs Feet. 18 2.10 28 3.50
 Sliced Smoked Beef 18 1.50 28 2.50
 Roast Beef. 18 2.25 28 3.75
 Ready Lunch Loaves, Veau
 Jambon, Boeuf, assortis 48 1.60
 Dito 18 2.75
 Boeuf Bouilli. 18 2.25
 Boeuf Bouilli. 28 3.75
 Boeuf Bouilli. 68 13.00



Fork and Beans, sauce tomates 18 0.60
 Fork and Beans, sauce tomates 18 0.60
 Fork and Beans, sauce tomates boîtes plates 38 1.15

LES PAINS DE LEVURE

WHITE SWAN

sont les pains de levure les plus satisfaisants qui soient vendus au Canada et ceux sur lesquels on peut le plus compter.

Vos clients ne se plaindront pas de mauvais résultats, si vous leur fournissez les pains de levure de cette marque.

Donnez une commande à votre fournisseur.

White Swan Spices & Cereals Limited

Seuls Distributeurs. - - TORONTO.

SE VE TOUJOURS BIEN **PROCURE UN JOLI PROFIT**

DONNE SATISFACTION

La Sauce Worcestershire de F. Paterson

possède ce piquant et ce bon goût qui font d'un goûter ordinaire le délice des gourmets. Elle est faite en Ecosse, dans les meilleures conditions possibles.

ROWAT & CIE.

Glasgow, - - Ecosse.

Distributeurs Canadiens.

Snowdon & Ebbit, 325 Edifice Coristine, Montréal, pour Québec, Ontario, Manitoba et le Nord-Ouest; F. K. Warren, Halifax, N. S.; J. R. Tilton, St. John, N. B.; C. E. Jarvis, & Co., Vancouver, B. C.



Pork and Beans, boîtes hautes
sauce tomates. 3s 1.35



Pork and Beans, Plain. 1s 0.60
Pork and Beans, Plain 2s 0.95
Pork and Beans, Plain, boîtes
plates. 3s 1.15
Pork and Beans, boîtes hau-
tes, Plain. 3s 1.35
Pork and Beans, sauce Chili. 1s 0.60
Pork and Beans, sauce Chili 2s 0.95
Pork and Beans, sauce Chili. 3s 1.15
Ox tongue. 1s 8.00
Ox tongue. 2s 10.00
Ox tongue. 2s 11.00
Jellied Veal. 2s 5.75
Gélees de Bouillon. 2s 3.50
Gélees de Bouillon. 6s 10.00

Potted Meats

La lb.

Ham, Tongue, Beef and Veal. 1s 0.50 1s 1.20
Tongue, Ham and Veal. 1s 1.20
1s \$1.25, 2s 1.95, 3s 3.00, 4s 4.00, 5s 5.00
Pâtés de Foie 1s 0.90
Pâtés de Foie 1s 1.35

Soupes

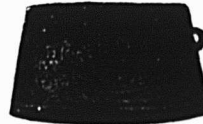
La doz.

Chicken pnts 1.10
Chicken qts 3.00
Mulligatawnay, Oxtail, Kidney To-
mato, Vegetable, Mock Turtle,
Consomme, Pois pnts 1.00
Dito qts 2.00

Mince Meat

La doz.

(Tins fermées hermétiquement.)
1s, \$1.25; 2s, 1.95; 3s, 3.00; 4s, 4.00; 5s, 5.
Plum-Pudding
Anglais 1s 1.50
Plum-Pudding
Anglais 2s 2.00
Bœuf fumé en tran-
ches "Inglass" 1s 1.50
Bœuf fumé en tranches "in-
glass" 1s 2.10
Bœuf fumé en tranches "in-
glass" 1s 3.35



J. M. DOUGLAS & CO.

Montréal



Bleus à laver

La lb.

"Blueol", boîtes
10 lbs., 50 pnts
de 4 carres. 15c
"Sapphire"
btes de 14 lbs.
pnts de 1 lb.
"Union", boîtes
de 14 lbs., pnts
de 1 et 1 lb. 10c

WM. H. DUNN

Montréal

Edward's Soups

(Potages Granules, Préparés en Irlande)
Variétés. Bdm — Aux Tomates —
Blanc.
Paquets, 5c. Cartons 1 doz, par

carton 0.45
Paquets, 5c. Boîtes 3 doz chaque
(assorties), par doz. 0.45
Paquets, 5c. par doz de bandes
de 5 chaque 2.25
ou en boîtes de 40 bandes
\$7.50 par boîte.)
Canistres 15c. Boîtes 3 doz.
grandeur, 4 oz., par doz. 1.45
Canistres 25c. Boîtes 2 doz.,
deur 8 oz., par doz. 2.35

BORDEN MILK CO., LIMITED

Montréal

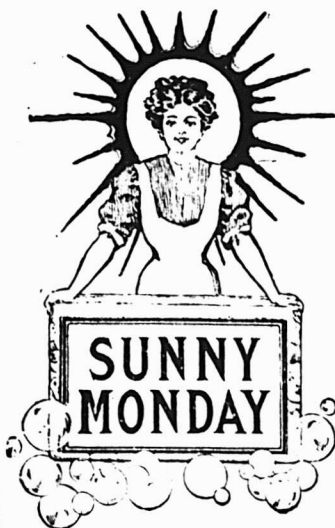
Liste de prix pour l'Est, Fort William
inclus.

Lait Condensé (sucré)

Prix au
Détaillant

Carque Reindeer (4 doz. par cse) \$5.75
Marque Maytower (4 doz. par cse) 5.25
Marque Clover (4 doz. par cse) 4.50
Lait évapore (non sucre)
Marque Reindeer Jersey, Boîte
de Famille (4 doz. par caisse) 3.90
Marque Reindeer Jersey, Boîte
moyenne (4 doz. par par caisse) 4.50
Marque Reindeer Jersey, Boîte
d'hôtel (2 doz. par caisse) 4.25
Carque Reindeer Jersey, Gallon
1/2 douzaine par caisse 4.75
Café (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer & 2 doz. par cse) 5.00
Marque Regal (2 doz. par cse) 4.50
Marque Reindeer, en jarres en
verre (2 doz. par caisse) 6.20
Cacao (avec Lait et Sucre)
Marque Reindeer, (2 doz. par cse) 4.80
Limite de fret: 50c par Cwt.
Conditions: Net 30 jours, sans escompte

LE NOM DE FAIRBANK GARANTIT LE SAVON



SUNNY MONDAY

Dites à vos clients que **SUNNY MONDAY** (le savon blanc pour blanchis-
sage) renferme des qualités merveilleuses de nettoyage qui épargnent le linge,
économisent le temps et réduisent le frottage

SUNNY MONDAY travaille également bien dans l'eau douce ou dure,
chaude ou froide.

Vous verrez que **SUNNY MONDAY** donne satisfaction à plus de femmes
que tous autres savons pour blanchissage; ce fait ajouté à notre système inten-
sif d'annonce est un garant que vous en vendrez plus qu'aucun autre.

Vendu en détail à 5c.

Les bulles de Sunny Monday feront disparaître vos ennuis.

The N. K. Fairbank Company,
MONTREAL.



Vos clients obtiennent les marchandises pour lesquelles ils payent. Vous devriez être aussi certain de recevoir l'argent pour les marchandises que vous vendez.

Quelle que soit la manière dont vous procédez, tout dépend du système que vous avez adopté pour conduire vos affaires. Autrefois, on se fiait à la mémoire et à l'habitude. Avec notre nouveau système, vous vous fiez à un engin mécanique qui impose l'exactitude et met fin aux erreurs dans votre magasin.

Le REGISTRE DE CAISSE "NATIONAL" systématisera votre commerce de façon à ce que vous soyez aussi sûr de retirer tous vos bénéfices que vos clients le sont de recevoir leurs marchandises.

Une investigation vous sera profitable. Venez nous voir ou écrivez-nous.

The National Cash Register Company

Fabrique Canadienne : Toronto.

Bureaux à Montréal : 1-3 Rue Notre-Dame Ouest.

Bureaux-chefs pour le Canada : 285 Rue Yonge, TORONTO.



Laits et Crèmes Condensés.

| | |
|----------------------|------|
| St. Charles "Family" | 3.90 |
| St. Charles "Hotel" | 4.25 |
| Lait "Silver Cow" | 5.40 |
| "Purity" | 5.25 |
| "Good Luck" | 4.50 |



Lait condensé

| | |
|----------------------------------|--------|
| La cse | |
| Marque Eagle, 4 doz., chaque | \$6.00 |
| Marque Gold Seal, 4 doz., chaque | 5.25 |
| Marque Challenge, 4 doz., chaque | 4.50 |

Lait évaporé

| | |
|--|------|
| Marque Peerless "Hotel", 2 doz., chaque | 4.15 |
| Marque Peerless "Boite Haute", 4 doz., chaque | 4.50 |
| Marque Peerless "Pour Famille", 4 doz., chaque | 3.90 |
| Marque Peerless "Petite Boite", 4 doz., chaque | 2.90 |

The EDWARDSBURG STARCH CO., Ltd., Montréal.

Sirops de Table.

Marque "Crown".

| | | |
|--------------------------------------|----------|-------|
| Quarts (700 livres) | lb. | 0.03½ |
| ½ quarts (350 livres) | lb. | 0.03½ |
| ¼ quarts (175 livres) | lb. | 0.04 |
| Seaux de 38½ lbs. | le seaux | 1.90 |
| Seaux de 25 lbs. | le seaux | 1.35 |
| Canistres 2 lbs., 2 doz. à la caisse | | 2.55 |
| Canistres 5 lbs., 1 doz. à la caisse | | 2.90 |

| | |
|------------------------------------|------|
| Canistres 10 lb., ¼ d. à la caisse | 2.80 |
| Canistres 20 lb., ¼ d. à la caisse | 2.75 |

Marque "Lily White".

| | |
|------------------------------------|------|
| Canistres 2 lb., 2 d. à la caisse | 2.90 |
| Canistres 5 lb., 1 d. à la caisse | 3.25 |
| Canistres 10 lb., ¼ d. à la caisse | 3.15 |
| Canistres 20 lb., ¼ d. à la caisse | 3.10 |

Marque "Beaver" (Goût d'Erable)

| | |
|------------------------------------|------|
| Canistres 2 lb., 2 d. à la caisse | 3.50 |
| Canistres 5 lb., 1 d. à la caisse | 4.00 |
| Canistres 10 lb., ¼ d. à la caisse | 3.95 |
| Canistres 20 lb., ¼ d. à la caisse | 3.90 |

Empois de buanderie

| | |
|--|-------|
| No 1 Blanc ou Bleu, cartons 3 lb. | 0.07 |
| No 1 Blanc ou Bleu, cartons 4 lb. | 0.07 |
| No 1 Blanc, barils | 0.06½ |
| Canad Laundry (cse de 40 lbs.) | 0.05½ |
| Silver Gloss, btes à coulisse, 6 lb. | 0.08 |
| Silver Gloss, Canistres de 6 lbs. | 0.08 |
| Kegs Silver Gloss gros cristaux | 0.07 |
| Edwardsburg's Silver Gloss, paquets chromos de 1 lb. | 0.07½ |

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Benson's Satine, cartons de 1 lb. | 0.07½ |
| Canada White Gloss, ppts de 1 lb. | 0.06½ |
| Benson's Enamel par caisse de 40 lbs. | 3.00 |
| Benson's Enamel par caisse de 20 lbs. | 1.50 |

Celluloid

| | |
|--|------|
| Boites contenant 45 cartons, par caisse. | 3.60 |
|--|------|

Empois de cuisine

| | |
|---|-------|
| (Boites de 20 lbs., 1c. en plus par livre). | |
| W. T. Benson's & Co., Celebrated prepared Corn. | |
| Boites de 40 lbs. | 0.07½ |
| Canada Pure Corn Starch. | 0.05½ |
| (Boites de 2 lbs., 1c. en plus.) | |

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix plus élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal."

Boîtes 36 paquets à 5c . . . la boîte \$1.15

Lessive en Poudre de Gillett.

La cse

4 doz. à la caisse \$3.50

3 caisses 3.40

5 caisses ou plus 3.35

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun.

La doz.

6 doz. de 5c. . . \$0.50

4 doz. de 4 oz. . . 0.75

4 doz. de 6 oz. . . 1.00

4 doz. de 8 oz. . . 1.30

4 doz. de 12 oz. . . 1.80

2 doz. de 12 oz. . . 1.85

4 doz. de 16 oz. . . 2.25

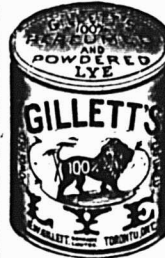
2 doz. de 16 oz. . . 2.30

1 doz. de 2½ lbs. . . 5.00

½ doz. de 5 lbs. . . 9.60

1 doz. de 12 oz. } à la Cse \$6.00

1 doz. de 16 oz. }



Vendue en canistres seulement.
Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic"

Hurteau, Williams & Cie. Limitée

Maison de Confiance fondée en 1892

Le plus grand choix d'instruments de Musique au Canada.

PIANOS, PIANOS - AUTOMATIQUES
PHONOGRAPHES, GRAPHOPHONES

Des plus célèbres fabriques du Canada, des État-Unis et d'Europe.

Le seul endroit où vous puissiez vous procurer le merveilleux "Phonola" (Phonographe Pathé.) Jouant les disques à saphir et à aiguille.

Prix spéciaux pour argent comptant ou avec conditions de paiement pour convenir aux acheteurs.

Une visite est sollicitée avant de faire votre choix.

Bureau-Chef et Magasin Principal : No. 316 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Succursale : No. 589 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Succursale : No. 131 rue Sparks, Ottawa.



Autrefois

comme grandeur et comme prix.

Envoyez-nous votre adresse sur une simple carte postale et nous vous ferons parvenir la brochure illustrée No 8 F. contenant tous les détails, prix, etc.

Nos conditions sont très faciles, attendu que vous pouvez donner un certain montant comptant et la balance à tant par mois.

S. F. Bowser & Cie. Inc.
66-68 Ave Fraser,
TORONTO, Ont.

Manufacturiers depuis 27 ans de pompes à mesure automatique, de système d'emmagasinage de gazoline et d'huile, de mesures d'enregistrement automatique pour conduits, de système de nettoyage à sec, etc.

La Surmesure et la Perte sont deux Inconvénients

qui ne peuvent pas arriver au marchand qui possède les

Systèmes Bowser POUR L'HUILE

Les réservoirs à mesure automatique, en plus de ce qu'ils épargnent beaucoup de temps,

ce sont propres et commodes.

Que vous fassiez de grandes ou petites affaires, il y a un **Système Bowser** correspondant à vos besoins

A présent avec le **Système Bowser**



Saindoux Composé

LAING'S

Reconnu comme le meilleur sur le marché.

Il n'en existe pas qui ait un goût plus fin.

Son Prix est raisonnable.

THE
LAING PACKING & PROVISION CO.
LIMITED

Rue Mill, - - MONTREAL.

LE CORDIAL AU LIME JUICE DE "STOWER".

est sucré de manière à convenir aux palais les plus délicats. Pas besoin de chercher du sucre. Ajoutez-y de l'eau et vous obtiendrez le meilleur et le plus substantiel des breuvages d'été. Il est exempt de tout goût de moisissure c'est la sorte que vos clients aiment.

Macaroni, Vermicelle, Etc. DE CONDOU

Le Blé Russe Taganrog le plus fin—le blé dont on obtient la meilleure qualité de Macaroni est employé dans la manufacture des produits de Condo. La richesse du goût et la délicatesse les rendent ce qu'il y a de plus agréable. Véritables produits Français faits par Félix Condo.

COCO FRUITINE

Beurre Végétal

Nutritif et agréable au goût.

Au seul point de vue de l'économie, une femme s'intéressera à chercher et à trouver les mérites de Coco Fruitine pour la pâte et la préparation des mets.

Sa pureté, son goût riche et délicat, et son évidente supériorité sur le beurre, l'huile et le saindoux, le recommandent tout de suite à la ménagère économe.

ARTHUR P. TIPPET & CO.

MONTREAL,

Agents.

TORONTO

Graisse à Pâtisserie "Easifirst".



Succédané le plus satisfaisant qui soit connu du saindoux pur. Qualité absolument garantie—couleur parfaite. Manufacturée sous la surveillance des inspecteurs du Gouvernement.

Etant donné le prix du saindoux pur, ne vous serait-il pas profitable de vous renseigner sur les mérites et le prix de la graisse **Easifirst** ?

GUNN, LANGLOIS & CIE, Limitée.

Salaisons de Porc et de Boeuf. Raffinage d'Huile de Coton.

241 rue St-Paul, MONTREAL, Qué.

Vendez plus de poli

Cette année, vous pouvez doubler vos ventes de poli, en vendant le NUGGET.

Des milliers de personnes achèteront le NUGGET et se moqueront des polis ordinaires.

Le NUGGET épargne du temps et est d'un emploi propre. On l'aime.

Donnez à VOS clientes le poli qu'elles aiment le mieux. Elles vous en sauront gré en rachetant à leurs premiers besoins.

Donnez une commande par l'intermédiaire de votre fournisseur. Procurez-vous la nouvelle GROSSE BOITE.

"NUGGET"

THE NUGGET POLISH Company, Limited.

67 rue Adélaïde Est, Toronto.

| | | |
|---------------------------------------|--|----------------|
| Soca "Magic" | | La case |
| No. 1 caisse 60 ppts de 1 lb . . . | | 2.85 |
| 5 caisses | | 2.75 |
| No. 2 caisse 120 ppts de 1/2 lb . . . | | 2.85 |
| 5 caisses | | 2.75 |



| | | |
|------------------------------|---|------|
| No 3 caisse | | |
| 30 ppts. de 1 lb. . . | } | 2.85 |
| et 60 ppts. de 1/2 lb. . . | | |
| 5 caisses | | 2.75 |
| No. 5 caisse | | |
| 100 ppts de 10 oz. | | 2.96 |
| 5 caisses | | 2.80 |
| Crème de Tartre de "Gillett" | | |



| | | |
|---|---------------|--------|
| | La doz | |
| 1/2 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) | | \$1.00 |
| 1/4 lb. ppts. (4 doz. dans la caisse) | | 2.00 |

| | | |
|-------------------------------|----------------|--------|
| | La case | |
| 4 doz. ppts., 1/4 lb. | { assor-tis. } | \$8.00 |
| 2 doz. ppts., 1/2 lb. | | |

| | | |
|---|----------------|------|
| 1/2 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (4 doz. dans la caisse) | La doz. | 2.20 |
|---|----------------|------|

| | | |
|---|----------------|------|
| 1 lb. canistres rondes, avec couvercles fermant à vis (3 doz. dans la caisse) | La case | 4.10 |
|---|----------------|------|

| | | |
|--|----------------|------|
| 5 lb. canistres carrées (1/2 doz dans la caisse) | La case | 0.33 |
|--|----------------|------|

| | |
|---------------------------------|------|
| 10 lb. boîtes en bois | 0.30 |
| 25 lb. seaux en bois | 0.50 |
| 100 lb. barils | 0.28 |
| 360 lb. barils | 0.28 |

N. K. FAIRBANK COMPANY
Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque
BOAR'S HEAD, F.
O. B. Montréal.

| | |
|--|------|
| Tierces lb. | 0.11 |
| Tinettes 60 lb. | 0.11 |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 0.11 |
| Chaudières, 20 lbs. | 0.11 |
| Caisses, 3 lbs. 20 à la caisse | 0.12 |
| Caisses, 5 lbs. 12 la caisse | 0.11 |
| Caisses, 10 lbs. 6 à la caisse | 0.11 |

GUNN, LANGLOIS & Cie, Limitée
Montréal



Prix du Saindoux
Composé, Marque
EASIFIRST

| | |
|------------------------------------|------|
| Tierces | 0.10 |
| Tinettes 60 lb. | 0.11 |
| Seaux en bois, 20 lbs. | 2.15 |
| Chaudières, 20 lbs. | 2.05 |
| Caisses, 3 lbs. | 0.10 |
| Caisses, 5 lbs. | 0.11 |
| Caisses, 10 lbs. | 0.11 |
| Pains moulés d'une livre | 0.11 |

IMPERIAL TOBACCO COMPANY
OF CANADA, Limited.

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| Cigarettes | Le 1,000 |
| Richmond Straight Cut. | 11.00 |
| Sweet Caporal. | 8.50 |
| Athlete. | 8.50 |
| Old Judge. | 8.50 |
| New Light (tout tabac). | 8.50 |

| | |
|--|---------------|
| Sub-rose Cigarros (tout tabac. | 8.50 |
| Derby. | 6.55 |
| Old Gold. | 6.30 |
| Prince. | 5.75 |
| Bouquet. | 5.75 |
| Sweet Sixteen. | 5.75 |
| Dardanelle (Turques) ordinaires | 12.25 |
| Dardanelle (Turques), bouts en liège ou en argent. | 12.50 |
| Coronet. | 18.00 |
| Murad (Turques) bouts en papier. | 12.00 |
| Moguls (Egyptiennes), bouts papier ou liège. | 12.00 |
| Yildiz (Egyptiennes). | 15.00 |
| Yildiz Magnams (Egyptiennes), bouts en papier, en liège ou en or | 20.00 |
| Bloria. | 5.75 |
| Empire Navy Cut. | 8.00 |
| Player's. | 8.20 |
| Calabash. | 11.00 |
| Old Chum. | 8.00 |
| Gold Crest. | 6.00 |
| Imperial AA. | 27.00 |
| Columbia (tout tabac). | 11.00 |
| Imperial AAI. | 35.00 |
| Niobes (Turques). | 8.00 |
| Hassan (Turques). | 8.50 |
| Pall Mall (Turques). | 18.50 |
| Capstan (importées). | 12.00 |
| Pale Mall, format Royal. | 25.00 |
| Tabacs à cigarettes | La lb. |
| Puritan et B. C. No 1 | 1/128 1.00 |
| Sweet Caporal. | 1/138 1.05 |
| Athlète. | 1/128 1.05 |
| Derby, boîtes fer-blanc | 1 lb 0.05 |
| Tabacs coupés. | La lb. |
| Old Chum. | 108 0.70 |
| Lord Stanley, Tins 1/2 lb | 1.05 |
| Meerschmum. | 108 0.70 |
| Athlete Mixture, Tins 1/2 et 1/4 lb. | 1.25 |
| Old Gold | 128 0.95 |
| Seal of North Carolina. | 128 0.95 |
| Duke's Mixture (Cut Plug). | 0.82 |



Vous faites des profits sur
les fortes ventes des
CIGARES STONEWALL

[Se détaillant à 5 Cents],
Bien que le profit par boîte semble faible.
La vogue de ces cigares est la cause du renouvellement consi-
dérable de leur stock.

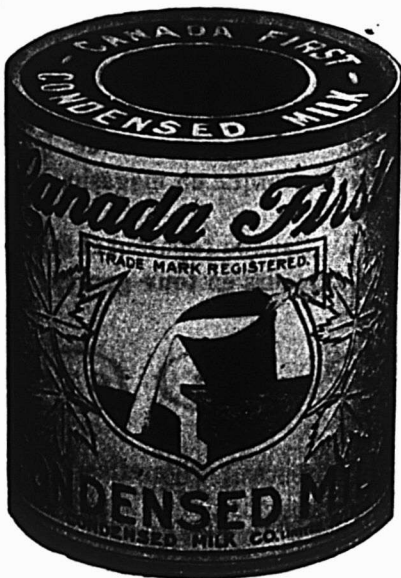
Maintenant
AVE. PAPINEAU
No 290

MONTREAL DAIRY COMPANY LIMITED

TELEPHONES: Commandes, Est 1618
Bureau, " 1361
Particulier, " 2761

"Canada First"

Le lait de la marque "Canada First" est si populaire, que l'usine où on le prépare est en retard de plusieurs semaines pour l'exécution de ses commandes. En même temps que le patriotisme canadien invite les clients à demander le Lait "Canada First", ils sont assurés que la qualité en est aussi la Première du Canada.



Le Lait "Canada First" est trois fois plus riche en gras de beurre et en solides que le lait frais ordinaire. On peut se le procurer sucré ou sans sucre et en boîtes de toutes grandeurs, depuis le format "Baby" pour les petites familles jusqu'au grand format pour l'usage des hôtels.

The Aylmer Condensed Milk Co.

LIMITED

MANUFACTURE AYLMER, ONT.
Bureaux d'affaires, HAMILTON, Ont.

CONSIGNATIONS.

La Cie Canadienne de Produits Agricoles,
LIMITÉE,

A cause de sa clientèle nombreuse et choisie, disposera
AVEC AVANTAGE

De toutes les consignations qui lui seront faites de
Beurre, | Oeufs,
Sirop d'Erable, | Sucre d'Erable,
Fromage, etc.

Remise est toujours faite sans délai

Adresse : La Cie Canadienne de Produits Agricoles,
38-40 PLACE YOUVILLE, MONTREAL.

Tel. Bell Main 3152-4619.

PAPIER

POUR

MIMEOGRAPH

Demandez à votre LIBRAIRE
la marque "Northern Mills,"
qualité supérieure pour PAPIER
A COPIE.

Manufacturée par la

**Compagnie des Moulins
DU NORD**

278 rue St-Paul, Montréal.

| | | | | | |
|--------------------------------------|---------------|------------------------------------|----------------|--|------------------|
| Old Virginio, pqts ½ et 1 lb. | 0.72 | 12 lbs., boîtes 6 abs. | 0.38 | 8 oz. Rondes. Quintessence. | 6.00 |
| Duke's Mixture (Granulated). | | Black Watch 6s. | 0.44 | 4 oz. Carrées. Quintessence. Bou- | |
| 1/10s Bags 5 lbs. carton. | 0.85 | Bobs 6s et 12s. | 0.40 | chons émeri. | 3.50 |
| Bull Durham. | | Currency 12s. | 0.40 | 8 oz. Carrées. Quintessence. Bou- | |
| 1/10 bags, 5 lbs. carton. | 1.25 | Pay roll 7½s. | 0.50 | chons émeri. | 7.00 |
| 1/16 bags, 5 lbs. carton. | 1.25 | Empire Navy Chewing barres 14 | | 2 oz. Anchor. | 1.00 |
| Old Virginia, pqts. ½ et 1 lb. | 0.72 | oz., boîtes 7 lbs. | 0.51 | 4 oz. Anchor. | 1.75 |
| Old Virginia, pqts. 1/16 lb. | 0.72 | Tabacs à fumer. | La lb. | 8 oz. Anchor. | 3.00 |
| Snap pqts. 1/12 et 1/6 lb. | 0.48 | Fedro barres, 16 oz., 5 marc. à la | | 10 oz. Anchor. | 6.00 |
| Calabash Mixture, tins ½ et 1 lb. | 1.15 | lb. boîte 6 abs. | 0.55 | 2 oz. Golden Star "Double Force" | 0.74 |
| Calabash Mixture, tins ¼ lb. | 1.20 | Empire 6s et 12s. | 0.44 | 4 oz. Golden Star "Double Force" | 1.25 |
| Calabash Mixture, tins ⅓ lb. | 1.35 | Rosebud 6s. | 0.45 | 8 oz. Golden Star "Double Force" | 2.25 |
| Capstan Navy Cut (importé) tins | | Ivy 7s. | 0.50 | 16 oz. Golden Star "Double Force" | 4.25 |
| ¼ lb. Medium et Fort. | 1.33 | Shamrock 6s. | 0.45 | 2 oz. Plates. Soluble. | 0.75 |
| Capstan Mixture (importé) tins | | Tabacs hachés. | La lb. | 4 oz. Plates. Soluble. | 1.25 |
| ¼ lb. Medium. | 1.33 | Great West (Sac) 8s. | 0.50 | 8 oz. Plates. Soluble. | 2.25 |
| Pride of Virginia (importé) tins | | Regal, cube cut en boîtes 9s. - | 0.70 | 16 oz. Plates. Soluble. | 4.25 |
| 1/10 lb. | 1.33 | Taxi Crimp, cut, boîtes 10s. | 0.78 | 1 oz. London. | 0.50 |
| Old English Curve Cut (importé) | | "Soussa" importé du Caire, Egypte. | | 2 oz. London. | 0.75 |
| tins 1/10 lb. | 1.33 | Extra fine, No 25. | 20.00 | Extraits à la livre de | \$1.00 à 3.00 |
| Tuxedo (importé) tins 1/10 lb. | 1.35 | No 30. | 23.00 | Extraits au gallon de | \$6.00 à 24.00 |
| Lucky Strike (importé) tins 1/10 | 1.33 | Khédivioles. | 30.00 | Mêmes prix pour extraits de tous fruits. | |
| Rose Leaf (importé, à chiquer) | | | | Moutarde Française. | La grosse |
| pqts. 1 oz. | 1.22 | | | 2 doz. à la caisse. | |
| Tabacs en palettes (importés) | La lb. | | | Pony. | 7.50 |
| Piper Hiedsieck. | 1.20 | HENRI JONAS & CIE, | | Medium. | 10.00 |
| Tabacs en poudre. | La lb. | Montréal | | Large. | 12.00 |
| Copenhagen en boîtes 1/12 lb. | 0.90 | Extraits Culinaires. | La doz. | Small. | 7.50 |
| Rose No 1 de Landry. | 0.32 | 1 oz. Plates. Triple concentré | 0.80 | Tumblers. | 10.80 |
| Rose No 1 de Houde. | 0.34 | 2 oz. Plates. Triple concentré. | 1.50 | Egg Cups. | 12.00 |
| (Empire Branch) | | 2 oz. Carrées. Triple concentré. | 1.75 | No 67 Jars. | 12.00 |
| Tabac à chiquer. | La lb. | 4 oz. Carrées. Triple concentré. | 3.00 | 2 doz. à la caisse. | |
| Club barres, 5 à la barre, 6 marc. | | 8 oz. Carrées. Triple concentré. | 6.00 | Muggs. | 12.00 |
| à la lb., boîtes 5 lbs. | 0.40 | 16 oz. Carrées. Triple concentré. | 12.00 | Nugget Tumblers. | 12.00 |
| Moose 11s. | 0.40 | 2 oz. Rondes. Quintessences. | 1.75 | Athenian Tumblers. | 12.00 |
| Snow Shoe barres, 6½ marc. à la | | 4 oz. Rondes. Quintessences. | 2.00 | Goblets. | 12.00 |
| lb. | 0.43 | 5 oz. Rondes. Quintessences. | 3.50 | | |
| Stag 5 1/3 marc. à la lb., ¼ butts | | | | | |



Les Connaisseurs

FUMENT LA

PIPE "PETERSON"

Tous les marchands de tabac soucieux de leur réputation devraient avoir cette marque en magasin.

Seule et unique maison au Canada réparant et fabriquant les pipes et articles de fumeurs en tous genres.

Propriétaires des
MARQUES BIEN CONNUES



Seuls dépositaires des Tabacs et Cigarettes
de la Régie Française.

GENIN TRUDEAU & CIE., Limitée.

22 RUE NOTRE-DAME OUEST, - - MONTREAL.

**QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE,**



**Vous pouvez avoir
Confiance en sa Qualité**

United Shoe Machinery Company of Canada

Rues LaGauchetière et Ste-Monique · Montréal, Qué.

| | |
|--|-------|
| 1 doz. à la caisse | |
| No 64 Jars. | 15.00 |
| No 65 Jars. | 18.00 |
| No 66 Jars. | 21.00 |
| No 68 Jars. | 15.00 |
| No 69 Jars. | 21.00 |
| Vernis à chaussures. | |
| 1 doz. à la caisse | |
| Marques Froment. | 0.75 |
| Marque Jonas. | 0.75 |
| Vernis Militaire à l'épreuve de l'eau. | 2.00 |

LABRECQUE & PELLERIN, MANUFACTURIERS, MONTREAL

| | | |
|---|-------|--------|
| Catsup King. | Douz. | \$1.00 |
| Catsup King, bdl. 9 doz. | | 0.95 |
| Confiture King, 2 lbs. cse 3 doz. | | 1.50 |
| Confiture, cse 2 doz., 12 onces. | | 1.00 |
| Confiture, pinte. | | 2.50 |
| Caustique, 100 lbs. chaque. | | 2.75 |
| Caustique, 50 lbs. chaque. | | 1.50 |
| Lessive, cse 4 doz., douz. 40c. caisse. | | 1.40 |
| Confiture, chaudière No 7, ch. | | 0.42½ |
| Confiture, seau No 7, chaque. | | 0.45 |
| Confiture, chaudière No 5, ch. | | 0.30 |

The LAING PACKING & PROV. Co., Montréal, Canada.



| | |
|---|-------|
| Lard en Baril Marque "Anchor" | |
| Lard pesant, Canada Short Cut, Mess brl. 35/45. | 26.00 |

| | |
|---|--------------|
| Lard pesant, Canada Short Cut, Mess ½ brl. | 13.25 |
| Lard pesant, Canada Short Cut, brl. 45/55. | 25.50 |
| Lard pesant, Canada Short Cut, ½ brl. | 13.00 |
| Lard pesant, Brown Brand, désossé, tout gras, brl. 40/50. | 24.50 |
| Lard clair, pesant, brl. 20/35. | |
| Pickled Rolls, brl. | 25.00 |
| Lard à fèves, (petits morceaux, mais gras), brl. | 18.50 |
| Heavy, clear fat bags 40/5. | 26.00 |
| Saindoux Composé Raffiné, choix. Marque "Anchor". | |
| Tierces, 375 lbs. lb. | 0.10 |
| Boîtes 50 lbs. net (doublure parchemin). | 0.10½ |
| Tinettes, 50 lbs. net (Tinette imitée). | 0.10½ |
| Seaux de bois, 20 lbs. net \$2.10 | 0.10½ |
| Seaux de fer-blanc, 20 lbs. \$1.95 | 0.09½ |
| Caisses 10 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu. | 0.10½ |
| Caisses 5 lbs. tins, 60 lbs. en caisses, bleu. | 0.10½ |
| Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisses. | 0.10½ |
| Briques de saindoux composé, 60 lbs., en caisse, ppts 1 lb. | 0.11½ |
| Saindoux Marque "Anchor" (garanti pur). | |
| Tierces, 375 lbs. | 0.13½ |
| Boîtes, 50 lbs., net & doublure parchemin). | 0.13½ |
| Tinettes, 50 lbs., net (tinette imitée). | 0.13½ |
| Seaux de bois, 20 lbs., net (doublure parchemin). | \$2.75 0.13½ |
| Seaux en fer-blanc, 20 lbs. brut. | \$2.60 0.13 |

| | |
|--|-----------|
| Caisses, 10 lbs., tins, 60 lbs., en caisses Rouge. | 0.13½ |
| Caisses, 5 lbs., tins, 60 lbs., en caisses Rouge. | 0.13½ |
| Caisses, 3 lbs., tins, 60 lbs., en caisse Rouge. | 0.14 |
| Saindoux en carré d'une livre, 60 lbs., en caisse. | 0.14½ |
| Viandes fumées. | |
| Jambons: Première qualité. | |
| Extra gros, 28 à 40 lbs. | 0.14 |
| Gros, 20 à 28 lbs. | 0.14½ |
| Moyens, 15 à 19 lbs. | 0.16 |
| Petits, 10 à 13 lbs. | 0.16 |
| Jambons désossés, roulés, gros 16 à 25 lbs. | 0.16 |
| Jambons désossés, roulés, petits 9 à 12 lbs. | 0.18 |
| Bacon de Laing, à déjeuner, sans os, choisi. | 0.17½ |
| Bacon de Brown, à déjeuner, marque anglaise, sans os, épais. | 0.16½ |
| Bacon de Laing, Windsor, dos pelé. | 0.19½ |
| Jambons de Laing, choisis, Pique-Nique", 10 à 14 lbs. | 0.14 |
| Petit bacon roulé, épicié, désossé, 8 à 12 lbs. | 0.13 |
| Bacon choisi, Wiltshire, cote 50 lbs. | 0.17½ |
| Cottage Rolls. | 0.15½ |
| Saucisses fumées. | |
| Bologna (Bondon de Bocuf). | 0.06½ |
| Bologna (Enveloppe cirée). | 0.06½ |
| Brunswick (Beef Middles). | 0.08 |
| Frankfurts. | 0.09 |
| Polish. | 0.09 |
| Garlic. | 0.09 |
| Empress (Poulet, jambon et langue). | doz. 1.1c |
| Saucisses fraîches. | |
| Saucisses de porc (tripes de porc) | 0.08 |

SAVEZ-VOUS OU ACHETER CE DONT VOUS AVEZ BESOIN?

Il ne se passe guère de semaine sans que plusieurs abonnés ne nous demandent où ils peuvent se procurer quelque article dont ils ont besoin et qu'ils ne savent où acheter.

Comme nous l'avons maintes fois répété, "Le Prix Courant" est entièrement à la disposition de ses abonnés pour tous les services qu'il peut leur rendre.

Rien ne nous est plus agréable que de leur faciliter les affaires, aussi nous empressons-nous de répondre gratuitement à toute demande de ce genre.

Nos abonnés qui auraient besoin d'un renseignement à ce sujet n'ont qu'à **Détacher le Coupon ci-dessous, le remplir et nous l'envoyer.**

LE PRIX COURANT, 80, RUE ST-DENIS MONTREAL

LE PRIX COURANT
80, RUE ST-DENIS,
MONTREAL

Service des Abonnés

DATE _____ 1912

VEUILLEZ ME DIRE OU JE PUIS ACHETER _____

NOM _____

ADRESSE _____

TOUS LES ÉPICIERS SAVENT

—Que plus leur stock se renouvelle vite, plus ils gagnent d'argent.

—Que des marchandises bien annoncées non seulement se renouvellent plus vite que les autres, mais sont aussi plus faciles à vendre.

LES FEVES CUITES HEINZ

(LA SORTIE QUI EST CUIE AU FOUR)

sont annoncées au public par une forte réclame.

—Des millions de personnes connaissent déjà leur bonne qualité.—D'autres vont apprendre à la connaître.

—Avons-nous besoin de vous offrir une meilleure raison d'avoir l'œil ouvert sur votre stock et de prendre soin de ne jamais manquer de Fèves Heinz Cuites au Four.

H. J. HEINZ COMPANY



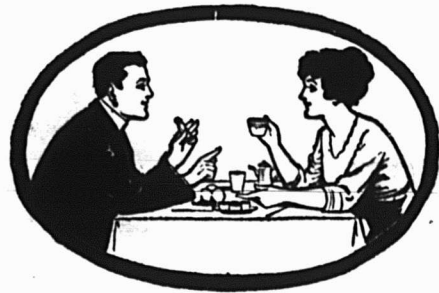
Nous ne pouvons ajouter que très peu à tout ce qui a été dit au sujet de l'absolue pureté et de la supériorité du

SODA A PATE "COW" BRAND

Lorsque la confiance du consommateur en son travail est si généralement exprimée, il n'est pas besoin de longs arguments pour convaincre des avantages qu'il y a à le tenir en stock.

C'est le MEILLEUR et, comme tel, il devrait toujours se trouver sur vos rayons.

CHURCH & DWIGHT, Limited.
Manufacturiers.
MONTREAL.



Son Influence Compte

Donnez toujours un sel de table qui soit sec et fin, qui coule bien de la salière et sans effort.

Le SEL de Table WINDSOR

Devient un ami sincère de toute personne parcequ'il est sec et fin, qu'il ne se pétrifie pas dans la salière et qu'il donne aux aliments la saveur exacte qu'il doit leur donner—sans aucune trace d'amertume.

The Canadian Salt Company Limited
WINDSOR, ONTARIO.

LA VENTE EST MONDIALE

D'autres aliments à déjeuner se vendent 'localement'

LE BISCUIT SHREDDED WHEAT

se vend dans toutes les parties habitables du globe. Sa consommation est universelle. Vous pouvez l'acheter à Tokio, Japon, ou à la Havane, Cuba. C'est le seul plat à déjeuner universel. En raison de cela, c'est le meilleur aliment de table que vous puissiez tenir. Pour un repas chaud nourrissant et satisfaisant, servez-le avec du lait chaud.

Le Shredded Wheat est empaqueté dans des caisses en boie de fabrication soignée. L'épicier économe vendra les caisses vides 10 ou 15 cents pièce; il augmentera ainsi ses profits.



**The Canadian
Shredded
Wheat Co. Ltd,**
Niagara Falls,
Ontario.

JOSEPH RODGERS & SONS, LIMITED

Sheffield, Ang.

Évitez les imitations de notre

COUTELLERIE,

en vous assurant que cette MARQUE EXACTE se trouve sur chaque lame.

Seuls Agents pour le Canada :

JAMES HUTTON & CO., Montréal.



Courroies Spéciales

Nos Courroies sont recouvertes de notre Ciment Imperméable et peuvent être exposées au froid ou à la chaleur sans danger d'être gâtées.

**D. K. McLaren,
Limited**

351, rue St-Jacques,
MONTREAL.

Tél. Main 4904-4905 et 7248

CHARBON

Anthracite et Bitumineux.

Expédié par voie ferrée ou voie d'eau à tout endroit de la Province de Québec.

**GEORGE HALL COAL CO.
OF CANADA, LIMITED.**

126 RUE ST-PIERRE, MONTREAL.

D'accès facile, Tranquille, Élégant, Pour Hommes d'Affaires, Familles et Touristes.

HOTEL SOUTHERN

54e Rue, près de Broadway.

NEW - YORK.

(À l'épreuve du feu.) (Amenagement moderne).

HÔTES PERMANENTS ET DE PASSAGE.

Au centre du quartier des théâtres et des magasins.

Les chars pour toutes les gares de chemin de fer passent devant la porte.

Salon, Chambre à Coucher et Salle de Bains, \$3.50, \$4.00 et plus par jour.

Chambre Simple et Salle de Bains, à partir de \$1.50 et \$2.00 par jour.

Chambre Double et Salle de Bains, à partir de \$2.50 et \$3.00 par jour.

Prix spéciaux à la semaine.—Restaurant à la carte.

Plan Européen.

J. G. VENETOS, Propriétaire.

Demandez une Brochure.

| | |
|---|-------|
| Saucisses de porc (tripes de mouton). | 0.08½ |
| Petites Saucisses de porc (pur porc). | 0.15 |
| Saucisses Cambridge (paquets de 1 lb.). | 0.09 |
| Saucisses de fermier. | 0.12 |
| Chair à saucisses (seaux de 20 lbs.). | 0.07½ |
| Boudin blanc. | 0.07 |
| Boudin noir. | 0.08 |

AGENCES

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE,

Montréal

Légumes.

Petits Pois Importés "Soleil"

| | |
|--|-------|
| Sur Extra fins, 40 flacons | 10.50 |
| Fins, 100 boîtes. | 13.00 |
| Mi-fins, 100 boîtes. | 12.00 |
| Moyens, No 1, 100 boîtes. | 11.00 |
| Moyens, No 3, 100 boîtes. | 9.50 |
| Petits Pois "Frs. Petit & Cie." | |
| Mi-fins, 100 boîtes. | 9.00 |
| Moyens, 100 boîtes. | 7.50 |

Haricots "Soleil"

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Extra fins, 40 flacons. | 8.50 |
| Extra fins, 100 boîtes. | 13.00 |
| Fins, 100 boîtes. | 11.00 |
| Moyens, 100 boîtes. | 8.25 |
| Coupés, 100 boîtes. | 8.00 |
| Macédoines No 1 extra, 100 boîtes | 12.00 |
| Macédoines No 2 extra, 100 boîtes | 9.25 |
| Côtes de Céleri, 100 boîtes. | 8.00 |
| Côtes de Céleri, 50 boîtes. | 7.00 |
| Epinards en Purée, 100 boîtes. | 9.50 |
| Epinards en Purée, 40 flacons. | 7.50 |
| Fonds d'Artichauts, 100 boîtes. | 33.00 |
| Carottes Tournées primeur, 100 b. | 10.00 |

Soupes.

| | |
|---|------------|
| Vertes cerfeuil, 100 boîtes. | 9.50 |
| Julienne, 100 boîtes. | 8.00 |
| Printanière Nouvelle, 100 boîtes. | 9.50 |
| Purée de tomates concentrées, 100 boîtes. | 9.50 |
| Asperges. | C S |
| Branches géantes, 50 boîtes. | 26.50 |
| Branches géantes, 16 bocaux. | 11.00 |
| Branches géantes, 100½ boîtes. | 28.00 |
| Branches grosses, 50 boîtes. | 25.00 |
| Branches Grosses, 100½ boîtes. | 26.00 |
| Branches Extra, 100½ boîtes. | 25.50 |
| Branches Extra, 50 boîtes. | 24.00 |
| Branches Fines, 100½ boîtes. | 23.50 |
| Branches Fines, 50 boîtes. | 22.50 |
| Pointes têtes seulement, 100½ b. | 31.00 |
| Pointes têtes seulement, 40 flac. | 16.00 |
| Pointes Longues, 11 c/m, 100 b. | 28.00 |

Flageolets.

| | |
|------------------------------------|------------|
| Extra Fins, 100½ boîtes. | 13.00 |
| Moyens, 100/ boîtes. | 11.00 |
| Moyens, No 2, 100½ boîtes. | 8.00 |
| Asperges. | C/S |
| Coupées sur extra, 50 boîtes. | 22.50 |
| Coupées sur extra, 100½ boîtes. | 23.50 |
| Coupées sur extra, 40 flacons. | 12.50 |
| Coupées, 1er choix, 50 boîtes. | 21.00 |
| Coupées, 1er choix, 100½ boîtes. | 21.50 |
| Coupées, choix courant, 50 boîtes. | 16.50 |
| Coupées, choix courant, 100½ b. | 17.00 |
| Coupées, 2e choix, 50 boîtes. | 13.00 |
| Coupées, 2e choix, 100½ boîtes. | 13.50 |

Sardines

| | |
|-----------------------|-----------|
| C/S | |
| Light House ¼. | 8.50 |
| Victoria ¼s. | 8.00 |
| Alibert ¼. | 7.50 |
| White Bear ¼s. | 17.00 |
| White Bear ¼s. | 9.50 |
| Le Pilote ¼. | 11.50 |
| Etiquette Dorée, ¼'s. | 0.44 0.60 |

Savons de Castille.

| | |
|-------------------------------------|------------|
| Lb. | |
| Le Soleil 72% d'huile d'Olive. | |
| marc. de 11 lbs., 25 à la caisse. | 0.08½ |
| marc. de 3 lbs., 12 à la caisse. | 0.09½ |
| marc. de ¾ lb., 50 à la caisse. | 3.75 |
| marc. de 7 oz., 200 à la caisse. | 7.50 |
| marc. de 10 oz., 200 à la caisse. | 12.00 |
| marc. de 1 lb., 50 à la caisse. | 4.50 |
| La Lune 65% d'huile d'olive. | Lb. |
| marc. de 3 lbs., 12 à la caisse. | 0.08½ |
| marc. de ¾ lb., 50 à la caisse. | 3.35 |
| marc. de 3 oz., 100 à la caisse. | 1.60 |

JOHN P. MOTT & CO.



| | |
|-------------------------|-------------|
| Elite, per doz. | 0.00 |
| La lb. | |
| Prepared Cocoa | 8.28 |
| Breakfast Cocoa | 0.36 |
| No 1 Chocolate | 0.30 |
| Diamond Chocolate. | 0.24 |
| Navy Chocolate. | 0.29 |
| Cocoa Nibbs. | 0.35 |
| Cocoa Shells. | 0.05 |
| Confectionery Chocolate | 0.18 à 0.30 |
| Plain Chocolate Liquors | 0.18 à 0.35 |
| Vanilla Stick. | la gr. 1.00 |

SALADA TEA CO.



THES DE CEYLAN
"SALADA"

| | | |
|--|--------|-----------|
| Etiquette Brune, 1's et ½'s. | \$0.25 | \$0.30 |
| Etiquette Verte, 1's et ½'s. | 0.27 | 0.35 |
| Etiquette Bleue, 1's, ½'s, ¼'s et ⅛'s. | | 0.30 0.40 |
| Etiquette Rouge, 1's et ½'s. | 0.36 | 0.50 |

VOUS NE POUVEZ MIEUX FAIRE

qu'en donnant à vos clients ce qu'il y a de mieux et, à la longue, cela vous fera augmenter votre clientèle.

St. Lawrence Sugar Granulé

est fait de pur sucre de canne et est strictement le meilleur article qui puisse être produit.

NOS VOYAGEURS SONT EN VACANCES MAIS

Nos Prix Sont Les Mêmes Pour Les Commandes Reçues Par La Poste.

Nos voyageurs ont les prix exacts et nous ne les réduisons pas

TELEPHONEZ LES COMMANDES PRESSANTES

Message Longue Distance Main 3685. Gratuit.

Nous sommes agents pour les FEVES CUITES marque QUAKER. Les avez-vous essayées ? Ce sont les meilleures jusqu'à présent.

MATHEWSON'S SONS.

Epiciers en Gros.

MONTREAL.

Chaque marchand qui tient les

POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sait qu'elles se vendent d'elles-mêmes. Elles sont si effectives contre les maux de tête, que lorsqu'on les a essayées une fois, elles sont immédiatement recommandées. Chaque marchand peut en toute sûreté recommander les Poudres Nervines de Mathieu comme un remède sûr et sans danger contre tous les maux de tête.



Tout marchand peut essayer les Poudres Nervines de Mathieu à nos risques au moyen du coupon ci-attaché.

Le Sirop de goudron et d'huile de foie de morue de Mathieu, est un spécifique contre tous les rhumes.

LA CIE J. L. MATHIEU,

Propriétaires.

Sherbrooke, P. Q.

Veuillez m'envoyer une boîte régulière de Poudres Nervines de Mathieu à l'adresse suivante :

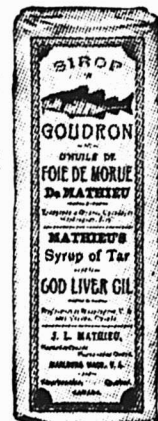
Nom

De
(Nom de la maison de commerce).

Rue

Ville ou village

Province



HÔTEL CONTINENTAL

Rue Chestnut, angle de la Neuvième Rue.

PHILADELPHIE

Transformation récente. Nouvel Ameublement.

400 Chambres, dont 200 avec baignoire.

Prix : \$1.50 à \$5.00.

PLAN EUROPEEN.

Le meilleur Café de la ville.

Frank Kimble, Gérant.

En Face des Chûtes.

HOTEL TOWER

Le séjour des Jeunes Mariés.

NIAGARA FALLS, N. Y.

Plan Européen, à partir de \$1.00. Plan Américain à partir de \$1.50

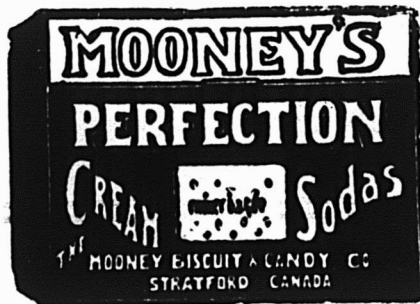
A une minute de marche des Chûtes, exactement en face New-York State Park.

Prix Spéciaux pour Corps Nombreux de Touristes.

GRATIS. — Envoyez 5 centins en timbres-postes pour couvrir les frais, et je vous enverrai une des plus belles cartes postales doubles en couleur représentant les Chûtes du Niagara, qui aient jamais été faites. Quelque chose de magnifique.

M. J. HOENIG, Prop.

VOUS, M, l'Épicier, pour être juste avec vos clients, vous devez leur donner la meilleure valeur possible pour leur argent. En agissant de la sorte, vous vous créez une réputation durable pour vous-même et vous édifiez votre commerce sur des bases solides. En plus de ce qu'ils vous donneront de bons bénéfices, les **BISCUITS SODA** à la **CREME PERFECTION**, de **MOONEY**, vous feront une clientèle et vous la conserveront. La plus parfaite fabrication et les plus purs ingrédients font de la ligne **MOONEY** la plus délectable de tous les biscuits sodas.



The Mooney Biscuit AND CANDY CO., LIMITED

Manufactures à

Stratford, Ont., Winnipeg, Man.

Succursales à Hamilton, Ottawa, Sydney, C. B., Halifax, N. E., Fort William, Calgary, Vancouver, C. B., St-Jean, T. N.

LA FARINE PREPAREE (SELF-RAISING FLOUR) DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de **BRODIE & HARVIE**, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

14 et 16 rue Blouay. MONTREAL

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.



Prix pour Ontario et Québec:
Moins de 5 caisses. 5.00
Cinq caisses ou plus. 4.95

SNAP CO., LTD.,

Montréal.

Snap Hand
Cleaner.



Cse de 3 doz. 3.60
Cse de 6 doz. 7.20
30 jours.

ARTHUR P. TIPPET & Co., Montréal
Lime Juice "Stowers" La cse

Lime Juice Cordial, 2 doz. pts. 4.00
Lime Juice Cordial, 1 doz. pts. 3.50
Double Refi, Lime juice. 3.50
Lemon syrup. 4.00

WHITE SWAN SPICES &
CEREALS, Limited

Pains de Levure "White Swan",
caisse de 3 doz., 5c le paquet. 1.15

LA COMPAGNIE DE SIROP D'É-
RABLE DE LA BEAUCE LIMITEE

Sucre et Sirop d'Érable.
Beauce Junction, Qué.

Sirop Beauceronne, A. 1.
Cse de 1 doz. de bott., cse 2.25
Cse de 6 can. de 1 gal., cse 4.45
Canistre de 5 gal. can. 3.88
En baril de 40 à 50 gal., gal. 0.64
Terre Beauceronne:
En canistre de 2 lbs., 2 roz. à
la caisse. cse 4.20

JOURNAL DE LA JEUNESSE. —
Sommaire de la 2068e livraison (20 juillet 1912). Une mystérieuse affaire, 1803 z. — Comment les reines se parfument. — Comment les reines se parfument. — Fabrication des produits céramiques vitrifiés, par Georges Lanorville. — Le bridge, par C. de Néronde. — La correspondance simplifiée, par André Savignon. — Soisik, par Julie Bottius.

Abonnements—France. Un an, 26 fr.;
Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an,
28 fr.; Six mos., 15 fr.

Le numéro: 50 centimes.
Librairie Hachette et Cie, 79 boulevard
St-Germain, Paris.

Etabli en 1892
Tel. Main 2441
Tel. Marché 53

Résidence:
684 rue Adam, Maisonneuve
Tel. LaSalle 96

ELIE CHARBONNEAU

MARCHAND DE FRUIT

Spécialité: Patates de Choix.

70 71 Marché Bonsecours.

MONTREAL

IMPORTANT

Les Épiciers détaillants

qui désirent plaire à leurs clients devraient être certains de pouvoir leur fournir les véritables



C a c a o
et
Chocolat
de
Baker

Registered Trade-Mark avec la marque de commerce sur les paquets.

Ce sont des marchandises principales, les meilleures du monde au point de vue de la pureté et du goût.

Manufacturées uniquement par
WALTER BAKER & CO.,
Limited.
DORCHESTER, Mass.
ETABLIE EN 1870.

LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE.

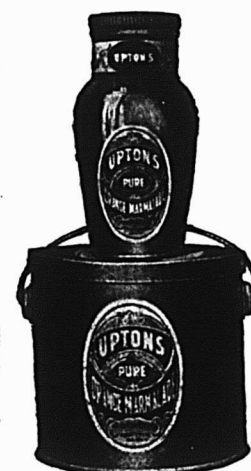
ÉPICIER EN GROS

Importateurs de Mielasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et de Tarragone.

329 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier
MONTREAL

CONFITURES PURES DE UPTON



CONFITURES PURES
NOUVELLE SAISON,
DE UPTON
MAINTENANT PRÊTES

Absolument pures et de saveur délicieuse, conservées dans des seaux de 5 lbs. et des jarres en verre de 16 oz., doublés or, scellés hermétiquement.

PURE MARMELADE
D'ORANGE DE
UPTON

Bien et favorablement connue de l'épicier et de ses clients dans tout le Canada, où elle est faite et vendue depuis plus de quinze ans.



Le coupon et le pavillon en satin contenus dans
chaque paquet de

Cigarettes Turques

NIZAM

et la qualité de ces cigarettes, sont trois facteurs qui
aident beaucoup leur vente : : : : : : : : :

Tout le monde conserve les coupons, car avec 25 de
ceux-ci, ils peuvent se procurer un large pavillon
"UNION JACK" grandeur $4\frac{1}{2}$ x $6\frac{1}{2}$ pouces, ce qui
représente de grandes ventes pour les marchands :

Les cigarettes turques NIZAM sont douces et ont
un arôme exquis : : : : : : : : :

Bénéficiez de notre mode d'annonce et poussez la
vente des Cigarettes NIZAM : : : : : : : :

OCCASIONS D'AFFAIRES.

Nos abonnés qui pourraient intéresser les demandes de représentations, d'agences, de marchandises, etc., publiées dans "Le Prix Courant", n'auront qu'à nous faire connaître le numéro de l'occasion d'affaires qui les intéresse pour que nous leur adressions tous les renseignements complémentaires qui pourraient leur être utiles.

1974. Agent. — Une maison française, de Bordeaux, accepterait la représentation d'une maison canadienne bien recommandée.

1975. Meubles. — Une compagnie française désire entrer en relations avec des manufacturiers canadiens de meubles et accessoires pour paquebots et bateaux à vapeur.

1976. Fusils, etc. — Une maison allemande, fabricant des fusils, revolvers, pistolets et munitions, désire placer ses produits sur le marché canadien.

1977. Carbone de Calcium. — Une ancienne et forte maison d'importation du Brésil désire entrer en relations avec des exportateurs de carbone de calcium. On demande d'envoyer échantillons et prix c.i.f. Rio de Janeiro.

1978. Bois de pin, etc. — Une ancienne et forte maison du Brésil désire faire connaissance avec des exportateurs de bois de pin et d'épinette. Mentionnez les prix c.i.f. Rio de Janeiro.

1979. Rail d'acier. — Une maison brésilienne désire connaître des exportateurs de rails d'acier.

1980. Jambon et Bacon. — Des commissionnaires du Brésil désirent entrer en relations avec des exportateurs de jambon et bacon. Cotez c.i.f. à Rio de Janeiro.

1981. Provisions. — Une maison canadienne récemment établie à Londres, désire entrer en relations avec des maisons de commerce du Dominion disposées à faire le commerce de provisions avec le Royaume-Uni.

1982. Whisky Irlandais. — Une compagnie manufacturant diverses marques de whisky irlandais, désire nommer des agents dans les principaux centres du Canada.

1983. Fromage. — Une manufacture française désire nommer un agent pour la vente des fromages Camembert et imitation de Roquefort.

1984. Viandes de conserve. — Une fabrique de Nancy, France, demande des noms d'agents ou d'importateurs de viandes en conserves ou de pâté de foie gras.

1985. Conserves de fruits. — Une maison française désire entrer en relations avec des agents ou importateurs canadiens de conserves de fruits et d'huile d'olive.

1986. Broche à lier. — Un marchand général de l'Afrique du Sud désire entrer

(à suivre page 39)

Le Comptoir Mobilier-**FRANCO-CANADIEN**

Société à Charte par Actions

117-119 Rue Craig Ouest, - - Montréal

PHONE MAIN 6892

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

Est ouvert à toute personne désire contracter un emprunt sur effets mobiliers ou marchandises livrées à nos entrepôts, sans s'exposer à payer des taux usuraires et ruineux. L'honorabilité des fondateurs et directeurs du Comptoir constitue la meilleure garantie des emprunteurs.

La Cie. achètera à des prix raisonnables et défiant toute concurrence, tous objets ou marchandises non-périssables, en réservant au vendeur l'option de rachat dans un temps déterminé.

Le Comptoir Mobilier Franco-Canadien

Fait des avances d'argent sur tous objets ou marchandises non périssables, ayant une valeur commerciale et déposés aux bureaux de la Société.

La Société se charge de la Vente par Encan de toutes marchandises et possède des Entrepôts et Magasins Généraux pour la Vente à Commission de tous articles et effets mobiliers confiés à la Société pour cette fin.

Les Fèves au Lard de CLARK**LA QUALITÉ QUI COMPTE**

Lorsqu'il offre des FEVES AU LARD DE CLARK au public, le marchand est toujours certain d'un point important, LA QUALITE.

La meilleure qualité de fèves et les plus purs ingrédients sont employés à leur préparation, avec le résultat que

**La Qualité Est Toujours
La Même, Toujours
La Meilleure**

LES FEVES AU LARD DE CLARK vous assureront un commerce soutenu et progressif. Elles sont annoncées intensivement, et leur valeur, comme aliment hautement nutritif, est appréciée sans conteste par le public.

Vous savez que vos clients demandent les FEVES DE CLARK. Soyez prêts à satisfaire à cette demande et tenez vos stocks bien assortis.

Nous tenons un approvisionnement constant à l'année, et ne sommes jamais pris au dépourvu.

**Grandeurs de Boîtes pour Toutes
les Familles, quelque nom-
breuses soient-elles.**

Wm CLARK, - Montréal.

**Il y a un profit
constant dans les
SACS CULINAIRES**

ERMALINE

Ne dites pas que les sacs culinaires ne "valent rien". Vous ne pouvez pas les juger avant de les avoir essayés. Des centaines de marchands les tiennent et s'en trouvent bien.



L'un d'eux dit : "Nous en vendons des quantités chaque semaine. La ménagère les aime".

Un autre écrit : "Hâtez l'expédition des Sacs Ermaline. Les clients en demandent tous les jours.

Entrez dans le rang M. l'Épicier. Nous avons une intéressante proposition à vous faire.

Edward Lloyd
LIMITED
MONTREAL.

Epiciers : L'emploi de l'alun dans les produits alimentaires n'a pas encore été prohibé au Canada. Néanmoins, vos clients se rendent de plus en plus compte de ses effets nuisibles dans les aliments. L'alun est employé dans la poudre à pâte parcequ'il en diminue le coût de production. Serait-il conséquent de votre part de recommander à vos clients d'acheter de la poudre à pâte d'alun.

Poudre à Pâte "Magic"

NE CONTIENT PAS D'ALUN.

La seule poudre à pâte manufacturée au Canada, dont tous les ingrédients sont mentionnés sur l'étiquette. :-:



E. W. GILLETT COMPANY LIMITED,
TORONTO, ONT.

Winnipeg

Montréal



ELLES SURPASSENT TOUTES LES AUTRES

Connors Bros ont atteint leur haute réputation comme fournisseurs à l'épicerie, par la manière tout-à-fait consciencieuse avec laquelle ils ont maintenu leurs marques, et leur longue expérience les place au premier rang dans le commerce du poisson.

Toutes leurs marchandises sont préparées dans des conditions idéales et parviennent aux consommateurs dans un état parfait.

NOS PRINCIPAUX VENDEURS COMPRENNENT :

¼ Sardines à l'huile,

Harengs salés et fumés,
Moules

Finnan Haddies.

(boîtes rondes et ovales)

¾ Sardines à la moutarde,

Harengs sauce tomates,

Pétoncles.

CONNORS BROS., LTD., - - Blacks Harbour, N. B.

AGENTS :

LEONARD BROS., Montréal. — C. H. B. HILLCOAT, Sydney. — A. W. HUBAND, Ottawa. — JAS. HAYWOOD Toronto. — CHAS. DUNCAN, Winnipeg. — GRANT & OXLEY, Halifax. — C. DE CARTERET, Kingston. — BUCHANAN & AHERN, Québec. — J. L. LOVITT, Yarmouth. — SHALLCROSS, McCAULAY Co., Vancouver et Victoria, C. A. — SHALLCROSS, McCAULAY, Calgary, Alta. — JOHNSTON & YOCKNEY, Edmonton, Alta.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Bell Est 1185.

MONTREAL.

ABONNEMENT: Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et États-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Frs. 20.00 }

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de Chicago : 215 rue South Market, Emmet C. Boyles, représentant.

Bureau de New-York : 903-904 Tribune Bldg., E. F. Olmsted, représentant.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration.
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

VOL. XLV.

MONTREAL, 16 AOUT 1912

No. 34

LE PROBLEME DE LA VIE CHERE

Prochainement, le problème si complexe de l'élévation du coût de la vie va être étudié aux Etats-Unis dans un congrès réunissant les délégués de tous les Etats de l'Union.

Un comité qui a étudié la question à Baltimore présentera à ce congrès un rapport.

Il relève 17 causes qui ont dû, selon lui, contribuer à ce phénomène dont on se plaint tant. Ces causes sont: augmentation de la production de l'or, les droits qui pèsent sur les denrées alimentaires, le manque de travailleurs agricoles, cause d'augmentation des salaires; la diminution des exploitations agricoles aux environs des villes, les profits excessifs prélevés par les intermédiaires et l'exagération du nombre des petits boutiquiers, les longs crédits imposés aux fournisseurs; l'absence, dans les habitations privées d'installations propres à la conservation des denrées alimentaires; l'utilisation du téléphone pour les commandes, ce qui fait qu'on accepte sans marchandier les prix fixés; la mauvaise réglementation des marchés publics; enfin, les exigences croissantes du peuple.

Il est intéressant de rapprocher de ces renseignements les lignes suivantes publiées par le dernier bulletin de la Chambre de Commerce Française de New-York.

Dans un pays, lisons-nous dans ce bulletin, dans un pays comme les Etats-Unis, où la population ne dépasse pas 90.000.000 d'habitants pour une superficie de 3.025.600 milles carrés, il est extraordinaire de penser que la terre peut à peine nourrir les habitants. Mais c'est à l'homme seul qu'il faut s'en prendre. Pour faire fortune plus vite, le marchand n'hésite pas à accaparer les denrées et à les enfermer dans des glacières, sous prétexte de conserver le stock immense des produits d'une saison. Lorsque le produit a été raréfié par ce procédé, il en élève le prix, comme on a fait pour le beurre, qui se vendait cet hiver cinquante sous la livre anglaise, et les oeufs pour lesquels on demandait aussi cinquante sous la douzaine, parce qu'ils étaient censés être frais. Certainement, ils étaient même très frais, sortant de la glace où ils avaient été conservés pendant plus de trois mois. Il en est de même pour la viande et la volaille que l'on met en glacières pour attendre une occasion favorable et réaliser un bénéfice important. Voilà une des raisons qui ont fait, ici du moins, augmenter le prix des denrées: c'est l'accaparement. Ainsi, les intermédiaires font des profits variant de 100 à 400 pour cent, comme on peut s'en rendre compte en demandant aux cultivateurs et aux fermiers à quel prix ils vendent leurs légumes, leur bétail, et les produits de la basse-cour et de la laiterie. C'est une question qui n'intéresse pas les législateurs du Congrès, parce qu'il n'y a pas suffisamment de politique au fond des enquêtes qu'ils pourraient ordonner. La politique, hélas! est le mobile déterminant ici; par elle, on arrive à la fortune, et, comme tout y est subor-

onné, on s'y adonne volontiers. Alors, il importe de n'être désagréable qu'aux gens dont on n'a rien à craindre, et de cette catégorie sont les négociants étrangers et les importateurs. Si ces derniers sont bien soutenus par leurs Gouvernements, la vie leur est encore tenable, parce qu'ils luttent avec certains avantages contre les injustices d'un tarif qui n'a été fait que pour enrichir quelques privilégiés.

Une autre cause de l'élévation du prix des denrées provient de la tendance, qui se généralise, de ne vouloir travailler que huit heures par jour. Il est clair qu'un ouvrier qui travaille huit heures fait moins d'ouvrage dans les mêmes conditions que celui qui est occupé pendant dix heures. En conséquence, moins de production et plus de frais. Enfin, l'élévation des impôts est aussi une des causes de la vie chère...

Il y en a encore bien d'autres, mais celles relevées par la Chambre de Commerce Française de New-York sont des plus frappantes.

Question de droit (Coquille dans une annonce).

Si un journal publie une annonce avec des fautes, cela dispense-t-il l'annonceur de payer le coût de l'insertion et peut-il même lui donner droit à des dommages-intérêts? Sous cette forme générale la question nous semble difficile à résoudre. Nous nous bornerons à citer une de ces "espèces", telle qu'elle a été jugée par la Cour d'Appel de Colmar (Allemagne).

Donc un grand magasin avait donné à insérer une grosse annonce portant réduction de prix pour une série d'articles. L'annonce parut, mais avec une confusion de prix pour la "pure toile" et la "demi-toile", de sorte que la "pure toile" semblait vendue extraordinairement bon marché! Le magasin envoya aussitôt au journal une rectification, mais qui ne put paraître qu'avec un jour de retard, car le lendemain était dimanche. Et le magasin prétendit ne pas avoir à payer l'annonce — qui était fautive — et ensuite avoir été victime d'un dommage, car jusqu'à la date de la parution de la rectification, il avait dû vendre avec perte la marchandise au prix indiqué, pour ne pas compromettre la renommée de la maison et eu égard à la concurrence. Mais le tribunal de Strasbourg et la Cour de Colmar déclarèrent le magasin tenu de payer l'annonce, car le journal avait rectifié l'erreur aussitôt que cela lui avait été possible, et déboutèrent également l'annonceur de sa plainte en dommages-intérêts, parce que, s'il y avait eu dommage, c'était par la propre faute du magasin, et qu'il était d'autant plus facile de faire comprendre aux clients que l'annonce contenait une erreur matérielle, que la même annonce avait paru dans deux autres journaux de l'endroit sans cette erreur. Ainsi le magasin en fut pour ses frais, et dut payer l'annonce malgré cette coquille et le prétendu dommage qui s'y trouvait dans l'oeuf.

RECETTE POUR PRODUIRE UN NOIR BRILLANT SUR LE CUIR

On fait bouillir une solution de 5 parties de cire d'abeilles, 1 partie de potasse et 50 parties d'eau jusqu'à ce qu'il se forme un lait de cire bien homogène et qui en restant en repos ne présente plus de cire à la surface.

D'autre part, on dissout dans 250 parties d'eau, 3 parties de colle, 6 parties de sucre, 2 parties de glycérine à 28° Bè et 8 parties de nigrosine, puis on y introduit la première solution en ayant soin de tourner la masse en versant.

Il faut alors chauffer le tout jusqu'à ce que l'on obtienne un produit bien mélangé. On s'en assurera en laissant se refroidir une petite partie et en examinant alors l'aspect du produit. On peut également appliquer une goutte sur le cuir et voir si en frottant on obtiendra l'effet voulu.

LE COMMERCE MONDIAL DU SAVON

Traiter la question du commerce mondial du savon semble à première vue se lancer dans des discussions oiseuses, prosaïques et dénuées d'intérêt. Il semble que le savon n'est pas un article dont il convienne de parler en raison des limites locales où il est confiné, or c'est une erreur complète, car jamais marchandise n'eut un caractère aussi international que le savon.

Au fur et à mesure que la civilisation s'étend, l'usage du savon se répand. A l'heure actuelle, la demande en cet article n'en est qu'à son point initial. La moyenne de consommation du savon, aux Etats-Unis et en Angleterre, les deux pays où l'on se lave le plus, s'il faut en croire le "Times", est de 14 livres par tête et par an. En Russie, la consommation du savon n'atteint actuellement qu'une livre et demie. Pour fournir à la Russie la faible quantité qu'elle emploie, l'Argentine lui envoie présentement des milliers de tonnes de suif et des tropiques, viennent en grandes quantités des huiles de palme et de coprah. Si nous regardons plus avant dans l'avenir et que nous tenions compte de la demande qui pourra surgir dans l'Amérique du Sud, les Indes et la Chine, le jour où ces pays prendront l'habitude de se laver au savon, on est obligé de se rendre compte que les sources actuelles d'approvisionnements des matières premières constituant le savon seront totalement insuffisantes pour combler la demande.

Il y a trente ans, le savon était un article simple mais, à l'heure actuelle, il est venu se superposer aux savonneries primitives des industries perfectionnées qui sont obligées de tenir compte d'une demande sans cesse plus difficile qui nécessite des recherches scientifiques, au vrai sens du mot.

Les substances employées présentement comme base sont : le suif animal qui est le gras des bestiaux et des porcs, le suif végétal qui vient sur certains arbres en Chine, la résine qui vient des forêts de France et des Etats-Unis, les graines de palme d'Afrique ou d'ailleurs, les huiles de coprahs, les graines de coton et enfin les fèves de Mandchourie, celles-ci ont apporté, ces dernières années, un appoint considérable à l'industrie de la savonnerie. Il ressort de cette nomenclature que l'industrie de la savonnerie envahit les domaines qui touchent intimement à l'alimentation humaine, car ses besoins l'obligent à lutter avec l'industrie de la margarine, des engrais et de la nourriture des bestiaux. Ici, on se trouve en présence d'un fait digne de remarque, à savoir qu'aux conditions actuelles l'humanité serait damnée pour manger à se laver moins. Ce fait a amené les savants à rechercher des succédanés des gras animaux et végétaux gardant toutes leurs formules constituantes. Il va sans dire que la question est complexe. En 1908, par exemple, le résultat de la crise financière américaine de l'année auparavant eut pour effet de réduire les approvisionnements de suifs animaux maigres ayant dû être vendus sur les marchés à bas prix. En 1909 un déficit de la récolte de coton aux Etats-Unis coïncida avec un

déficit anormal de porcs dans les Etats de l'Ouest, le résultat se traduisit par une pénurie d'huile de coton qui au lieu d'être exportée ou employée, comme d'ordinaire, par les savonneries, passa à la consommation sous forme de margarine ou d'imitations de graisses et saindoux.

En se basant sur les tendances actuelles du commerce, il semble fort possible que d'ici un temps très court, la chimie puisse trouver un composé : sorte de margarine à la fois comestible et propre aux besoins du nettoyage, on obtiendrait, en fait, un savon comestible.

Les Etats-Unis jouent un rôle considérable dans l'industrie de la savonnerie, on peut même dire que l'accroissement de la population et de la richesse du pays est un facteur vital pour cette industrie, en ce sens que chaque année fait ressortir de plus en plus clairement que des régions américaines, qui étaient autrefois les principales sources où l'on trouvait la matière première, deviennent chaque jour des centres de consommation. En ce qui concerne le suif, l'Amérique du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande prennent graduellement la place des Etats-Unis en tant qu'exportateurs et on a tendance à tirer de plus en plus des résines d'Espagne et des landes de France, qui, autrefois, venaient d'Amérique. D'autres difficultés attendent l'industrie de la savonnerie, il s'agit, en l'espèce, de l'augmentation constante, au point de vue comestible, de la consommation de grosses quantités d'huiles de palme, de coprahs et de soya qui, autrefois, prenaient le chemin des cuves de savonneries.

De nombreux pays exportent du savon, Marseille s'est taillée une grande part dans ce genre d'affaires malgré les difficultés d'approvisionnements en matière première et si, à titre documentaire, nous prenons l'Angleterre nous constatons que là, comme d'ailleurs, l'industrie de la savonnerie y a grandement progressé. En 1900, les exportations totales furent de 43,630 tonnes; en 1910, elles s'élevèrent à 74,712 tonnes. Les chiffres de répartition de ses variétés dites de ménage sont intéressantes à connaître. En 1910, elle expédia 6,620 tonnes sur la Chine, 6,311 tonnes sur l'Afrique anglaise du Sud, 14,806 tonnes aux Indes, 17,767 dans ses autres possessions et 21,864 tonnes à destination des autres pays.

Tirant sa matière première des Etats-Unis, de Chine, de France, d'Espagne, d'Afrique, d'Océanie et la revendant fabriquée aux êtres humains de toutes les parties du globe, l'industrie de la savonnerie peut se prétendre à juste titre mondiale, ce qui lui assure des débouchés sans fin qui ne pourront que s'accroître, partout, avec les progrès de la civilisation.

CONSEILS ET PRECEPTES.

Que votre annonce soit toujours absolument honnête! Que les gens sachent que lorsque vous annoncez la vente d'un article au prix coûtant, c'est bien la vérité. Votre but est d'attirer la clientèle à votre magasin. Employez de bons moyens pour cela. Ne faites pas écrire vos annonces par personne d'autre si vous avez le temps de le faire vous-même. Mais si vous êtes contraint d'avoir affaire à un employé pour l'exécution de ce travail, donnez-lui les points principaux que vous désirez y faire figurer et assurez-vous qu'ils concordent bien avec l'esprit de vos ventes. Mettez dans vos annonces ce que vous dites à vos propres clients. Soyez original; ne prenez pas la manière de faire d'un confrère.

La publicité est l'énoncé de faits généraux concernant certains articles. L'annonce est une façon de porter à la connaissance du public le détail de certains faits susceptibles de créer le désir d'achat. C'est un appel direct au consommateur. Un marchand qui ne fait que donner son nom, son adresse et la nature de son commerce ne recherche que la publicité; celui qui explique le mérite et les usages de ses produits ainsi que leurs prix vise à faire une annonce — une annonce pour les acheteurs des dits articles.

L'EXPORTATION EST UN BESOIN POUR NOS MANUFACTURES CANADIENNES.

Récemment un groupe de capitalistes et de manufacturiers anglais visitait le Canada dans le but évident d'étudier les possibilités avantageuses d'établissement d'usines. Quels que puissent être les résultats de cette visite, le seul fait que les manufacturiers exportateurs d'Angleterre envisagent sérieusement l'éventualité de s'établir ici, rencontrant dans ce projet le moyen de résoudre les difficultés de la main-d'œuvre en Angleterre, ce fait peut aider les manufacturiers locaux à examiner l'opportunité de l'exportation de leurs produits, car il ne fait aucun doute qu'un problème sérieux commence à se poser et demande à être résolu pour assurer l'essor du Canada et permettre à notre pays de tenir sa place dans le monde manufacturier, nous voulons parler de l'exportation de nos produits d'usine qui est relativement peu importante en regard de l'importation que nous faisons des produits manufacturés à l'étranger.

Depuis qu'ont été découvertes les vastes ressources du pays et qu'on s'est occupé d'utiliser les merveilleuses forces hydrauliques dont nous disposons, le Canada industriel a marché à grands pas sur les traces du Canada agricole dont la renommée s'est répandue de par tout le monde. C'est en somme l'histoire répétée des États-Unis, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne; comme pour le Canada, le point de départ et la base de leur richesse fut l'agriculture, mais le progrès considérable dont ils ont joui date de l'utilisation de leurs ressources minérales et de là à la manufacture, il n'y a qu'un pas.

Le Canada, primitivement pays essentiellement agricole, a déjà atteint l'étape industrielle et bien que l'industrie y soit encore dans son enfance, elle est d'une importance suffisante pour être dès maintenant un puissant facteur de progrès pour le pays et il devient évident que la question de l'exportation de nos produits devient à l'ordre du jour et d'un intérêt primordial pour notre avenir.

Les exportations du Canada l'an dernier s'élevèrent à \$297,196,365, produits alimentaires en majeure partie, alors que les importations atteignaient le chiffre de \$461,898,024 presque uniquement en produits manufacturés et ceci malgré le développement remarquable de l'industrie canadienne. La somme exacte de produits manufacturés exportés d'ici en 1911 n'était que de \$35,283,118, chiffre minime encore que faisant montre d'une augmentation de 25 pour cent sur 1908.

Nombre de grosses maisons américaines ont des succursales au Canada où elles reçoivent des articles presque finis; le passage dans leurs usines ne fait que donner la dernière touche au travail et dès lors ces dits articles en réalité de provenance étrangère sont considérés comme canadiens.

Il se peut que si les droits d'entrée sur les articles à demi finis étaient les mêmes que sur ceux achevés, l'industrie canadienne en tirerait bénéfice, les importations diminueraient, entraînant une augmentation proportionnelle des industries intérieures.

Le système américain de spécialisation a diminué considérablement le coût de production de certaines pièces produites par séries considérables et si un droit équitable ne les frappe pas à leur entrée ici, le manufacturier canadien se trouve fatalement en état d'infériorité vis-à-vis de son concurrent voisin des États-Unis.

Si le Canada veut (et il le peut) devenir un des plus grands pays manufacturiers du monde, il doit mettre tout en œuvre pour l'exploitation de ses ressources naturelles illimitées, se procurer du capital et de la main-d'œuvre; quant à la force motrice, ses capacités hydrauliques lui valent une situation excessivement avantageuse dont il doit savoir profiter. Mais là n'est pas toute la question. Ce n'en est qu'un côté. Il faut aussi et surtout envisager la question de l'écoulement de la production, le point est capital et il ne peut s'atteindre que par la recherche de nouveaux débouchés, en un

mot par une exportation plus intensive. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Pourquoi ne deviendrions-nous pas un pays exportateur? Les manufacturiers canadiens sont dans une situation beaucoup plus propice que la plupart de ceux des autres nations qui ont cependant élargi leur champ d'action jusqu'aux plus lointaines limites des marchés étrangers, non seulement balançant les importations par les exportations, mais créant une source nouvelle d'écoulement particulièrement favorable au progrès et à l'extension de leur pays.

Dernièrement nous nous entretenions avec un fabricant de pelles du Dominion qui nous disait: "En admettant que toute la population canadienne, hommes, femmes et enfants, soit contrainte de gagner sa vie en fouillant le sol, mon usine suffirait à lui fournir toutes les pelles et bèches nécessaires à ce travail." Ceci voulait dire clairement que s'il y avait deux usines de même capacité au Canada (et il y en a plusieurs), chacune d'entre elles devrait, soit limiter sa production, c'est-à-dire consentir à supporter une perte colossale, soit découvrir de nouveaux marchés pour y écouler le trop-plein de sa production. De ce côté certains marchés lui sont déjà ouverts et le Canada ne peut qu'aller de l'avant dans cette voie, car il est vraiment privilégié, ayant la faculté de faire lui-même ses traités de commerce.

Il n'y a pas bien longtemps, on nous signalait le sud de la Sibirie comme un champ largement ouvert aux manufacturiers canadiens pour l'exportation de leurs instruments aratoires. On nous faisait remarquer très justement que les conditions climatiques au Canada et en Sibirie sont sensiblement les mêmes, alors que les deux pays, l'Angleterre et l'Allemagne, qui assurent cette fourniture d'outils et machines agricoles à la Sibirie produisent un matériel qui ne répond nullement aux besoins du climat de ce pays. Cette suggestion ne devrait pas tomber dans l'oreille d'un sourd et plus d'un pourrait en tirer profit. Et ce n'est là qu'une opportunité entre mille que le Canada devrait s'efforcer de saisir, accaparant ainsi une bonne part du commerce mondial. La côte sud du Pacifique et l'Étrême Orient sont des destinations toutes indiquées pour notre exportation.

Il ne fait aucun doute que l'achèvement du Canal de Panama donnera une prodigieuse activité au Pacifique et le Canada ne devrait pas être le dernier à bénéficier de cette nouvelle voie maritime. Par la côte sud du Pacifique, nous voulons désigner les côtes ouest des contrées de l'Amérique du Sud et le Mexique, qui sont actuellement approvisionnées par les États-Unis et la Grande-Bretagne et où l'Allemagne tente un sérieux effort pour imposer ses produits.

Du côté de l'Est nous trouvons un client précieux dans le Japon, qui connaît d'ailleurs déjà quelques-uns de nos articles; l'antipathie qui y règne pour tout ce qui est de provenance américaine est bien faite pour nous valoir ses ordres.

L'Inde pour l'instant nous est fermée, par suite du manque de communication directe, mais le jour où la flotte marchande canadienne touchera aux ports de ce merveilleux pays, les manufacturiers canadiens auront la partie belle pour y faire un joli chiffre d'affaires. L'Australie n'a pas la richesse minérale variée du Canada et est dépourvue d'asbeste, de mica, etc., nos produits peuvent donc espérer s'implanter aisément sur tout le continent australasien.

La Chine dont le progrès incessant et le souffle de modernisme qui y passe ne manque pas d'attirer l'attention de la vieille Europe, est bien le pays rêvé pour l'exportation, avec ses 400 millions d'habitants dont les besoins sont formidables. Géographiquement, le Canada est mieux placé que nul autre pour devenir un de ses fournisseurs et recueillir le bénéfice de ses commandes. L'Amérique s'y est taillé déjà un joli succès et ses agents consulaires, bien supérieurs aux agents consulaires anglais, y réalisent journellement de nouveaux progrès.

Soit dit en passant, le service consulaire britannique passe pour être de beaucoup inférieur au service consulaire américain. Et ceci s'explique d'ailleurs aisément. Le sys-

tème consulaire britannique permet à trop d'étrangers de représenter la Grande-Bretagne dans les pays lointains. La plupart des vice-consuls sont natifs des pays auxquels ils sont accrédités, ce sont souvent des hommes d'affaires locaux qui évidemment ne sauraient aller à l'encontre de leurs propres intérêts sous prétexte de fournir des informations à des maisons anglaises, principalement si les renseignements demandés le sont pour des branches qu'ils exploitent eux-mêmes. Le système américain est tout différent. Tout agent consulaire doit être sujet américain et consacrer tout son temps à soutenir les intérêts de son pays à l'étranger et à en développer les possibilités de commerce.

Et puisque le Canada à présent établit lui-même ses propres traités de commerce, il n'a qu'un pas à faire pour nommer ses propres agents dans les différents pays. Il est vrai que le Dominion a déjà des agents en France et en Grande-Bretagne, mais ce n'est pas assez. Pourquoi les intérêts canadiens réclameraient-ils des représentants uniquement dans ces pays européens et non dans tant d'autres aussi intéressants sinon plus, au point de vue d'exportation, comme peut l'être l'Extrême Orient?

Cette expansion du commerce canadien exige une nouvelle et puissante impulsion et ce n'est pas trop espérer que de penser que la récente visite des manufacturiers anglais au Canada aura pour heureux résultats d'entraîner l'établissement sur notre sol de nouvelles usines qui s'efforceront d'exporter leur production.

On peut entrevoir aussi dans ces projets de constructions d'usines anglaises en terre canadienne, la solution du problème de continuité de production et d'approvisionnement des marchés en cas de grèves sur le vieux continent. Toute grève implique un arrêt dans la production et une annulation d'ordres pour beaucoup de producteurs, qu'ils soient ou non touchés par la grève. L'établissement au Canada d'usines-succursales des maisons-mères d'Angleterre supprimerait cet effet désastreux des grèves. Si la cessation du travail en Angleterre empêchait les livraisons des commandes, les usines d'ici doubleraient leur production momentanément et dans la mesure de leur possible, pourraient exécuter les contrats des maisons-mères. Certes ce point de vue n'a pas échappé aux manufacturiers anglais.

Il est bien évident qu'ils ont été séduits également par la position géographique du Dominion vis-à-vis de l'Extrême Orient et de la côte du Pacifique.

Quoiqu'il en soit, plus nombreuses seront les usines au Canada plus impérieux sera le besoin d'exportation et fatalement il en naîtra une poussée dont la portée sera incalculable pour la prospérité du Canada. Nos ressources naturelles et notre facilité de nous procurer une force motrice bon marché sont des éléments industriels de premier ordre et il faut bien reconnaître que si de nombreuses usines américaines sont venues s'établir de ce côté-ci de la frontière, ce n'est pas seulement pour échapper aux droits de douane qui frappaient leurs produits à leur entrée au Dominion, mais aussi parce que les conditions de production y étaient particulièrement favorables.

Ne voyons donc pas d'un mauvais oeil les manufacturiers anglais venir édifier sur notre sol de nouvelles usines; quand ils s'y seront établis, ils reconnaîtront encore mieux la nécessité de l'exportation des produits qu'ils fabriqueront, ils tenteront un effort dans ce sens, et leur ardeur entraînera un mouvement général dont nous devons savoir gré à ces nouveaux confrères.

EN VACANCES.

M. Adhémar Delorme, secrétaire-trésorier de la maison Laporte, Martin & Cie, de cette ville, est parti en vacances à New-York avec Madame Delorme et leur famille, voyageant en automobile. Nous leur souhaitons une excellente vacance et un heureux retour parmi nous.

LE DROIT PRATIQUE.

Décharge d'une garantie.

Les garanties ont été divisées en deux classes:

L'une quand le considérant est entier, comme garantissant le paiement d'un billet ou l'exécution des conventions dans un bail. Quand un tel bail est concédé, la garantie court tout le temps de la durée du bail, et ne sera révoquée que par la mort du garantisseur.

L'autre est quand le "considérant" passe en différentes fois et est en conséquence divisible comme la garantie d'une compte courant dans une banque ou un magasin. Une telle garantie peut être révoquée par notice à cet effet et sera aussi déterminée par la mort du garantisseur et notice de cet événement.

Gardant en vue la distinction ci-dessus, il sera vu volontiers que chacun des événements suivants ou actes décharge le garantisseur:

1° L'expiration du temps ou l'accomplissement du contrat.

2° Notice par le garantisseur au créancier si le "considérant" est divisible comme établi ci-dessus.

3° Mort du garantisseur et notice de cet événement, si le "considérant" est divisible. Comme statué ci-dessus, ceci ne devrait pas s'appliquer à un instrument négociable non encore dû ou à tout contrat dont le temps pour lequel il est à être exécuté n'est pas encore arrivé.

4° Toute altération de l'agrément sans la connaissance et le consentement du garantisseur, opère comme une décharge, lors même que le changement serait à son profit.

5° En garantissant la fidélité d'un commis, tout changement d'emploi par lequel sa fidélité du garantie, résiliera le garantisseur.

6° Une extension de temps par valide agrément donné par le créancier au débiteur sur un article négociable ou autre contrat délivre une caution ou un garant, à moins qu'il ne donne son consentement.

Une simple extension de temps volontaire ne délivrerait pas la caution ni une simple promesse d'étendre le temps parce que la promesse ne serait pas liante légalement.

Afin d'être une décharge à la caution, l'agrément avec le débiteur doit en être un qui lie les créanciers à une extension de temps pour paiement, ainsi qu'ils sont empêchés d'attaquer les débiteurs eux-mêmes durant ce temps et qui conséquemment empêche la caution d'exercer son droit de payer les créanciers et poursuivre le débiteur sur la réclamation.

7° La fraude, soit en ce qui concerne le contrat lui-même, soit sous forme de pratique ou d'agissements mensongers de la part du créancier lui-même ou de celle du débiteur avec le consentement du créancier et destinée à obtenir une garantie. Une telle manœuvre, évidemment irrégulière, ne saurait engager la caution.

Résiliation de garantie.

Formule de résiliation de garantie dans les cas où celle-ci est possible comme ci-dessus spécifié.

Attendu que par mon consentement écrit en date du 19 ... je me suis porté caution vis-à-vis de vous pour M. (nom) de (adresse), en vertu du droit qui m'est réservé et spécifié dans le dit agrément (s'il a été spécifié), je vous notifie par la présente que je résilie et annule le dit consentement à partir de et jours qui suivent, et qu'à dater du jour que je vous indique, ma responsabilité cesse entièrement et prend fin d'une façon définitive.

Daté: le 19 ...

A M. (personne à laquelle la garantie fut faite)
(Signature.)

LE COMMIS DE VENTE.

La façon d'augmenter son efficacité — Comment se perd l'occasion d'effectuer une vente.

Nous nous entretenions récemment avec le chef de la vente d'un gros magasin de détail et lui demandions quelle était son opinion sur les vendeurs des maisons de détail en général et il nous faisait une réponse que tout homme chargé d'un comptoir de vente devrait méditer longuement et bien que son jugement fut un peu sévère et radical, il n'en soulignait pas moins une situation qui n'existe malheureusement que trop dans le commerce de détail.

La prochaine fois, nous disait-il, que vous entrez dans un magasin de détail, posez à l'employé qui se présentera pour vous servir, cinq questions sur l'article que vous désirez acheter; s'il peut seulement répondre à trois d'entre elles sans consulter un catalogue ou prendre avis à haute voix du vendeur en charge du comptoir opposé, vous pourrez vous dire que vous avez affaire à un commis exceptionnel.

En outre, prenez soigneusement note dans tout ce qu'il vous dira de ce que vous pourrez interpréter comme la manifestation d'un effort susceptible de créer un désir d'achat en vous, de vous aider à faire choix d'un article ou d'arrêter votre décision. Relevez tout ce qu'il aura entrepris pour vous influencer, vous suggérer une idée, ainsi que tout ce qu'il aura tenté pour vous donner une description analytique des objets qu'il a dans son stock.

Lorsque vous aurez constaté l'indifférence et l'apathie de ce commis, entrez dans un magasin où le patron vous servira lui-même et ne vous laissera partir qu'après vous avoir fait acheter pour un ou deux dollars de plus que vous n'en aviez l'intention et ce, presque sans effort apparent, par le simple moyen d'un argument persuasif et une enquête bien menée sur ce qu'il peut vous manquer de nécessaire, mais à quoi vous n'aviez pas songé primitivement.

Mettez en parallèle les deux systèmes et concluez vous-même.

On est obligé d'avouer que le raisonnement de ce chef de vente n'est pas dénué de fondements et que bien souvent grande est la divergence qui différencie les deux procédés et partant rend des résultats souvent opposés. D'un côté, nous avons l'employé qui agit comme une machine sans se préoccuper d'étayer un raisonnement susceptible de provoquer et d'augmenter le désir d'acquisition, de l'autre nous sommes en présence d'un homme qui donne de sa personnalité et paye de son individualité pour rendre efficace son action et ajouter par sa propre valeur à la séduction et aux besoins que font naître les objets eux-mêmes. C'est incontestablement ce dernier qui a une juste conception de son métier et qui saisit les nuances subtiles de l'art de vendre, tandis que le premier se désintéresse de la question et ne vend les articles que lorsqu'il ne peut pas faire autrement, c'est-à-dire lorsque ceux-ci se sont vendus d'eux-mêmes sans l'aide du vendeur qui leur est cependant bien utile parfois.

Il est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense de se procurer des commis de vente réellement capables au plein sens de ce qualificatif.

Et c'est pourquoi nous essayons d'indiquer aux jeunes gens la bonne voie, soit en leur soulignant certaines pratiques qu'il convient de ne pas suivre, soit en leur donnant des conseils que notre expérience nous permet de considérer comme profitables.

N'oubliez pas que quelle que soit la ligne dans laquelle vous êtes engagé, votre effort fournira le potentiel de votre réussite. Mettez-vous bien dans l'idée que l'étalage et l'annonce, ne sont pas faits pour supprimer votre travail d'argumentation, ils ne sauraient en aucun cas en tenir place, leur effet persuasif est très limité, ils ne sont que de simples indicateurs, ils canalisent la foule à votre rayon et si derrière le comptoir il n'y a pas un être actif et intelligent pour saisir

l'occasion provoquée par l'annonce et l'étalage ces deux éléments auront été employés en pure perte et la vente ne se fera pas.

Vous ne devez pas vous faire cette fausse conception que votre rôle du vendeur consiste uniquement à "exécuter" les ordres; non, s'il en était ainsi, ce sont des hommes de peine, des empaqueteurs qu'on emploierait pour cette besogne et non des hommes suffisamment instruits et éduqués susceptibles d'établir un raisonnement solide et de faire une démonstration concluante. Vous êtes, vous vendeurs, des sollicitateurs d'ordres au même titre que les voyageurs de commerce qui vont de magasins en magasins proposer leurs articles qu'ils font accepter au prix des plus grands efforts et non sans une démonstration serrée de leur supériorité et de leur prix avantageux. Vous êtes derrière votre comptoir dans la même situation que le voyageur de commerce en route, l'annonce a fait pour vous comme pour eux un travail préparatoire, l'intérêt pour vos articles est créé, mais c'est à vous d'en tirer le meilleur parti. Dans un cas comme dans l'autre, le chemin a été tracé, des possibilités de vente ont été semées par voies d'annonce, il s'agit de récolter, c'est-à-dire d'effectuer les ventes. Nous dirons même que vous êtes beaucoup mieux placés que le voyageur de commerce et que votre tâche est moins lourde pour deux raisons: la première, c'est que le client qui vous rend visite est souvent mieux disposé que celui qu'on dérange momentanément de ses occupations pour lui soumettre des échantillons; la seconde, c'est que vous avez une occasion unique, ayant un client sous la main et ayant scruté les besoins de votre homme, de lui suggérer l'idée d'acheter les articles qui peuvent lui être utiles et qu'il vous est aisé de lui proposer puisqu'ils sont à votre portée. Elles sont multiples et singulièrement efficaces les raisons qui peuvent, qui doivent sauter à votre esprit lorsque vous êtes en présence d'un acheteur; suivant le caractère de la personne à laquelle vous avez affaire, vous devez trouver une foule d'arguments en faveur de vos articles et sans perdre votre temps en discussions oiseuses, ni importuner votre client par un bavardage excessif, il est dans votre pouvoir d'intéresser le visiteur et de l'amener à acheter à votre maison tout ce dont il peut avoir besoin dans votre ligne particulière. Il suffit pour cela d'un peu de bonne volonté, d'une connaissance parfaite du stock en magasin, d'un jugement sûr et rapide de la nature humaine et d'une activité inlassable.

Un fait caractéristique qui met bien en valeur comment une vente peut être manquée en dépit du pouvoir de l'annonce qui amène le client à votre magasin, nous a été fourni dernièrement dans un magasin de la ville. Tandis que nous attendions qu'on nous fasse un paquet de nos différents achats, nous vîmes entrer un monsieur qui demanda à acheter un article spécial d'une marque bien connue.

Or, le fabricant de cet article l'avait modifié légèrement en vue de l'améliorer. Le dit acheteur remarqua immédiatement que le modèle qu'on lui présentait n'était pas conforme à celui annoncé par les réclames et en informa le vendeur, lui disant qu'il était peu disposé à acquiescer cet article modifié. Le vendeur au lieu de profiter de cet incident pour souligner le perfectionnement apporté par ce changement et en faire valoir tous les avantages, avoua naïvement que c'était la première fois qu'il se rendait compte de la chose et s'en montra fort surpris. Il n'en fallait pas plus pour mettre l'acheteur sur ses gardes et le rendre soupçonneux de la valeur de l'article transformé et c'est sans en avoir fait l'achat qu'il s'en alla.

On peut admettre, dans ce cas particulier, que le manufacturier est en grande partie responsable de la déconvenue survenue par suite de sa négligence à ne pas signaler dans ses annonces l'heureuse transformation qu'il avait fait subir à son article, mais on doit bien reconnaître aussi que le vendeur aurait pu sauver la situation et qu'il ne le fit pas par pure ignorance.

La conclusion de cette petite aventure qui ne se répète

que trop souvent est que les commis de vente ne connaissent pas assez les articles qu'ils ont en stock. Pour vendre des spécialités, il faut être capable de convaincre son client de leur supériorité et faire disparaître le doute qui peut subsister dans son esprit. Il faut substituer votre propre assurance et votre conviction à l'hésitation de votre client. C'est là votre rôle, véritable complément indispensable de l'annonce. Et pour arriver à un résultat satisfaisant dans ce sens, il est nécessaire de s'adonner à une étude du stock plus sérieusement qu'on n'a coutume de le faire, et avoir l'oeil à tous les changements qui peuvent y être apportés. Ceci c'est la partie scientifique de la vente; si à cela vous ajoutez votre effort personnel d'une façon soutenue, vous augmenterez jour à jour votre efficacité et vous atteindrez aux plus hauts échelons que votre situation puisse comporter.

LES CANAUX CANADIENS.

Agents de la prospérité commerciale du pays.

De tout temps, au Canada, dit "France-Canada," on a cherché à effectuer les transports par eau et les bateliers canadiens étaient jadis réputés par leur habileté. L'orientation des fleuves et la proximité des grands lacs ont poussé les Canadiens à creuser des canaux. C'est ainsi que, dès 1779, on commençait le canal du Coteau du Lac et celui de La Roche Fendue, aujourd'hui abandonnés. Le canal Lachine en 1825, le canal Welland en 1824, le canal de Rideau en 1826, le canal de Chambly en 1831, furent des travaux considérables pour l'époque. Ils ont été agrandis par la suite et sont encore en usage.

Le but principal que l'on poursuivait était d'abord d'augmenter la navigabilité du Saint-Laurent et des grands lacs, puis celle de la rivière Richelieu et du lac Champlain.

Pour le Saint-Laurent, on a commencé à creuser le chenal dès 1844 et les travaux se poursuivent aujourd'hui suivant un plan beaucoup plus vaste.

Puis le fleuve a été mis en communication avec le lac Supérieur par les canaux de Lachine, de Soulanges, de Cornwall, de Pointe-Ferran, du Rapide-Plat, des Galops, de Murray, de Welland et de Saut-Sainte-Marie, franchissant ainsi une différence de niveau de près de 600 pieds.

D'autre part, Montréal est mis en communication avec Ottawa et Kingston par le canal Lachine et les canaux de l'Ottawa (écluse de Sainte-Anne, canal de Carillon, canal de Granville et canal Rideau), avec une différence de niveau de 509 pieds.

Enfin, la ville de Sorel au confluent du Saint-Laurent et du Richelieu est reliée à New-York par l'écluse de Saint-Ours, le canal Chambly, la rivière Richelieu, le lac Champlain, le canal Champlain et la rivière Hudson.

Le canal de la Trent, en partie exécuté, créera une ligne directe entre le lac Ontario et le lac Huron.

Enfin, le grand projet du canal de la Baie Georgienne qui sera réalisé un jour compléterait ce réseau et permettrait de vastes transports de blé des grands lacs jusqu'au Saint-Laurent et à la mer.

Là sans doute ne s'arrêtera pas l'effort des Canadiens. Déjà l'on projette de réaliser la parfaite navigabilité de grands fleuves intérieurs comme la Saskatchewan et des grandes rivières de la Colombie Britannique. Ainsi, le Canada sera le pays le plus favorisé du Nouveau-Monde pour la facilité de transport des marchandises. En effet, toute la partie centrale de l'immense continent sera reliée à la mer par des voies navigables.

Le trafic qui, déjà, progresse beaucoup, deviendra très considérable. Le blé, le minerai, les bois, toutes les marchandises lourdes franchiront à peu de frais d'énormes distances.

En 1901, le trafic des canaux était de 5,665,259 tonnes; en 1910, il s'est élevé à 42,990,608 et cependant tous les grands

travaux projetés ne sont pas réalisés. Ces marchandises répartissaient ainsi:

| | |
|---|------------------|
| Produits végétaux (blé principalement)... | 4,377,214 tonnes |
| Produits des animaux | 504,667 " |
| Produits des manufactures | 2,225,537 " |
| Produits des forêts | 1,681,418 " |
| Produits des mines | 34,201,772 " |
| Total | 42,990,608 " |

Les navires qui font ces transports des grands lacs l'Océan mènent encore une grande partie (30 pour cent) leur chargement sur Buffalo (Etats-Unis) au lieu de le mener à Montréal qui pourtant est la route la plus directe. Cette anomalie, préjudiciable au Canada, tient à ce que les navires américains qui font ce transport sont trop grands pour passer par le canal Welland et les canaux du Saint-Laurent et qu'en plus ils trouvent plus facilement du fret de retour à Buffalo qu'à Montréal.

Toutefois, le rapide peuplement de l'ouest canadien fera bientôt ce fret de retour indispensable et le perfectionnement des canaux canadiens permettra de conduire à Saint-Laurent toutes les marchandises canadiennes expédiées en Europe.

COMPAGNIES INCORPOREES.

Des lettres-patentes ont été accordées par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, incorporant:

"Columbia Creamery Company, Limited," pour faire le commerce de la crème, du beurre, du fromage, ainsi que de la caséine, du lait, des oeufs, etc., à Montréal. Capital-actions, \$150,000.00.

"La Compagnie Minière du Lac-aux-Sables, Limitée," pour faire l'exploitation des mines et toutes les opérations s'y rapportant, à Saint-Rémi du Lac-aux-Sables. Capital-actions, \$100,000.00.

"Crédit-Canadien Incorporé," pour faire le commerce des immeubles dans toutes ses branches, et toutes autres transactions financières, à Montréal. Capital-actions \$1,000,000.00.

"The Brick & Tile Company of Canada, Incorporated," pour faire le commerce, la manufacture et la pose des tuiles de briques de toute nature et de toutes espèces, pour planchers, trottoirs, cours, murs et cheminées, à Montréal. Capital-actions, \$250,000.00.

"St. Lawrence Political Association, Incorporated," pour former un club social en vue de récréation, et obtenir les meubles et immeubles pour ces fins, à Montréal. Capital-actions, \$10,000.00.

"Caza, Bellehumeur & Compagnie, Limitée," pour exercer l'industrie de confectionneurs et de marchands de modes et d'articles et de marchandises de toutes sortes, et faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches, à Lorrainville, district de Pontiac. Capital-actions, \$9,000.00.

"The Canadian Capital Realty Company," pour exercer le courtage de biens meubles et immeubles dans toutes ses branches, et en particulier pour l'exploitation, la subdivision et la vente d'une terre située dans la cité de Hull, dans le comté de Wright, Province de Québec. Capital-actions, \$125,000.00, à Hull.

"La Culture de Ginseng et autres Plantes Médicinales des Cantons de l'Est, Limitée," pour faire la culture, la préparation, l'exploitation et le commerce du ginseng et de toutes les variétés des plantes médicinales, à Roxton Falls. Capital-actions, \$45,000.00.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux nouvelles compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec:

"The Dorwin Falls Improvement Company, Limited," pour faire le commerce de terres, limites à bois, licences, et pouvoirs d'eau, droits de mines, etc., dans toutes ses branches, à Montréal. Capital-actions, \$250,000.00.

"Richard Hemsley, Limited," pour continuer les affaires maintenant en opérations dans la cité de Montréal, sous le nom de Richard Hemsley Reg'd., et consistant dans la fabrication et le commerce de bijouterie, et de marchandises de toutes descriptions, à Montréal. Capital-actions, \$50,000.00.

"La Compagnie Immobilière de la Pointe-aux-Trembles, Limitée," pour faire le courtage de biens meubles et immeubles, faire les affaires d'une compagnie de terres, et toutes autres transactions financières, à Montréal. Capital-actions, \$50,000.00.

INVENTIONS NOUVELLES.

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, sollicitateurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.-U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Canada.

No 142,050 — Mme G. D. McDermid, Dunedin, Nouvelle-Zélande. Moyen de fixer les ornements pour cheveux.

No 142,075 — Walter Schulthess, Paris, France. Méthode d'éteindre la chaux.

No 142,086 — George T. Wilford, Galt, Ont. Pneû à tube intérieur à sections.

No 142,141 — Joseph Campeau, Montréal. Appareil photographique.

No 142,151 — Henry Finlay, St-Helens, Ang. Fabrication de bière, porter, etc.

No 142,157 — Emanuel J. Hamacher, Wilmot, Ont. Po-teaux de clôture.

Etats-Unis.

No 1,031,838 — Joseph Choquette, St-Hyacinthe, Que. Appareil économique pour la vente de la bière.

No 1,033,197 — Frederick Rothwell, Montreal, Que. Appareil pour répandre le sable sur les rails de chars urbains.

Belgique.

No 244,757 — Joseph O. Nadeau, Cochrane, Ont. Dispositif pour lacer les chaussures.

France.

No 436,415 — Pierre A. Painchaud, Plessisville, Qué. Manivelle de sûreté pour la mise en marche des moteurs à combustion interne.

Demandez une copie gratis du "Guide de l'Inventeur".

LES TARIFS POSTAUX INTERNATIONAUX.

Une des principales questions qu'étudiera le cinquième congrès international des Chambres de Commerce qui se réunira à Boston, en septembre prochain, est la réforme des tarifs postaux internationaux. Nous donnons ci-dessous les propositions qui seront soumises à ce sujet:

La taxe des lettres dans l'union postale universelle.

On se préoccupe depuis bien des années, dans le monde commerçant de divers grands pays, de la question de la réduction de la taxe prévue par la Convention postale universelle pour le transport des lettres. Au lieu de la taxe actuelle de 5 cents pour la lettre jusqu'à 20 grammes avec supplément de 3 cents par chaque poids ou fraction de poids supplémentaire de 20 grammes, le commerce demande une taxe uniforme de 2 cents pour le même poids ou supplément de poids dans toute l'étendue de l'Union postale, le poids étant calculé d'après le système métrique.

Le Congrès des Chambres de Commerce serait bien inspiré en appuyant cette demande de toute son influence.

Motifs. — La lettre à 2 cents est déjà adoptée pour une partie importante du trafic international et intercontinental des lettres. Sa généralisation contribuerait à donner à ce trafic un puissant essor, favorable à l'extension des relations commerciales. Le calcul des taxes fixées sur cette base serait grandement facilité. Les lettres payeraient 2 cents jusqu'à 20 grammes, 4 cents de 20 à 40 grammes, 6 cents de 40 à 60 grammes et ainsi de suite, avec une surtaxe de 1 cent, quel que soit le poids, en cas de non-affranchissement ou d'affranchissement insuffisant.

Il serait à désirer vivement que les Etats signataires de la Convention postale I de 1906 qui, au bénéfice du chiffre III du protocole final de cette Convention, ont conservé les limites de poids et les taxes de la précédente Convention postale de Washington, renoncent à ce régime d'exception et adoptent eux aussi la réforme nouvelle préconisée par ce voeu.

Surtaxe pour lettres non-affranchies ou insuffisamment affranchies.

L'article 5 de la Convention postale universelle I fixe au double de la taxe d'affranchissement normale la surtaxe à payer par le destinataire des lettres et des cartes postales non-affranchies qui lui sont adressées. En cas d'insuffisance d'affranchissement, la surtaxe perçue équivaut au double de l'insuffisance.

Il y a lieu de remplacer cette surtaxe excessive par une redevance modique justifiée par le travail supplémentaire qu'occasionnent à la poste le non-affranchissement ou l'insuffisance d'affranchissement.

Motifs. — L'élévation de la surtaxe actuelle lui donne le caractère d'une véritable amende, qui est d'autant moins justifiée qu'elle frappe le destinataire qui n'est pas fautif, si faute il y a.

Le travail supplémentaire de la poste pour les envois de cette catégorie serait largement rétribué, pensons-nous, par une surtaxe uniforme de 1 cent perçue aussi bien pour les lettres et cartes non-affranchies que pour celles qui sont insuffisamment affranchies. Il paraît superflu de motiver plus longuement ce postulat qui a fait l'objet de discussions multiples dans les milieux commerçants de divers pays.

Echantillons de marchandises.

La Convention postale universelle I, article 55, dispose que les échantillons de marchandises ne doivent pas dépasser le poids de 350 grammes, ni avoir une valeur marchande.

Cette dernière disposition doit être abolie, et il est nécessaire d'augmenter à 500 grammes la limite de poids des échantillons.

Motifs. — En prévoyant une taxe réduite de transport pour les échantillons de marchandises, on a voulu faciliter le trafic de cette catégorie d'envois; mais la condition à laquelle est liée cette réduction la rend illusoire dans des cas très nombreux, car la plupart des échantillons de marchandises ont "une valeur marchande". C'est là d'ailleurs une expres-

sion dont le sens est très élastique et qui est interprétée d'une manière fort différente par les administrations postales. Ce n'est pas l'absence de valeur, mais la limitation du poids qui doit établir la distinction nécessaire entre cette catégorie d'envois et les colis soumis aux taxes et formalités douanières.

Dans la plupart des pays, le commerce estime insuffisante la limite actuelle de 350 grammes, et le Congrès des Chambres de Commerce répondrait à un vœu général en demandant l'élévation à 500 grammes de cette limite. Cette augmentation de poids pourrait être accordée d'autant plus facilement que plusieurs pays exonèrent déjà actuellement des droits de douane les envois postaux dont le poids brut n'excède pas 500 grammes.

Colis postaux — Limite de poids et taxes des colis postaux.

La Convention postale universelle IV, article 1, fixe à 10 livres la limite de poids des colis postaux. Le commerce international demande dans ce domaine de nouvelles facilités, déjà créées dans les relations postales entre certains pays qui, au bénéfice du paragraphe 2 de l'article 1, admettent les colis postaux jusqu'à 20 livres. Il conviendrait de généraliser ce progrès pour les pays de l'Union postale, tout en laissant subsister, par une disposition spéciale et à titre d'exception, la limite de 10 livres en faveur des pays auxquels leur législation intérieure ne permet pas l'expédition de colis dépassant 10 livres.

La limite de poids de 20 livres étant ainsi devenue la règle, il conviendrait de créer une catégorie spéciale de colis postaux d'un poids maximum de 2 livres et qui, moyennant une taxe spéciale, seraient transportés par une voie accélérée. L'on donnerait ainsi satisfaction à un vœu du commerce tendant au transport par la poste aux lettres d'échantillons jusqu'au poids de 2 livres, vœu dont la prise en considération s'est toujours heurtée et se heurterait encore à des objections, notamment d'ordre douanier.

Ces objections ne seraient pas opposables à l'innovation projetée des colis accélérés de 2 livres.

Quant à la taxe des colis postaux, elle devrait être modifiée en donnant au paragraphe 1, article 3, de la Convention IV, à peu près la teneur suivante :

L'Administration du pays d'origine est redevable, envers chacune des Administrations participant au transit territorial, d'un droit de 5 cents par colis jusqu'au poids de 2 livres, de 10 cents par envoi pour les colis de plus de 2 jusqu'à 10 livres et de 14 cents par envoi pour les colis de plus de 10 livres jusqu'à 20 livres. Des modifications correspondantes devraient être adoptées pour les taxes spéciales en cas de transports maritimes (sec. 2 de l'art. 3 de la Convention IV).

Retards des colis postaux.

La Convention postale universelle concernant l'échange des colis postaux n'impose aux Etats signataires aucune responsabilité quelconque en cas de retard de livraison des colis postaux. Ni l'expéditeur, ni le destinataire d'un colis postal ne sont fondés à demander une indemnité, quelle que soit l'importance du dommage qui leur est causé par le retard.

Le commerce international souffre de cette lacune, que les Congrès postaux se sont refusés à combler jusqu'à ce jour.

Il paraît indispensable de réaliser enfin un progrès dans ce domaine et de fixer un délai de livraison raisonnable, au delà duquel la responsabilité des Administrations postales serait engagée. Le délai pourrait être différent suivant les pays de destination. A la rigueur, une modeste surtaxe pourrait être perçue de l'expéditeur qui a un intérêt spécial à s'assurer contre le retard.

Motifs. — Les colis postaux sont assurés par la Convention internationale, dans une mesure déterminée, contre la perte, la spoliation et l'avarie. Il n'est pas logique que la

responsabilité des Administrations postales ne s'étende pas également aux cas de retards qui peuvent causer aux intéressés le même préjudice.

Sous le régime actuel, le retard n'engage la responsabilité du transporteur que pour autant que le colis est considéré comme perdu, c'est-à-dire après un délai d'une année à dater du jour de la réclamation.

Il est superflu de préciser ici la nature des inconvénients résultant des retards de livraison des colis postaux expédiés de l'étranger ou à l'étranger, et de l'impossibilité dans laquelle se trouve aujourd'hui l'expéditeur de s'assurer contre ces retards. D'un autre côté, il ne semble pas opportun de préciser ici dans quels pays les colis postaux sont le plus exposés aux retards. Ce qui importe, c'est que, après avoir reconnu la nécessité d'une réforme dans ce domaine, le Congrès international des Chambres de Commerce prie instamment les Etats de l'Union postale d'inviter leurs délégués au prochain Congrès postal universel de rechercher les moyens pratiques de réaliser cette réforme le plus rapidement possible.

PARFUMERIE.

Nous avons reçu de la maison Gattefossé & Fils (matières premières pour parfumerie, droguerie, pharmacie, confiserie, distillerie), 15 à 19 rue Camille, à Lyon (France), l'avis suivant qui ne manquera pas d'intéresser les marchands de parfums :

Nous avons le plaisir de vous aviser que nous venons d'éditer un nouvel aide-mémoire de Parfumerie, intitulé : "Formulaire de Cosmétique" et qui traite exclusivement des spécialités qui peuvent être fabriquées sans alcool.

Ces produits non alcooliques sont de plus en plus demandés à cause des avantages dont ils jouissent, soit dans le régime intérieur (suppression des formalités et droits de régie), soit à l'exportation (diminution des droits de douane, etc.).

Vous savez que nous nous appliquons depuis 20 ans à perfectionner les parfums solubles dans l'alcool faible et dans l'eau : Essences déterpénées, parfums artificiels, fixateurs naturels et synthétiques solubles dans l'eau, et que nous avons acquis dans cette branche une grande expérience. D'autre part, la documentation importante que nous réunissons pour en faire profiter nos clients, les recherches de nos laboratoires, nous mettent à même, mieux que qui que se soit, de vous renseigner de la façon la plus utile.

Nous sommes, vous le savez, à votre entière disposition pour vous aider dans vos recherches et simplifier vos travaux, et nous souhaitons que vous ayez l'occasion de mettre notre bonne volonté à l'épreuve.

Nous avons, à l'intention des marchands de parfums, tiré une édition légère de poche, brochée, que nous serons heureux d'offrir gratuitement à ceux qui nous en feront la demande.

GATTEFOSSE & FILS.

A MEDITER.

Nous connaissons des maisons qui mettent en route des voyageurs qui ignorent la composition de leur propre stock et qui ne savent rien des marchandises qu'ils ont à vendre, sinon les prix qu'on leur a donnés. Ils n'ont qu'une pensée : faire un gros chiffre d'affaires. Ils ont trois prix pour leurs articles : un pour le tout petit commerce ; un autre pour le moyen commerce achetant par quantités normales ; enfin un troisième pour le gros commerce achetant par quantités importantes et considéré comme le meilleur du marché. Invariablement, ils consentent le dernier prix à ces trois catégories dans la crainte de manquer une commission s'ils n'agissent pas ainsi.

Epicerie et Provisions

LA SITUATION

Décidément, les pois en conserves font parler d'eux cette saison. En effet, nous avons, à plusieurs reprises, annoncé la faillite de la récolte en France. puis, le fait que les fournisseurs en gros avaient décidé de retirer leurs cotes.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de dire que, par contrecoup de la restriction dans l'importation, les pois en conserves du Canada ont dû être haussés de 12 à 19 cents pour le moment. On ne peut guère prévoir ce que l'avenir nous réserve.

Mardi, le 13 août, à 11.30 heures, on a annoncé une baisse générale de 10 cents par 100 livres sur tous les sucres raffinés. Le marché, quoique assez actif, ne transige que de petites quantités.

Les dernières nouvelles annoncent que la récolte des raisins de Valence est mauvaise et qu'il en est de même pour les olives.

Les farines d'avoine sont en hausse de 10 à 15 cents par livre.

En général, le marché est assez actif et ferme.

Nous cotons:

SUCRES

La demande se continue très forte.

| | |
|---|------|
| Extra granulé sac les 100 lbs. | 4.95 |
| Extra granulé, balle 5 x 20 100 lbs. | 5.05 |
| Extra granulé, baril les 100 lbs. | 5.45 |
| Extra granulé, bte 50 lb. 100 lb. | 5.60 |
| Extra granulé, ½ bte 25 lb., 100 lb. | 5.85 |
| No 1 Yellow baril les 100 lbs. | 4.55 |
| No 1 Yellow sac, les 100 lbs. | 4.55 |
| Powdered baril 100 lbs. | 5.15 |
| Powdered bte 50 lbs. les 100 lbs. | 5.35 |
| Paris Lumps ½ bte 25 lb., 100 lbs. | 6.00 |
| Crystal Diamond, baril, 100 lbs. | 5.85 |
| Crystal Diamond, ½ bte 50 lbs. les 100 lbs. | 5.90 |
| Crystal Diamond, ¼ bte 25 lbs. les 100 lbs. | 6.10 |
| Crystal Diamond, Domino, 20 cartons 5 lbs. les 100 lbs. | 0.35 |
| Sucres bruts cristallisés lb. (manquent) | |
| Sucres bruts non cristallisés. lb. (manquent) | |

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

MELASSES

Très bonne demande.

| | | | |
|--------------------------------|------|------|------|
| Barbade, choix, tonne | 0.32 | 0.33 | 0.35 |
| Barbade, tierce et qrt. | 0.35 | 0.36 | 0.38 |
| Barbade, demi qrt. | 0.37 | 0.38 | 0.40 |
| Mélasse fancy, tonne | 0.37 | 0.38 | 0.40 |
| Mélasse fancy, tierce et quart | 0.40 | 0.41 | 0.43 |
| Mélasse fancy, demi qrt. | 0.42 | 0.43 | 0.45 |

Les prix s'entendent: 1ère colonne, pour territoire ouvert; 2e colonne, pour territoire combiné; 3e colonne, pour Montréal et ses environs.

SAINDOUX

Bonne demande.

| | |
|------------------------------|-------|
| Saindoux pur, en tinette | 0.14½ |
| Saindoux pur, en seau | 2.90 |
| Saindoux pur, cse de 10 lbs. | 0.14½ |
| Saindoux pur, cse de 5 lbs. | 0.14½ |
| Saindoux pur, cse de 3 lbs. | 0.15 |

FARINES ET PÂTES ALIMENTAIRES

Pâtes alimentaires

Bonne demande.

Nous cotons:

| | |
|--|-------------|
| Arrow root, boîte de 7 lbs. | 0.15 |
| Farine Five Roses qrt. | 0.00 6.70 |
| Farine Five Roses sac | 0.00 3.20 |
| Farine Household qrt. | 0.00 6.70 |
| Far. patente hongroise, sac | 0.00 3.15 |
| Far. "Regal", sac | 0.00 3.20 |
| Far. "Regal", qrt. | 0.00 6.70 |
| Farine Household, sac | 0.00 3.20 |
| Far. straight roller, sac | 0.00 2.70 |
| Far. patente hongroise, qrt. | 0.00 6.40 |
| Farine à pâtis. Océan, qrt. | 0.00 5.85 |
| Far. d'avoine granulée, sac | 0.00 3.00 |
| Far. d'avoine standard, sac | 0.00 3.00 |
| Farine d'avoine fine sac | 0.00 3.00 |
| Farine d'avoine roulée, bri. | 0.00 5.00 |
| Farine d'avoine roulée, sac | 0.00 2.70 |
| Farine de sarrasin sac | 0.00 3.00 |
| Far. de blé-d'Inde ord., sac | 0.00 2.40 |
| Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, caisse | 0.00 4.00 |
| Cream of wheat cse | 0.00 5.75 |
| Fécule de maïs, 1re qté, lb. | 0.07 0.08 |
| Fécule de maïs, 2e qté, lb. | 0.04½ 0.05½ |
| Fécule de pommes de terre, qrts de 1 lb. doz. | 0.00 1.35 |
| Vermicelle, macaroni et spaghetti Canadiens. | |
| Boîtes de 5 lbs. bte | 0.00 0.27½ |
| En vrac | 0.00 0.05½ |
| Paquets de 1 lb. | 0.00 0.09½ |
| Nouilles aux oeufs: | |
| Paquets de ½ lb. lb. | 0.00 0.07 |
| Spaghetti, pâtes assorties; alphabets, chiffres, animaux nouilles, coudes, importés en vrac. lb. | 0.00 0.06½ |
| En paquets de 1 lb. lb. | 0.00 0.07½ |
| Tapioca pearl, en sac, la lb. | 0.00 0.06½ |
| Tapioca seed, en sac la lb. | 0.00 0.06½ |
| Tapioca flake lb. | 0.07(0.08 |
| Sagou lb. | 0.05½ 0.06 |

FROMAGES CANADIENS

Bonne demande.

Les fromages petits et gros se vendent aux épiciers 14 et 14½ la livre.

VINAIGRE

Nous cotons, prix nets:

| | |
|--|-----------|
| Pollman, cruches paillées, 4 gall. ifp. cruche | 0.00 2.20 |
| Domestique triple, cruches paillées, 4 gal. imp., cruche | 0.00 1.20 |
| 72 grains le gall. | 0.00 0.12 |
| 88 grains le gall. | 0.00 0.15 |
| 100 grains (proof) le gall. | 0.00 0.19 |

THÉS

Très bonne demande, sauf pour les thés du Japon. Les verts de Chine sont plutôt négligés.

ÉPICES PURES, GRAINES ET SEL

Bonne demande courante.

Nous cotons:

| | |
|----------------------------|------------|
| Allspice, moulu lb. | 0.15 0.18 |
| Anis " | 0.11 0.12½ |
| Canary Seed " | 0.05 0.06 |
| Cannelle, moulu " | 0.20 0.24 |
| Cannelle en mottes " | 0.18 0.22 |
| Clous de girofle moulus " | 0.23 0.28 |
| Clous de girofle entiers " | 0.22 0.30 |
| Colza " | 0.06 0.08 |
| Crème de tartre " | 0.23 0.24 |
| Gingembre moulu " | 0.20 0.30 |
| Gingembre en racine " | 0.17 0.20 |
| Graine de lin non moulu " | 0.00 0.07 |
| Graine de lin moulue " | 0.08 0.10 |
| Graine de chanvre " | 0.04½ 0.05 |
| Macis moulu " | 0.00 0.90 |
| Mixed spices moulues " | 0.18 0.22 |
| Muscade " | 0.35 0.50 |
| Muscade moulue " | 0.00 0.50 |

| | |
|-------------------------------|------------|
| Piments (clous ronds) " | 0.12 0.15 |
| Poivre blanc rond " | 0.22½ 0.25 |
| Poivre blanc moulu " | 0.23 0.27 |
| Poivre noir rond " | 0.18 0.20 |
| Poivre noir moulu " | 0.16 0.20 |
| Poivre de Cayenne pur " | 0.21 0.25 |
| Whole pickle spice " | 0.16 0.20 |
| Sel fin en sac | 1.30 |
| Sel fin en ¼ de sac | 0.00 0.40 |
| Sel fin, quart, 3 lbs. | 2.95 3.05 |
| Sel fin, quart, 5 lbs. | 0.00 2.95 |
| Sel fin, quart, 7 lbs. | 2.80 2.85 |
| Sel fin, en quart de 280 lbs. | |
| Ordinary fine | 0.00 1.80 |
| Fine | 0.00 2.05 |
| Dairy | 0.00 2.15 |
| Cheese | 0.00 2.45 |
| Gros sel, sac | 0.60 0.65 |

ORGE

Nous cotons:

| | |
|------------------------|------------|
| Orge mondé (pot) sac | 0.00 3.45 |
| Orge mondé (pot) baril | 0.00 7.25 |
| d'un sac lb. | 0.00 0.04½ |
| Orge mondé (pearl) sac | 0.00 5.10 |
| Orge perlé (pearl) lb. | 0.00 0.05½ |

LEGUMES SECS

Assez bonne demande.

Nous cotons:

| | |
|---|-------------|
| Fèves de Lima de Cal., lb. | 0.07½ 0.08 |
| Fèves blanches, Can. lb. | 0.05½ 0.05½ |
| Fèves jaunes minot | 2.00 2.10 |
| Abricots Cal., 2½ lbs. | 0.00 3.25 |
| Épicolets (haricots), sac de 220 lbs. lb. | 0.00 0.10 |
| Lentilles rouges, par sac lb. | 0.07 0.09 |
| Lentilles par sac lb. | 0.08 0.10 |
| Pois Verts No 1 lb. | 0.04 0.05 |
| Pois cassés le sac | 0.00 3.80 |
| Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac | 0.00 2.60 |

RIZ

Demande passable pour petites quantités.

Le marché primaire toujours très ferme et à la hausse.

Nous cotons:

Riz importés:

| | |
|--|-------------|
| Riz Patna, sacs de 56 lbs., suivant qualité lb. | 0.05½ 0.05½ |
| Riz Carolina | 0.08½ 0.10 |
| Riz moulu (manquent) | |
| Riz soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 pintes | 0.00 4.25 |

Riz décortiqués au Canada:

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

| | |
|------------------------------|-----------|
| Qualité B, ste de 250 lbs. | 0.00 4.00 |
| Qualité C, sac de 100 lbs. | 0.00 3.90 |
| Sparkle | 0.00 5.20 |
| India Bright (sac de 100 lb) | 0.00 4.15 |
| Lustre | 0.00 4.25 |
| Polished Patna | 0.00 4.45 |
| Pear Patna | 0.00 4.95 |
| Imperial Glacé Patna | 0.00 5.35 |
| Crystal Japan | 0.00 5.50 |
| Snoo Japan | 0.00 5.80 |
| Ice Drips Japan | 0.00 6.05 |

FRUITS SECS

Demande un peu améliorée.

Nous cotons:

Dattes et figues:

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Dattes en vrac 1 lb. | 0.00 0.06 |
| Dattes en pqts de 1 lb. | 0.07 0.07½ |
| Figues sèches en sac, 3 couronnes lb. | 0.10½ 0.11 |
| 7 couronnes lb. | 0.10½ 0.11½ |
| 5 couronnes lb. | 0.11½ 0.12½ |
| 6 couronnes lb. | 0.13 0.14 |
| 9 couronnes lb. | 0.15 0.16 |

| | | | | | | | | | | | |
|--|------------|-------|-------|---|------------|-------|-------------------------------|----------------------------------|----------|----------|------|
| 16 onces | bte | 0.11½ | 0.12½ | Epinarsds imp. | bte | 0.11 | 0.12 | Harengs marinés, imp. | " | 1.40 | 1.65 |
| 10 onces | bte | 0.08 | 0.08½ | Fèves Golden Wax, 2 lbs. | 0.97½ | 1.00 | Harengs aux Tom., imp. | " | 1.35 | 1.40 | |
| Raisins de Corinthe | Lb. | | | Fèves vertes | 2 lbs. | 0.97½ | 1.00 | Harengs kippered, imp. | " | 1.45 | 1.70 |
| Corinthe Filiatras. en vrac | 0.07 | 0.07½ | | Fèves de Lima | 2 lbs. | 0.00 | 1.35 | Harengs imp., bte 100, bte | | 1.70 | 1.75 |
| Corinthe Filiatras en cartons 1 lb | 0.08 | 0.08½ | | Flageolets importés | bte | 0.13½ | 0.15 | Harengs Canadien Kippered | | 1.05 | 1.10 |
| Raisins de Malaga | Lb. | | | Haricots verts imp. | bte | 0.13 | 0.17 | Harengs Canadiens, sauce | | | |
| Rideau | bte | 0.00 | 2.50 | Macédoine de légumes, bte | 0.10 | 0.10 | tomates | | 1.15 | 1.40 | |
| Balmoral | bte | 0.00 | 3.00 | Marinades en seau, 5 gal. | 0.00 | 2.25 | Harengs Labrador | brl. | 0.00 | 5.75 | |
| Orléans | bte | 0.00 | 4.00 | Petits pois imp. moyens | bte | 0.11 | 0.11 | Harengs Labrador | ¼ brl. | 0.00 | 3.25 |
| Royal Excelsior | bte | 0.00 | 4.80 | Petits pois imp. mi-fins, bte | 0.11 | 0.12 | Homards, bte plate, 1 lb. | " | 5.60 | 5.70 | |
| Raisins Sultana | Lb. | | | Petits pois imp., fins, bte | 0.16 | 0.17 | Homards, bte plate, ½ lb. | " | 2.90 | 3.00 | |
| En vrac | 0.00 | 0.11 | | Petits pois imp. ext. fins, bte | 0.17 | 0.15 | Homards, bte haute, 1 lb. | " | 5.40 | 5.50 | |
| Cartons 1 lb. | 0.15 | 0.16 | | reus pois imp., surfins, bte | (manquent) | | Huitres (solid meat), 5 oz. | | | | |
| Raisins de Valence | Lb. | | | Pois Can. English Garden | 1.22½ | 1.25 | Huitres (solid meat), 10 oz. | doz. | 0.00 | 1.40 | |
| Valence fine off Stalg btes de 28 lbs. | 0.06 | 0.07 | | Pois Can. Early June | 1.27½ | 1.30 | Huitres | 1 lb. | 0.00 | 1.40 | |
| Valence Selected, btes de 28 lbs. | 0.06½ | 0.07½ | | Pois Sweet Wrinkled | 1.32½ | 1.35 | Huitres | 2 lbs. | 0.00 | 2.25 | |
| Valence Layers, 4 cour., btes de 28 lbs. | 0.07½ | 0.08 | | Pois Can. Ext. Fine Sifted | 0.00 | 1.80 | Maquereau, tin 1 lb., la doz. | | 0.00 | 1.45 | |
| Raisins de Californie | Lb. | | | Succotash | 2 lbs. | 0.00 | 1.15 | Morue No 2 | lb. | (manque) | |
| Epépinés, paq. 1 lb., fancy | 0.00 | 0.08½ | | Tomates, 3 lbs. | doz. | 0.00 | 1.65 | Morue grosse en quart lb. | (manque) | | |
| Epépinés, paq. 1 lb., choix | 0.00 | 0.08 | | Truffes, ½ boîte | 5.00 | 5.40 | Morue grosse en quart lb. | 0.06 | 0.06½ | | |
| Noix et Amandes | Lb. | | | Conservés de fruits | | | | | | | |
| Amandes Tarragone | 0.16, 0.17 | | | Bonne demande. | | | | | | | |
| Amandes Valence écalées | 0.35 | 0.37 | | Par doz., groupe No 1 No 2 | | | | | | | |
| Avelines | 0.11 | 0.12 | | Ananas coupés en dés, | | | | | | | |
| Noix Grenoble Mayette | 0.14 | 0.15 | | 1½ lb. 0.00 2.25 | | | | | | | |
| Noix Marbot | manque | | | Ananas importés 2½ lbs. 0.00 3.25 | | | | | | | |
| Noix de Bordeaux écalées | 0.26 | 0.28 | | Ananas entiers (Can.) 3 lb. 0.00 2.50 | | | | | | | |
| Noix du Brésil | 0.14 | 0.15 | | Ananas tranchés (Can.) 2 lb. 0.00 1.75 | | | | | | | |
| Noix de coco râpées, à la lb. | 0.00 | 0.25 | | Ananas râpés (emp. Can.) 2 lbs. 0.00 1.77½ | | | | | | | |
| Noix Pécán polies Jumbo | 0.18 | 0.19 | | Bluets Standard doz. 0.00 1.25 | | | | | | | |
| Noix Pécán cassées | 0.00 | 0.00 | | Cerises rouges avec noyau, 2 lbs. 1.55 1.55½ | | | | | | | |
| Noix Tarragone | 0.16 | 0.17 | | Fraises, sirop épais 2 lbs. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| Peanuts non rôties, Sun | 0.00 | 0.08½ | | Fraises (confitures) 1.35 2.20 | | | | | | | |
| Peanuts non rôties, Bon Ton | 0.00 | 0.09½ | | Framboises, sirop épais, 2 lbs. 2.12½ 2.15 | | | | | | | |
| Peanuts non rôties, Coon | 0.00 | 0.07 | | Gadelles rouges, sirop épais 2 lbs. 1.97½ 0.00 | | | | | | | |
| Peanuts rôties, Coon | 0.08½ | 0.09 | | Gadelles noires, sirop épais 2 lbs. 2.90 0.00 | | | | | | | |
| Peanuts rôties, G. | 0.09 | 0.10 | | Groseilles, sirop épais, 2 lbs. 0.00 2.00 | | | | | | | |
| Peanuts non rôties, G. | 0.00 | 0.07½ | | Marinades can. 1 gal. gal. 0.00 0.80 | | | | | | | |
| Peanuts rôties, Sun | 0.10 | 0.11 | | Pêches, 1 gal. gal. 1.27½ 1.79 | | | | | | | |
| Peanuts rôties, Bon Ton | 0.11 | 0.12 | | Pêches jaunes 2 lbs. 0.00 1.90 | | | | | | | |
| Pruneaux 30/40 | 0.00 | 0.12 | | Pêches 3 lbs. 0.00 2.90 | | | | | | | |
| Pruneaux 40/50 | 0.00 | 0.11 | | Poires (Bartlett) 2 lbs. 0.00 1.80 | | | | | | | |
| Pruneaux 50/60 | 0.00 | 0.10 | | Poires 3 lbs. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| Pruneaux 60/70 | 0.00 | 0.09½ | | Pommes 3 lbs. 0.00 1.10 | | | | | | | |
| Pruneaux 70/80 | 0.00 | 0.09 | | Mures, sirop épais 2 lbs. 0.00 1.90 | | | | | | | |
| Pruneaux 80/90 | 0.00 | 0.08½ | | Pommes Standard gal. 0.00 3.05 | | | | | | | |
| Pruneaux 90/100 | 0.00 | 0.08 | | Prunes Damson, sirop épais 2 lbs. 1.10 1.15 | | | | | | | |
| Fruits évaporés | Lb. | | | Prunes Lombard, sirop épais 2 lbs. 0.00 1.02½ | | | | | | | |
| Abricots, boîte 25 lbs. | 0.00 | 0.15 | | Prunes de Californie, 2½ lb. 0.00 2.74 | | | | | | | |
| Nectarines | 0.09½ | 0.11 | | Prunes Greengage, sirop épais 2 lbs. 0.00 1.30 | | | | | | | |
| Pêches, boîtes 25 lbs. | 0.00 | 0.12½ | | Rhubarbe Preserved, 2 lbs. 0.00 1.50 | | | | | | | |
| Poires, boîtes 25 lbs. | 0.00 | 0.14 | | Rhubarbe gall. 0.00 3.90 | | | | | | | |
| Pommes tranchées, évaporées btes de 50 lbs. | 0.00 | 0.11 | | Fruits sous verre, flacons de 1 chopine: | | | | | | | |
| Pelures de fruits | Lb. | | | Fraises doz. 0.00 3.00 | | | | | | | |
| Citron | 0.10½ | 0.11 | | Pêches doz. 0.00 2.85 | | | | | | | |
| Citronnelle | 0.16½ | 0.17 | | Cerises blanches doz. 0.00 2.25 | | | | | | | |
| Orange | 0.11½ | 0.12 | | Cerises noires doz. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| CONSERVES ALIMENTAIRES | | | | Framboises doz. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| Conservés de Légumes | | | | Mûres doz. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| Bonne demande sur toute la ligne, mais pour besoins immédiats seulement. | | | | Gadelles rouges doz. 0.00 2.40 | | | | | | | |
| Nous cotons: | | | | Conservés de poissons | | | | | | | |
| Asperges (Pointes), 2 lbs. | 2.05 | 3.00 | | Très bonne demande pour les sardines et harengs, assez bonne pour les autres. | | | | | | | |
| Asperges entières can., 2 lb. | 0.00 | 2.50 | | Nous cotons: | | | | | | | |
| Asperges Californie, 2 lbs. | 0.00 | 3.65 | | Anchois à l'huile (suivant format) doz. 1.60 4.50 | | | | | | | |
| Epinarsds 2 lbs. | 0.00 | 1.60 | | Caviar ½ lb. doz. 3.60 3.75 | | | | | | | |
| Betteraves tranchées, 3 lb. | 0.00 | 1.30 | | Caviar ¼ lb. doz. 7.00 7.20 | | | | | | | |
| Blé d'Inde 2 lb. | 0.95 | 0.97½ | | Crabes 1 lb. doz. 3.75 3.00 | | | | | | | |
| Blé d'Inde en épis, gal. | 0.00 | 5.50 | | Crevettes en saumure, 1 lb. 0.00 1.10 | | | | | | | |
| Catsup, bte 2 lbs. | doz. | 0.00 | 0.85 | Crevettes sais saumure, 1 lb. 0.00 1.80 | | | | | | | |
| Catsup au gal. | doz. | 0.00 | 5.00 | Finnan Haddies doz. 1.35 1.40 | | | | | | | |
| Champignons hôtel, boîte | 0.13 | 0.14 | | Harengs frais, importés, doz. 1.10 1.45 | | | | | | | |
| Champignons 1er choix | 0.19 | 0.20 | | | | | | | | | |
| Champignons choix, btes | 0.17 | 0.18 | | | | | | | | | |
| Choux de Bruxelles imp | 0.17 | 0.18 | | | | | | | | | |
| Croux-fleurs 2 lbs. | 0.00 | 1.65 | | | | | | | | | |
| Citrouilles 3 lbs. | 0.00 | 0.95 | | | | | | | | | |
| Citrouilles gal. | 2.75 | 3.00 | | | | | | | | | |
| Epinarsds gall. | 0.00 | 6.00 | | | | | | | | | |

| | | |
|---|-------|------|
| Couperose, brls 370 lb. lb. | 0.01 | 0.02 |
| Crème de tartre lb. | 0.24 | |
| Gelatine rouge en feuilles lb. | 0.60 | |
| Gelatine blanche en feuilles, lb. | 0.35 | |
| Gelatine Knox en feuil., doz. | 1.25 | 1.30 |
| Gomme arabique lb. | 0.15 | 0.16 |
| Houblon pressé lb. (manque) | | |
| Lessive commune doz. | 0.35 | |
| Lessive commune grosse | 3.75 | |
| Paraffine pour cierges, lb. | 0.10 | 0.12 |
| Plâtre à terre, sac 100 lbs., sac | 0.70 | |
| Poudre insecticide lb. | 0.00 | 0.50 |
| Résine blanche lb. | 0.03½ | 0.05 |
| Résine G., suiv. quant, lb. | 0.03½ | 0.05 |
| Salpêtre en cristaux, brls 112 lbs. lb. | 0.04½ | 0.06 |
| Sel à Médecine | 0.01 | 0.02 |
| Sel d'Epsom sac 224 lbs., lb. | 0.01½ | 0.03 |
| à pate, 112 lbs. | 0.00 | 2.00 |

Sola laver:

| | | |
|-------------------------------------|-------|-------|
| Sacs 224 lbs., 100 lbs. | 0.75 | 0.80 |
| Soude caustique en mor. lb. | 0.00 | 0.02½ |
| Soufre en bâtons, brls 336 lbs. lb. | 0.01½ | 0.03 |
| Soufre moulu sacs 112 lb. | 1.65 | 1.70 |
| Tourteaux de lin moulu, sac | 2.20 | 2.30 |
| Vitriol, brls | 0.06½ | 0.07 |

BOUGIES, CIERGES ET HUILES DE SANCTUAIRE

Nous cotons:

| | | |
|---|-------|-------|
| B. Paraffine en vrac, boîte de 40 lbs.: | | |
| 6 à la lb lb. | 0.00 | 0.07½ |
| 12 à la lb. lb. | 0.00 | 0.10 |
| Paraffine, 6 à la lb | 0.08 | 0.09 |
| Paraffine, 12 à la lb. | 0.08½ | 0.09½ |
| B. Stéarique, 14 oz. 6 et 12 | 0.00 | 0.12½ |
| B. Stéarique, 16 oz. 6 et 8 | 0.14 | 0.15 |
| Cierges approuvés lb. | 0.00 | 0.37½ |
| Huile de 8 jours gallon | 1.20 | 1.30 |

PLATS EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|--|------|-------|
| Carrés de ½ lb., crate | 0.00 | 0.37½ |
| Carrés de 1 lb., crate, 500 | 0.00 | 0.77½ |
| Carrés de 2 lbs., crate | 0.00 | 0.45 |
| Carrés de 3 lbs., crate | 0.00 | 0.50 |
| Carrés de 5 lbs., crate | 0.00 | 0.65 |
| Sac en popres, augmentation de 7½ p.c. | | |

CUVETTES EN BOIS

Nous cotons:

| | | |
|-----------------------|-------|--|
| Cuvette No 0, la doz. | 10.50 | |
| Cuvette No 1, la doz. | 8.50 | |
| Cuvette No 2, la doz. | 7.00 | |
| Cuvette No 3, la doz. | 6.00 | |

EPINGLES A LINGE

Épingles ordinaires:

| | | |
|----------------------------|------|--|
| Boîtes de 5 grosses la bte | 0.70 | |
| Épingles à ressort: | | |
| Boîtes de 2 grosses la bte | 0.00 | |

BALAIS

Nous cotons:

| | | |
|--------------------------------|---------|-------|
| Avec manches ordinaires | La doz. | |
| 5 cordes | 0.00 | 4.25 |
| 4 cordes | 0.00 | 3.50 |
| 3 cordes | 0.00 | 2.75 |
| 2 cordes | 0.00 | 2.50 |
| Mêlés de jonc, 4 cordes | 0.00 | 3.10 |
| A longs manches | 0.00 | 3.50 |
| Avec manches bambou: | | |
| 4 cordes | 4.25 | 5.50 |
| A long manche | 3.00 | 3.50 |
| D'enfant, 2 cordes | 0.00 | 1.10 |
| D'enfant, 1 corde | 0.00 | 0.85 |
| Manches de faubert (mop), doz. | 1.20 | |
| Corde à linge, 50 pds. doz. | 0.00 | 1.50 |
| Corde à linge, 60 pds. doz. | 0.00 | 1.90 |
| Coton à chandelle lb. | 0.00 | 0.31 |
| Câble Sisal, 7/16 et plus | 0.00 | 0.09½ |
| Câble Sisal, ½ | 0.00 | 0.10½ |
| Câble Sisal, 5/16 | 0.00 | 0.10½ |
| Câble Sisal, ¼ | 0.00 | 0.10½ |
| Câble Sisal, 3/16 | 0.00 | 0.11½ |
| Ficelle de coton, 4 brins | 0.25 | 0.25½ |
| Ficelle de coton, 3 brins | 0.22 | 0.22½ |

| | | |
|---------------|------|------|
| Ligneul No 8 | 0.00 | 0.58 |
| Ligneul No 10 | 0.00 | 0.65 |
| Ligneul No 12 | 0.00 | 0.68 |
| Ligneul No 15 | 0.00 | 0.75 |

PAPIER D'EMBALLAGE

Le papier manille, 13 x 17, est coté r8c.

| | | |
|----------------------------|-------|--|
| Papier Manille en rouleaux | 0.03½ | |
| Papier brun en rouleaux | 0.02½ | |

MECHES, BRULEURS ET VERRES DE LAMPES

Nous cotons:

| | | |
|----------------------------------|------|--|
| Mèches No 2 lb. | 0.19 | |
| Mèches No 1 lb. | 0.14 | |
| Mèches No 0 lb. | 0.11 | |
| Brûleurs No 2 doz. | 0.85 | |
| Brûleurs No 1 doz. | 0.65 | |
| Brûleurs No 0 doz. | 0.65 | |
| Brûleurs, dessus verre (A), doz. | 1.65 | |
| Cheminées (first), No 2 doz. | 0.60 | |
| Brûleurs, dessus verre (B), doz. | 1.00 | |
| Cheminées (first), No 1 doz. | 0.44 | |
| Cheminées (first), No 0 doz. | 0.41 | |
| Cheminées (climax), No 2 doz. | 0.62 | |
| Cheminées (climax), No 1 doz. | 0.46 | |

SAVON DE CASTILLE

Le savon de Marseille en seau se vend \$4.25 la caisse et de 9c à 10c la livre, poids net, blanc ou marbré.

GRAISSE A ROUES

On cote:

| | | |
|------------------------------------|-------|------|
| Graisse Impérial, en lots de | | |
| grosse doz. | 0.52½ | |
| Caisse de 4 doz. | 0.55 | |
| Graisse au mica. | | |
| Boîtes de 1 lb. (par 3 doz.), doz. | 0.90 | 0.95 |
| Boîtes de 3 lbs. (par doz.), doz. | 2.50 | |

HUILE D'OLIVE

Nous cotons:

| | | |
|---|-------|------|
| Huile Loublon: | | |
| Pintes | 0.00 | 3.00 |
| Chopines | 0.00 | 1.30 |
| ½ chopines | 0.00 | 0.65 |
| L'huile d'olive Barton et Guestier est cotée: | | |
| Qrts | 7.75 | 8.00 |
| Pts | 4.37½ | 4.50 |
| ½ pts | 2.45 | 2.50 |

HUILE DE CASTOR

Nous cotons :

| | | |
|---------------------|--------|--------|
| Grosse. Doz. | | |
| Bouteilles de 1 oz. | \$3.60 | \$0.35 |
| Bouteilles de 2 oz. | 5.00 | 0.45 |
| Bouteilles de 3 oz. | 6.00 | 0.55 |
| Bouteilles de 4 oz. | 7.25 | 0.65 |

HUILE DE FOIE DE MORUE

Nous cotons: \$1.10 à \$1.25.

Bouteilles carrées de 16 onces, \$3.75 la douzaine; chopines, \$2.40 la douzaine; ½ chopines, \$1.75 la douzaine.

HUILE DE COTON

Nous cotons:

| | | |
|----------|------|------|
| Au baril | 1.00 | 1.20 |
|----------|------|------|

HUILE DE RICIN PHARMACEUTIQUE

Nous cotons au quart, par livre, 9c; le gallon, \$1.20; en estagnon, par livre, 9c à 10c.

VASELINE

Nous cotons:

| | | |
|--|-------|--|
| "Bleu Seal" | | |
| Blanche No 1 grosse | 10.00 | |
| Blanche No 2 | 19.20 | |
| Jaune No 1 | 6.72 | |
| Jaune No 2 | 14.40 | |
| 2e qualité No 1 | 4.68 | |
| 2e qualité No 2 | 7.50 | |
| Jaune No 1 doz. | 0.60 | |
| Jaune No 2 doz. | 1.25 | |
| Escompte 5% sur les prix cotés à la grosse et net sur les prix à la doz. | | |

HUILE DE PETROLE

Nous cotons:

| | | |
|-------------------------|-------|--|
| Pratt's Astral Oil gal. | 0.20½ | |
| Standard Acme le gal. | 0.17 | |

Pétrole canadien le gal. 0.15½

GRAINS ET FARINES

Marché de Chicago

Nous cotons:

| | | | |
|-----------|---------|---------|---------|
| Blé: | | | |
| Septembre | \$0.93½ | \$0.92½ | \$0.93½ |
| Décembre | 0.93½ | 0.92 | 0.93 |
| Mai | 0.96½ | 0.95½ | 0.96½ |
| Mais: | | | |
| Septembre | 0.71 | 0.69½ | 0.71 |
| Décembre | 0.55 | 0.54½ | 0.54½ |
| Mai | 0.56½ | 0.55½ | 0.56 |
| Avoine: | | | |
| Septembre | 0.32 | 0.31½ | 0.31½ |
| Décembre | 0.32½ | 0.32½ | 0.32½ |
| Mai | 0.34½ | 0.34½ | 0.34½ |

Marché de Montréal

Grains

Il y a une diminution dans la demande étrangère pour le blé de printemps du Manitoba. Les acheteurs sont lents à faire leurs offres, proportionnellement à l'augmentation des prix à Winnipeg. Les offres sont plus dissemblables que jamais, soit deux cents le minot au-dessous du prix du marché et les affaires sont au repos. On a enregistré une autre bonne demande pour l'avoine et il s'est fait des affaires dans tous les prix.

Nous cotons:

| | | |
|----------------------------|-------|--------|
| Blé du Nord No 1 | 0.00 | 1.06 |
| Blé du Nord No 2 | 0.00 | 1.04 |
| Blé du Nord No 3 | 0.00 | 1.01½ |
| Blé du Nord Feed | 0.00 | 0.56 |
| Avoine C.W. No 1 Ext. Feed | 0.00 | 0.45½ |
| Avoine C.W. No 2 | 0.45 | 0.45½ |
| Avoine C.W. No 3 | 0.44½ | 0.45 |
| Avoine Qué. et Ont. No 2 | | manque |
| Avoine Qué. et Ont. No 3 | | manque |
| Avoine Qué. et Ont. No 4 | | manque |
| Sarrasin (48 lbs.) | 0.00 | 1.25 |
| Blé-d'Inde séché au four | 0.00 | 0.93 |
| Blé-d'Inde jaune No 3 | 0.00 | 0.81 |
| Orge moulée | 0.60 | 0.65 |

Farines.

Au point de vue exportation, le commerce des farines est très terne et les marchands n'ont maintenant en vue que la prochaine récolte. La demande locale se maintient plutôt normale et les prix sont sans changement.

Patentes du printemps:

| | | |
|-----------------|--------|------|
| Royal Household | 2 sacs | 5.80 |
| Five Roses | 2 sacs | 5.80 |
| Glenora | 2 sacs | 5.30 |
| Harvest Queen | 2 sacs | 5.30 |

Fortes à Boulanger:

| | | |
|----------------|--------|------|
| Bakers Special | 2 sacs | 5.10 |
| Manitoba S. B. | 2 sacs | 4.70 |
| Keetoba | 2 sacs | 5.10 |
| Montcalm | 2 sacs | 5.10 |

Patentes d'Hiver:

| | | |
|--|--------|------|
| Straight rollers | 2 sacs | 5.00 |
| Hurona (à pâtisserie) | 2 sacs | 5.80 |
| A do | 2 sacs | 5.30 |
| Farine de blé-d'Inde blanc pour boulangers | 2 sacs | 4.75 |
| Farine de blé-d'Inde pour engrais, 2 sacs | | 4.50 |
| Farine d'avoine: | | |
| Avoine roulée, sac de 90 lbs | 2.32½ | |
| Avoine roulée, baril | 4.90 | |

Issues de blé: en sacs

| | | |
|------------------------------------|-------|-------|
| Son Man., au char, tonne | 21.00 | |
| Gru Man., au char, tonne | 26.00 | |
| Midlings d'Ontario, au char, tonne | 27.00 | 28.00 |
| Moulée pure, au char | 32.00 | 34.00 |
| Moulée mélangée, au char | 30.00 | 31.00 |

FROMAGE

Marché anglais

M.M. Marples, Jones & Co., de Liver-

pool, nous écrivons à la date du 2 août 1912:

"Le commerce de la semaine a été plutôt modéré, cette semaine, et les prix sur place sont à peu de chose près les mêmes que la semaine dernière. Les valeurs c. i. f., toutefois, sont plus chères et il semble se faire beaucoup d'achats. Nous n'anticipons que peu de changements pour la semaine prochaine."

Nous cotons:

| | |
|--|-------------|
| Canadien, haut choix, de l'Ouest, blanc | 63/0 à 63/6 |
| Canadien, haut choix, de l'Ouest, coloré | 65/6 à 66/0 |
| Neo-Zélandais, haut choix, blanc & ex-Londres) | 65/0 à 66/0 |
| Neo-Zélandais, haut choix, coloré (ex-Londres) | 66/0 à 67/0 |

FROMAGE

Marché de Montréal

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Haut choix, de l'Ouest, coloré | 13½ à 13¾ |
| Haut choix, de l'Ouest, blanc | 13 à 13½ |
| Haut choix, des Cantons de l'Est | 12¾ à 12¾ |
| Haut choix, de Québec | 12½ à 12¾ |
| Seconds | 12½ à 12½ |

FROMAGE

Marché de Québec

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec fait rapport de la fromage du 8 août 1912 au Board of Trade par Aug. Trudel, gérant: Quant. Qual. Acheteurs Prix

| | |
|--|----------|
| 1123 btes choix Lovell & Christmas Ltd | 13 |
| 1403 btes No 1 Lovell & Christmas Ltd | 12-13/16 |
| 497 btes No 2 Hodgson Bros. Rowson Ltd | 12-3/4 |
| 979 btes No 2 Lovell & Christmas Ltd | 12-11/16 |

Coloré

| | |
|--|----------|
| 432 btes choix The Cooperative Wholesale Sty | 13 |
| 608 btes No 1 Hodgson Bros. & Rowson Ltd | 12-13/16 |
| 346 btes No 2 G. D. Warrington | 12-3/4 |

BEURRE

Marché anglais

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivons de Liverpool, à la date du 2 août 1912:

"Le beurre danois est encore avancé de 3 kroner et les autres marques mon-

tent par sympathie. Il y a une très bonne demande et on s'attend à des prix encore plus élevés."

Nous cotons:

| | |
|--|---------------|
| Irlandais, haut choix de crèmerie | 118/0 à 120/0 |
| Canadien, haut choix de crèmerie | manque. |
| Australien, haut choix | manque. |
| Néo-Zélandais, haut choix | manque. |
| Sibérien, haut choix de crèmerie | 109/0 à 112/0 |
| Argentin, haut choix | manque. |
| Danois, de choix à haut choix, en barils | 130/0 à 135/0 |

BEURRE

Marché de Québec

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec fait rapport de la vente de beurre du 9 août 1912 au Board of Trade par Aug. Trudel, gérant. Quant. Qual. Acheteurs Prix

| | |
|---|--------|
| 616 btes choix W. Champagne | 26-1/8 |
| 263 btes No 1 Jas. Dalrymple & Sons | 25-3/4 |
| 98 btes No 2 Hodgson Bros. & Rowson Ltd | 25-1/4 |
| 140 btes Pasteurisé J. A. Vailancourt | 26-3/8 |

BEURRE

Marché de Montréal

| | |
|-------------------------|-----------|
| Haut choix, de crèmerie | 26½ à 26½ |
| Choix, de crèmerie | 25¾ à 26 |
| Seconds | 25½ à 25¾ |
| Beurre de beurrerie | 22½ à 23¾ |

OEUFS

Les oeufs sont en bonne demande et les prix continuent à monter.

Nous cotons:

| | |
|--------------|------------|
| Irlandais | 9/0 à 10/0 |
| Continentaux | 7/3 à 9/0 |

Marché de Montréal

| | |
|---------|---------|
| Choisis | 28 à 29 |
| No 1 | 23 à 24 |
| No 2 | 21 à 22 |

FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Marché de Montréal

Le commerce du foin s'améliore; les commandes circulent plus couramment et le marché est ferme. Il se fait peu d'affaires dans le foin nouveau. Le No 1 cote nominale de \$13.00 à \$14.00.

Nous cotons sur rails à Montréal:

| | |
|------------------|-------------|
| Foin pressé No 1 | 18.00 18.50 |
|------------------|-------------|

| | |
|------------------------|-------------|
| Foin pressé No 2 extra | 16.00 17.00 |
| Foin pressé No 2 bon | 15.00 15.50 |
| Foin pressé No 3 | 13.00 13.50 |
| Foin mélangé de trèfle | 12.00 12.50 |

PEAUX VERTES

Très bonne demande.

| | |
|-------------------------------|------------|
| Boeuf inspecté | 0.00 13.00 |
| Veau | 0.19 |
| Mouton (avec la laine) chaque | 1.30 |
| Mouton (sans laine) chaque | 0.00 0.35 |

LEGUMES

| | | |
|-----------------------------------|-----------|---------------|
| Céleri | le paquet | 0.50 0.60 |
| Betteraves | le paquet | 0.00 0.20 |
| Carottes | le paquet | 0.20 0.35 |
| Navets | le paquet | 0.15 0.35 |
| Oignons Egyptiens | lb. | 0.02½ 0.03½ |
| Panais | | manquent |
| Patates (en gros), le sac 90 lbs. | | demande nulle |
| Patates nouvelles | le sac | 1.25 1.60 |
| Persil | la doz. | 0.00 0.50 |
| Poireaux | la doz. | 0.00 0.60 |
| Radis | la doz. | nul |
| Raifort | la lb. | 0.00 0.60 |
| Salade de Montréal, doz. | | 0.10 0.15 |
| Salade de Montréal, pommée doz. | | 0.10 0.15 |
| Haricots Verts, panier | | 1.75 2.00 |
| Haricots Jaunes, panier | | 1.75 2.00 |
| Tomates, flats, caisse | | 0.00 1.00 |
| Tomates New-Jersey, coffre | | 0.00 1.50 |
| Tomates de Québec | | 0.00 2.00 |
| Concombres, doz. | | 0.20 0.30 |

FRUITS VERTS

| | | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Bananes, régime (en crate très rares) | | 2.00 3.00 |
| Citrons Messine (300c) | | 0.00 3.50 |
| Limons | la boîte | 0.00 3.50 |
| Mandarines | la boîte | 0.00 0.00 |
| Prunes | | 1.50 1.75 |
| Oranges Navel | | 0.00 3.75 |
| Red Ball | | 0.00 4.00 |
| Framboises | casseau | 0.15 0.18 |
| Pêches | | 1.25 1.50 |
| Poires | crate | 0.00 2.50 |
| Cassis | le gallon | 0.00 0.50 |

LA SITUATION DES CAFES.

On lit dans le "Bulletin de Correspondance":

"Cette semaine, les cours ont subi d'assez nombreuses fluctuations; cependant, ils ne se sont guère écartés du niveau précédent et, en dernier lieu, ils étaient en hausse de 25 centimes sur ceux d'il y a huit jours.

"Malgré cela, bien des gens étaient convaincus qu'il s'était produit une nouvelle et forte baisse. Cette impression résultait du fait que les baissiers sont beaucoup plus remuants qu'ils ne l'étaient depuis longtemps. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'ils paraissent avoir, actuellement, bien des atouts en leur faveur. L'abstention de la consommation leur permet de dire que celle-ci a des approvisionnements plus importants qu'on ne le croit généralement et, en même temps, elle fait encore prévoir, pour le mois prochain, une statistique assez défavorable. En outre, les récentes ventes de terme, qui ont récemment eu lieu sur tous les marchés, sont attribuées par les baissiers aux grands opérateurs qui étaient toujours haussiers ces dernières années; comme il n'est pas possible de prouver le contraire, les baissiers semblent avoir raison quand ils disent que si les grands opérateurs se mettent à la baisse, ils ne le font pas sans motif. Or,

les marchés étant privés de cet appui, comment pourront-ils supporter l'augmentation imminente des recettes, lesquelles pourront peut-être doubler en très peu de temps?

"Il est inutile de dire quelle est la réponse faite par les baissiers à leur question. Quant aux anciens haussiers, que l'on dit être maintenant engagés à la baisse, ils laissent dire et faire.

"En somme, il n'y aurait guère, actuellement, qu'un seul courant dans le marché, c'est celui créé par les baissiers; malgré cela, il fait peu de progrès. La spéculation, si souvent éprouvée par la baisse, ne tient pas à opérer dans ce sens; par contre, il est probable qu'elle se laisserait facilement influencer par des avis favorables à la hausse et il est possible que ceux-ci lui soient fournis dans quelque temps. Quant à la consommation, elle se désintéresse de plus en plus des fluctuations; elle croit sincèrement que les perspectives d'approvisionnement ne permettent pas d'entrevoir une baisse sérieuse pendant cette campagne et, si elle n'achète pas largement, elle se refuse à vendre ce qu'elle n'a pas et n'est pas sûre d'obtenir plus tard. C'est encore ce qu'elle a de mieux à faire; la hausse a subi un échec ces dernières semaines, mais nous persistons à croire qu'elle se fera à un moment donné."

Table Alphabétique des Annonces

| | | | | | | | |
|------------------------------|----|-----------------------------|----|-----------------------------|---------|-----------------------------|---------|
| Assurance Mont-Royal..... | 37 | Dévin R. J..... | 38 | Hotel Continental..... | 17 | Morrow Screw, Ltd., The | |
| Aylmer Cond. Milk..... | 11 | Dom. Cannery Co., Ltd.... | 3 | Hotel New Victoria..... | 38 | John..... | 46 |
| | | Dom. Cartridge..... | 47 | Hurteau, Williams & Cie.. | 8 | Mott, John P. & Co..... | 39 |
| Baker & Co. (Walter)..... | 18 | Douglas J.M. & Co. couvert | 1 | Hutton Jas..... | 16 | National Acme Mfg. Co... | 52 |
| Banque de Montréal..... | 40 | Dougall Varnish Co..... | 53 | Impérial Tobacco..... | 19 | National Cash Register Co. | 7 |
| Banque d'Hochelaga..... | 40 | Dupré P. L. W. & Cie..... | 44 | Imperial Varnish Co..... | 53 | Nova Scotia Steel Co..... | 40 |
| Banque Nationale..... | 40 | | | | | Nugget Polish Co. Ltd.... | 10 |
| Banque Molson..... | 40 | Ecole Commerciale Prati | | Jacobs & Co..... | 11 | Plouffe A. Melle..... | 39 |
| Banque Provinciale..... | 40 | que Lalime Ltée..... | 35 | Jonas & Co., Henri Couvert | 2 | Prévoyants du Canada, (Les) | 36 |
| Bélangier & Bélangier..... | 19 | Edwardsburg Starch Co Ltd. | 4 | | | Prevost & Bédard..... | 38 |
| Bowser, S. F. & Co..... | 9 | Esinhart & Evans..... | 36 | Lacaille, Gendreau & Cie.. | 18 | Quebec Steamship..... | 40 |
| Brodie & Harvie..... | 18 | | | Laing Packing & Prov. Co | 9 | Record Foundry Co..... | 44 |
| Brantford Roofing..... | 54 | Fairbank N K..... | 6 | Lamarre & Cie, W..... | 38 | Rivet, Glass & Sullivan.... | 39 |
| British Colonial Fire Ass... | 37 | Federal Life Assurance Co. | 36 | Laporte, Martin & Cie, | | Rolland & Fils, J. B..... | 38 |
| | | Fidelity Phoenix Fire Insu- | | Limitée..... | couvert | Rowat & Co..... | 5 |
| Canada Life Assurance Co. | 37 | rance Co..... | 37 | La Prévoyance..... | 37 | Shurley & Dietrich..... | 55 |
| Canadian Northern Ry..... | 53 | Fontaine Henri..... | 38 | La Sauvegarde..... | 36 | Stanley Rule & Level Co.. | 55 |
| Canadian Poster Co..... | 43 | Forget Rodolphe..... | 40 | Lea & Perrin..... | 1 | Stonewall Jackson Cigars.. | 11 |
| Canadian Salt Co..... | 15 | Fortier Joseph..... | 38 | Leslie & Co, A. C..... | 44 | St. Lawrence Sugar Co.... | 17 |
| Canadian Shredded Wheat. | 15 | | | Liverpool & London Globe | 36 | Sun Life of Canada..... | 37 |
| Charbonneau Elie..... | 15 | Gagnon, P.-A..... | 15 | Lloyd Ltd (Edward)..... | 21 | | |
| Chauvin, Baker & Walker. | 39 | Garand, Terroux & Cie.... | 39 | Lufkin Rule Co..... | 55 | Théâtre National..... | 46 |
| Church & Dwight..... | 15 | Genin, Trudeau & Cie..... | 12 | Marion & Marion..... | 38 | The Standard..... | couvert |
| Cie Can. Prod. Agricoles... | 11 | Gillett Co. Ltd., [E. W.] | 22 | Martin-Senour..... | 46 | Tippet & Co., A. P..... | 9 |
| Cie d'Assurance Mutuelle | | Gonthier & Midgley..... | 38 | Mathewson's Sons..... | 17 | Union Mutual..... | 37 |
| du Commerce..... | 37 | Grand Trunk Railway... | 53 | Mathieu (Cie J. L.)..... | 17 | United Shoe Machinery Co. | |
| Cie. des Moulins du Nord | 11 | Grenier J. A..... | 38 | Maxwell & Sons (David) .. | 55 | Ltd..... | 13 |
| Clark, Wm..... | 21 | Gunn, Langlois & Cie.... | 38 | McArthur, A..... | 44 | Upton & Co. (The T.).... | 18 |
| Chapin Stepheus..... | 44 | | | McGill Cuttlery Co..... | 40 | Western Ass. Co..... | 36 |
| Comptoir Mobilier Fr. Can. | 21 | Hall Coal [Geo]..... | 16 | Metropolitan Life Ins. Co.. | 36 | White Swan Spices & | |
| Connors, Bros..... | 22 | Heinz Co., H. J..... | 15 | McLaren & Co. (D.K.).... | 16 | Cereals, Ltd..... | 5 |
| Cottam Bart..... | 38 | Hotel Kenmore..... | 52 | Montbriand, L. R..... | 38 | Wilks & Burnett ... | 38 |
| Couillard Auguste..... | 38 | Hôtel Normandie..... | 52 | Montreal Dairy Co..... | 11 | | |
| | | Hotel Tower..... | 17 | Mooney Biscuit Mfg. Co.. | 18 | | |
| Desmarteau Alex..... | 39 | Hotel Southern..... | 16 | | | | |

L'Ecole Commerciale Lalime



M. C.-E. Coderre, ancien chef de gare de la Compagnie du Pacifique Canadien, à laquelle il fut attaché pendant plus de trente ans, assume la tâche de l'enseignement de la télégraphie à l'Ecole Lalime, et l'on ne saurait désirer un professeur à la fois plus instruit et plus compétent en la matière. Il recevait dernièrement la lettre suivante du Canadian Pacific Railway Co, et qui traduit bien le sentiment qu'on a de la haute valeur de son cours et de l'efficacité de l'enseignement donné à l'Ecole Lalime.

M. C.-E. CODERRE,
Ecole Commerciale Lalime,
St-Hyacinthe.

Cher Monsieur,

Votre fils, qui est employé dans notre bureau "PR" de Montréal, m'informe que vous êtes en relation avec une école de télégraphie et que vous formez de bons opérateurs; en avez-vous quelques-uns pour le moment capables de tenir un bureau de télégraphie de chemin de fer? Vous savez d'ailleurs les hommes dont nous avons besoin, bons opérateurs et familiers au code officiel des chemins de fer et aux Règles des signaux. J'aurais en ce moment quelques places pour un certain nombre d'hommes compétents.

Ecrivez-moi si vous en avez à me proposer.

Bien votre,

(Signé) L.-W. POWERS.

Un tel document vaut tous les commentaires

Un an passé chez le professeur Lalime équivaut à trois ans de collège.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à

Ecole Commerciale Lalime Limitée,
ST-HYACINTHE, Québec.

METROPOLITAN

Life Assurance Co'y

:-: of New-York :-:

(Compagnie à Fonds Social)

| | |
|---|------------------|
| Actif..... | \$352,785,890.36 |
| Polices en vigueur au 31 décembre 1911..... | 12,007,138. |
| En 1911, la compagnie a émis au Canada des polices pour..... | 27,139,000 |
| Elle a déposé entre les mains du Gouvernement Canadien exclusivement pour les Canadiens, environ..... | 10,000,000. |

Il y a plus de 446,000 Canadiens assurés dans la METROPOLITAN.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1851

ACTIF, au-delà de \$3,284,177.93

Bureau Principal: TORONTO, Ont.

Hon. GEO. A. COX, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

61 RUE ST-PIERRE.

ROBT. BICKERDIKE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "FEDERAL LIFE"

Bureau Principal: HAMILTON, Can.

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Capital et Actif | \$5,116,968.65 |
| Assurances en force en 1910 | 23,887,147.41 |
| Surplus, 1911 | 379,973.65 |

Contrats d'Assurance les plus désirables

DAVID DEXTER, Président et Directeur Gér.
C. L. SWENNEY, Gérant, District de Montréal

Téléphone: Main 553

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

Feu, Vie, Accident, Cambriolage,
Bris de glaces, Automobiles,
Responsabilité des Fonctionnaires.

Agents principaux pour:

The Scottish Union & National Ins. Co.
d'Edinbourg.German American Insurance Co.
de New-York.Bureau: EDIFICE LAKE of the WOOD,
39 rue St-Sacrement,
MONTREAL.**Assurances**

L'ASSURANCE-VIE ET LES BANQUES

(Suite)

S'il en est ainsi pour un individu, pourquoi pas aussi pour une communauté? Je crois, en effet, qu'il devrait en être de même et que, si les communautés ou les pays voulaient pardessus tout établir une réputation pour la traite équitable du capital, pour le maintien de la politique du "vivre et laisser vivre", plus même que la présence de grandes ressources naturelles, cela aurait une grande influence sur le mouvement du capital de placement.

La loi anglaise d'assurances nationales.

C'est le lundi 15 juillet qu'est entrée en vigueur la loi sur les assurances nationales.

Notre confrère les "Débats" en donne une analyse et un commentaire de cette loi hâtivement rédigée, hâtivement discutée et hâtivement votée, et elle fourmille de difficultés d'interprétation et d'application, sur lesquelles personne, pas même les commissaires chargés d'en surveiller l'exécution, n'est capable de fournir des éclaircissements. A l'heure présente les commissaires ont déjà publié dix-sept brochures explicatives officielles et ils en annoncent d'autres qu'ils préparent et vont publier. Quand cette encyclopédie fiscale sera terminée, il est à craindre que l'on n'y comprendra plus rien du tout. Le style officiel anglais est, d'ailleurs, bizarre et incompréhensible. Il en existe un recueil qui est un monument d'obscurité, de confusion et de chaos grammatical: c'est le guide de la poste auquel jamais personne n'a jamais rien pu comprendre, mais que l'administration que dirige M. Herbert Samuel publie avec une persévérance digne de sympathique commisération. L'autre jour, M. Samuel a prononcé, à une réunion d'une commission internationale, quatre allocutions en quatre langues différentes. Il vaudrait mieux qu'il apprit à ses subordonnés qui, dans une certaine mesure, sont chargés de l'exécution de la loi sur les assurances nationales, à s'exprimer et à écrire intelligiblement en anglais.

La loi sur les assurances stipule que tout employé de seize à vingt ans doit s'assurer auprès d'une Société (Compagnie d'assurances, trade-union, ou Société mutuelle) autorisée (approved) par les commissaires. La cotisation hebdomadaire est de 4 pence pour un homme et de 3 pence pour une femme et, dans l'un et l'autre cas, de 3 pence pour l'employeur, qui doit avancer la cotisation de son ou de ses employés et en retenir

ASSUREZ-VOUS

DANS

LA SAUVEGARDE

- 1^o PARCE QUE** Ses Taux sont aussi avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2^o PARCE QUE** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3^o PARCE QUE** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4^o PARCE QUE** La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5^o PARCE QUE** Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social: 7 Place d'Armes

MONTREAL

Succursale au Canada, Bureau Chef à Montréal
DIRECTEURS

Sir E. S. Clouston, Bart., Président. Sir Alexandre Lacoste, M Chevalier, Ecr., William Molson Mcpherson, Ecr., T. J. Drummond, Ecr.

J. Gardner Thompson, Gérant.
J. W. Binnie, Assistant-Gérant.**Les Prévoyants du Canada**

Assurance Fonds de Pension

CAPITAL AUTORISÉ \$500,000

Achetez des Parts des Prévoyants:

Parce que c'est un placement sans pareil.

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité du Fonds de Pension.

Bureau à Montréal:

Chambre 22,
Edifice "La Patrie"

Bureau - Chef,

85, rue Dalhousie,
QUEBEC.

**Union Mutual Life Insurance
Company, de Portland,
MAINE**

**FRED. E. RICHARDS,
Président.**

Valeur acceptée de Garanties Canadiennes, détenues par le Gouvernement Fédéral pour la protection des Porteurs de Police, \$1,206,576.

Toutes les polices émises avec Dividendes Annuels sur paiement de la prime annuelle de deuxième année.

Ouverture exceptionnelle pour Agents dans la Province de Québec et l'Est d'Ontario. S'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant.

151 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

**BRITISH
COLONIAL**

Fire Insurance Company

ASSURANCE INCENDIE

**Bureaux : Edifice Royal,
Montréal.
2 Places d'Armes.**

**Agents demandés dans
tout le Canada.**

**Fidelity-Phoenix Insurance Co.,
OF NEW-YORK**
Total de l'Actif - \$14,081,309.23
Robert Hampson & Son, Agents,
1-5 ST. JOHN STREET

ASSURANCE—(Suite)

ensuite le montant en payant le salaire ou les gages.

Cette cotisation est payable par tous les employés et ouvriers des deux sexes dont le revenu ne dépasse pas 4,000 fr. par an; mais les personnes occupées à un travail manuel doivent être assurées, quel que soit le montant de leur revenu ou salaire annuel.

Pour indiquer, en passant, une des difficultés typiques d'interprétation, on ne sait pas encore si un chauffeur d'automobile est occupé à un travail manuel. Il est aisé de voir, par analogie, combien de travailleurs et d'employés sont dans le même cas que les chauffeurs.

Il y a des exceptions à la loi, qui viennent ajouter aux difficultés d'interprétation. Ainsi tout employé ou ouvrier ayant un revenu, une rente, une pension de 26 livres par an n'est pas obligé de s'assurer; mais son employeur n'en est pas moins tenu d'acquiescer la taxe. Les avantages que recueilleront les assurés sont les suivants:

1° Soins médicaux et médicaments gratuits ou l'argent nécessaire pour se les procurer;

2° Traitement dans un sanatorium pour les tuberculeux;

3° Secours en cas de maladie de 10 sh. (\$2.00) pour les hommes et de 7 sh. 6 pence (\$1.50) pour les femmes, pendant vingt-six semaines à partir du quatrième jour d'incapacité de travail;

4° Secours d'incapacité de travail de 5 sh. (\$1.00) par semaine (hommes et femmes) à partir de la vingt-septième semaine, s'il y a lieu;

5° Secours de maternité \$6.00, pour la femme lors de son accouchement.

Tous ces avantages seront payables à partir du 1er janvier prochain, dit la loi, seulement il n'existe pas encore un sanatorium, et le corps médical anglais, admirablement uni et discipliné, refuse de donner ses soins aux assurés aux conditions établies par M. Lloyd George. Voilà donc, pour l'instant, deux des avantages de la loi qui sont très problématiques. Il est possible que d'ici à l'année prochaine, M. Lloyd George et le corps médical se mettent d'accord; mais on ne bâtit pas un sanatorium comme on signe un concordat, en quelques secondes.

(A suivre.)

Pour l'homme dont l'ambition est soutenue par une froide et implacable détermination, les obstacles ne sont que des pierres d'achoppement du succès.

LA CANADA LIFE

dans chacune des quatre dernières années, a gagné UN TAUX D'INTÉRÊT CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ et 1912 laisse entrevoir une augmentation sur 1911. L'intérêt est un important facteur de surplus et c'est sans doute ce qui fait que, DANS CHACUNE DES 4 DERNIÈRES ANNÉES, la Canada Life a encaissé de PLUS FORTS SURPLUS que jamais dans l'histoire de la Compagnie

N. B. La mortalité favorable, et les dépenses réduites, résultant d'une BONNE à ADMINISTRATION, ont aidé atteindre ce résultat.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.,

Bureau Principal, - Toronto.

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

(Compagnie Indépendante (Incendie))

**Bureaux: 74 rue Notre-Dame Ouest
Coin St-François-Xavier, MONTRÉAL.**
RÔDOLPHE FORGÈT, Président.
J. E. CLEMENT, Jr., Gérant-Général.

**La Compagnie d'Assurance
MUTUELLE DU COMMERCE**

Contre l'Incendie

Actif excédant - \$490,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT
en conformité avec la nouvelle Loi des
Assurances de Québec, 8 Edouard VII, Chap. 69.
Bureau-Chef; 151 rue Olivarier, St-Hyacinthe

CAPITAL, \$400,000.00

La Prévoyance

ASSURANCES:

Responsabilité Patronale

Accidents, Maladies, Bris de Glaces, Contre le Vol.

Garantie de Fidélité,
Garantie de Contrats.

Bureau-Chef: 160, rue St-Jacques,
MONTRÉAL

J. C. GAGNE, Gérant-Général

Tel. Bel., Main 5027 AGENTS DEMANDES

SUN LIFE of CANADA

Actif \$ 43,900,885.98
Assurances en vigueur... \$164,572,073.00

Ecrivez au Bureau Principal, Montréal,
pour vous procurer la brochure intitulée
"Prosperité et Progrès."

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le Guide de l'Inventeur qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION, 374 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, Edifice de la Banque des Marchands.

NEW VICTORIA HOTEL

H. FONTAINE, PROPRIÉTAIRE
QUEBEC

L'Hôtel des commis-voyageurs.

Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50.

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de Réglure, Reliure, Typographie, Relief et Gaufrage. Fabrication de Livres de Comptabilité. Formules et fournitures de Bureau.

210 rue Notre-Dame Ouest,

(Angle de la rue St-Pierre). MONTREAL.

PAIN POUR OISEAUX est le "Cottam Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

L. R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

30 Rue St-André

Montréal.

W. LAMARRE & CIE

MARCHANDS DE

BOIS ET CHARBON

Foin, Paille, Avoine, Etc.

630 Avenue Atwater

Près St-Jacques, St-Henri

Correspondance sollicitée.

TELEPHONE BELL : WESTMOUNT 609.

MARCHANDS : 1324.

ENTREPRENEURS et CONSTRUCTEURS

Pour vos emprunts d'argent et pour vos assurances.

Voyez J. A. GRENIER,

90 ST-FRS-XAVIER. Tel. Main 120.

(Soir : 707 St-Hubert. Tel. Est 1352.)

Tel. Main 7233

LUBY

Pour les Cheveux.

R. J. DEVINS, Limitée. 1845 Notre-Dame O.

MONTREAL.

Renseignements Commerciaux

Assemblées des créanciers

Montréal—J. C. Gélinas & Cie, le 8 courant, chaussures; Standard Glass Co. Limited, le 8 courant; Universal Drug Co, le 9 courant.

Cessions

Montréal—S. A. Collette & Co., épicer, à A. Desmarteau; J. H. A. Lavigne, épicer, à A. Desmarteau; Arsène Legault, manufacturier; Oswald Leboeuf & Fils, tailleurs.

Québec — Edouard Laforte, chaussures; J. B. Bélanger, chaussures.

Ste-Flavie — Mme D. Barette, salon de modes.

Curateurs

Granby—J. L. Dozois à F. C. Rice, imprimeur; C. E. A. Tarte à Riendeau & Fils, pension.

Leeds Village—J. P. E. Gagnon à Philippe Vachon, marchand général.

Montréal — C. A. Sylvestre à J. R. Crocheteire, marchand de nouveautés; G. E. Martin à G. Desrosiers, manufacturier; V. Lamarre à J. C. Gélinas & Cie, chaussures, etc.; Fisher & Desautels à Heffernan & Beck, contracteurs.

Québec — Larue & Trudel à Solid Shoe Co.

Contestation

Montréal—N. A. Gingras & Co., conteste demande de cession, hôtelier.

Dissolutions de sociétés

Montréal—Atlantic Palace & Aaronson Amusement Co.; J. & A. Blain, bouchers; Canadian Jewish Times; J. C. Désy & Nicholas Presseau, pension; Engineering Equipment & Supply Co.; Hub Furnishers, Merceries pour messieurs; Masson & Turgeon, agents d'immeubles; Perfection Knitting Co.; Perault & Brault, épiciers; Robichaud & Brossard, agents d'immeubles.

Québec—P. Demetre & Adamakes, confiseurs.

Ste-Anne de Bellevue—Isaïe Pilon & Fils, peintres.

St. John—Insuladuct Mfg. Co.

Victoriaville—Tourigny & Tourigny, meubliers, L. A. Tourigny continue.

Windsor Mills — Hopkinson, Edgcombe, Johnson, manufacturiers.

Québec—Gagnon & Dorion, entrepreneurs menuisiers, succ. Gagnon & Co.

Décès

Allen's Mills—J. Béland, épicer.

Ste-Foy—Arthur Berthiaume, épicer.

Absent

Montréal—Geo. Michel, marchand de nouveautés.

En difficultés

Montréal—Wilfrid Delorme, épicer; W. Legault, bijoutier.

Québec—J. A. Cloutier, vêtements.

Montréal—Médéric Benoit, entrepreneur.

Fonds à vendre

Murray Bay—Alfred Lapointe, hôtel à vendre.

Québec—Mme A. P. Fleury, salon de modes.

St-Marcel de Richelieu—Wilfrid Cartier, magasin général à être vendu le 19 courant par J. P. E. Gagnon (Québec).

Fonds vendus

Montréal—Wm. Elliott, épicer; J. D.

GEO. GONTHIER
Expert Comptable et
Auditeur.

H. E. MIDGLEY
Comptable-Licencié

GONTHIER & MIDGLEY
Comptables & Auditeurs

103, RUE 'ST-FRS-XAVIER.
Téléphone Main 2701-519 Adresse télégraphique "Gontley"

Demandez notre Catalogue Illustré de

Papeterie, Articles de Bureau, Livres de Comptes, Carnets, Mémoires, Fournitures pour les Ecoles, Objets de Piété, Livres de Récompenses, Livres d'Offices et de Piété Etc., Etc.

Envoi franco par la malle à tous les marchands.

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS,
6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal.

Maison Fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillette, Verres à Vitres, Peintures, Etc.

Spécialité : Poêles de toutes sortes

Nos. 232 à 239 rue St-Paul

Voutes 12 et 14 St-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de Commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

(Chartered Accountant)

Chambre 316, 316, 317

Edifice Banque Québec.

11 Place d'Armes, MONTREAL.

Téléphone Bell Main 4912

Arthur W. Wilks.

Alexander Burnett

WILKS & BURNETT

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour toutes les Provinces.

Règlement d'affaires de Faillites

601 Bâtisse Banques des Marchands

Téléphone Bell Main 5500

" Marchands 849

MONTREAL.

EUGENE PREVOST & RODOLPHE BEDARD

PREVOST & BEDARD

Comptables,

Liquidateurs,

Auditeurs.

Spécialité : Règlements de différends

57 Edifice Liverpool & London & Globe

112 ST-JACQUES

BELL TEL. MAIN 1056

MONTREAL.

Adresse par câblogramme "Dongo"

L. A. RIVET, C. R.
L. O. GLASS. Tél. Bell, Main { 7598
JOHN A. SULLIVAN. 7599**RIVET, GLASS & SULLIVAN**

Avocats, Barristers, Avoués et Commissaires.

EDIFICE TRUST & LOAN
30 rue St-Jacques, Montréal.**ALEX. DESMARTEAU**

Comptable, Auditeur

SPÉCIALITÉ : — Liquidation de Faillites,
Compromis Effectués.54, 60, RUE NOTRE-DAME EST
MONTREAL.

TEL. BELL, MAIN 1859

BELANGER & BELANGER

Notaires, Comptables et Commissaires

TRUST & LOAN BUILDING.

No 30 rue St-Jacques, MONTREAL.

Argent à Prêter à 4, 5 et 6%

Henry N. Chauvin, Geo. Harold Baker,
Harold Barle Walker**CHAUVIN, BAKER & WALKER**

AVOCATS

230 rue St-Jacques, Montréal

CHOCOLAT "ELITE"

Non sucré



DES ÉPICIERIERS

Pour tous les

Besoins de la Cuisine

Tablettes de 1/4 lb.

Fabriqué par

JOHN P. MOTT & CO.,

HALIFAX, N. E.

J.A. TAYLOR, Agent, Montréal

GARAND, TERROUX & CIE

BANQUIERS ET COURTIERS

48 rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL

MELLE A. PLOUFFE

STENOGRAPHE-DACTYLOGRAPHE

207 rue St-Jacques (Chambre 26)

Traduction dans les deux langues.

Transcription de lettres sur la Machine à
Dicter "Edison". Prix spéciaux.

Tél. BELL MAIN 6409.

Métivier, épicier; J. E. Roy, épicerie
vendue à Laberge & Frère.New Richmond Station — Gauthier,
Arsenault & Cie, magasin général; Jas.
Hickey, épicier.Québec—J. E. Piché à J. P. Gosselin,
marchand de tabacs, etc.**Incendies**Montréal — Montreal Abattoirs, Ltd.,
assurés; Montreal Cotton & Wool Was-
te Co., dommages par le feu.**Nouveaux établissements**Black Lake—A. Girard & Cie, (en-
reg.), chaussures.Montréal—J. O. Bastien, contracteur;
Beaudreault & Cie, agents d'immeubles;
Bernstein Realty Co., agence d'immeu-
bles; Canadian Jewish Times, imprime-
urs et publicateurs; Central Land
Co.; C. Calce & Cie, épiciers; City &
District Realty Co.; B. C. Cooke, im-
primeur; Crown Mercantile Co.; Des-
rochers & Carle, bois et charbon; Dil-
lon & O'Sullivan, contracteurs; Golden
Rule Dye Works; Eugène Guay, chaus-
sures; Hub Furnishers, merceries pour
messieurs; Laird & Levitt; L'Associa-
tion Immobilière du Peuple, agence
d'immeubles; H. J. Lapalme & Fils; B.
Légaré & Fils, contracteurs; Legault &
Frère, agents d'immeubles; Lepage Mar-
ble Works Co.; Martin & Frère, épi-
ciers; Mead Electric Co., Limited; Mc-
Arthur Irwin, Limited, marchand de
nouveauités; Michaud & Derome; Mont-
gomery, Todd & Co., contracteurs; Na-
tional Quick Lunch; Raphael Ortiz,
contracteur électricien; Peerless Heater
Co., Limited; Perfection Manufacturing
Co.; Perreault & Lefebvre, forgerons;
Racicot & Racicot, agents d'immeubles;
Robilhaus, Brossard & Blais, agents
d'immeubles; Rogers & Co., marchands
de nouveauté; School of Canadian Ce-
ramic Decorating Co.; Théâtre des
Nouveautés; Walker Co., Limited; Wil-
son Realties, Limited; Zakem & Tan-
nus, épiciers.Québec—Gagnon & Cie, contracteurs
menuisiers; La Cie Le Parc Richelieu
Limitée, agence d'immeubles; Quebec
Transportation & Forwarding Co., Li-
mited; Roméo Poitras & enreg.), bou-
cher; Saliba & Frères, marchands de
nouveauités.St-Edouard — Lussier & Boulerice,
bois et charbon.Sherbrooke—Canadian Specialty Co.;
Roy & Parent, contracteurs; Sherbroo-
ke Specialty Co., manufacturiers;
Thompson & Muncaster, fruits et légu-
mes.Sorel—DeGrandpré & Thériault, mar-
chands.Windsor Mills—Leclerc & Rouillard,
bouchers.**OCCASIONS D'AFFAIRES**en relations avec des canadiens manu-
facturiers et exportateurs de broche à
lier, de filets métalliques pour arbres
fruitiers, etc. On devra fournir des ca-
talogues, listes de prix, feuilles d'es-
compte, etc.1987. Bois de Construction. — Une
maison de Wednesbury, Ang., demande
les cotations sur le jeune bouleau de 1
pouce, 2 pouces et 3 pouces d'épaisseur,
C. I. F.1988. Broche barbelée galvanisée. —
Une maison de commerçants en gros
du Sud de l'Afrique désire entrer en re-
lations avec des manufacturiers cana-
diens et exportateurs de broche barbe-
lée, unie et galvanisée pour clôtures,
broche à emballer, filets et autres ma-
tériaux en métal ordinairement employés
pour clôturer les fermes et les chemins
de fer. Les cotations devront être f.o.b.
à bord du vaisseau. Catalogues, listes
de prix et feuilles d'escompte sont re-
quis.1989. Broche à clôture. — Une firme
de marchands généraux du Sud de l'A-
frique désire entrer en relations com-
merciales avec des manufacturiers cana-
diens et exportateurs de broche à clô-
ture et autres matériaux en métal ordi-
nairement employés pour entourer les
fermes et les chemins de fer. Les cota-
tions devront être f. o. b. à bord du
vaisseau. On demande des catalogues,
listes de prix et feuilles d'escompte.1990. Filet en broche. — Une maison
de marchands de fer en gros du Sud de
l'Afrique désire communiquer avec des
manufacturiers canadiens et exporta-
teurs de filet de broche. Les cotations
devront être f. o. b. à bord du vaisseau.
Des catalogues, listes de prix et feuilles
d'escompte sont requis.1991. Agent. — Une maison de lan-
cashire manufacturant des mouchoirs,
foulards en soie de Damas, et toutes
sortes de tissus de soie désire pointer
des agents qui pourraient les représen-
ter au Canada.1992. Beurre et fromage. — Une mai-
son de Londres est prête à recevoir des
expéditions de beurre et fromage cana-
diens pour les vendre en Angleterre.1993. Peintures bitumineuses. — Une
maison de manufacturiers de peintures
bitumineuses désire entrer en relations
commerciales avec des exportateurs cana-
diens.1994. Mica. — Une maison de Lon-
dres ouvre son marché pour le commer-
ce du mica, et désire communiquer avec
des propriétaires de mines dans le Do-
minion.1995. Agents. — Le gérant de com-
merce d'une maison anglaise manufac-
turant un système d'éclairage patenté,
est sur le point de visiter le Canada, afin
d'appointer des agents dans chaque pro-
vince.Lisez beaucoup et soigneusement;
réfléchissez sérieusement, et n'hési-
tez pas à faire usage des idées que
d'autres hommes ont eues avant vous.

R. FORGET,

AGENT DE CHANGE,

83 rue Notre-Dame Ouest,

Montréal

Bureau à Paris ; 60 rue de Provence.

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED.

LIGNE DU SAINT-LAURENT

De Montréal à Gaspé, Malbaie, Perou, Summerside, Charlottetown et Plouffe.

Le Steamer CASCAPEDIA, 1,900 tonnes avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira Jeudi les 15 et 29 août, à 4 hr p.m. et ensuite le Jeudi, toutes les deux semaines, et de Québec, pontons du Marché Champlain, le jour suivant à midi.

De New-York à Québec, par la route du Saguenay renommée.

(Le dernier voyage de cette saison à New York)

Arrêts à Gaspé, Charlottetown et Halifax Le Steamer TRINIDAD, 2,600 tonnes, part de Québec à 9 h. p.m. les 23 août

De NEW-YORK aux BERMUDES

Le vapeur rapide BERMUDIAN à double hélice, 10,518 tonnes de déplacement partira de New-York à 2 p. m. les 14 et 24 août et tous les dix jours dans la suite. Quille double, ventilateurs électriques télégraphique sans fil.

De NEW-YORK aux ANTILLES. — Le nouveau SS GUIANA, 3,700 tonnes, le SS PAKIMA, 3,000 tonnes, le SS KORONA, 3,000 tonnes, partent de New-York, à 2 hrs p. m. les 17 et 31 août, pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste-Lucie, la Barbade et Demerara.

Pour renseignements complets, s'adresser à W. H. Henry, 286 rue St-Jacques; W. H. Clancy, 130 rue St-Jacques; Ths. Cook & Sou. 530 rue Ste-Catherine-Ouest; Hone & Rivet, 13 Boulevard St-Laurent, ou J. G. Brock & Co., 211 rue des Commissaires, Montréal. Quebec Steamship Co. Québec

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Central : 7 & 9 Place d'Armes, Montréal, Can.

Capital autorisé \$2,000,000.00
Réserve et surplus 512,463.19

Capital versé 1,000,000.00
au 31 Décembre 1910

Conseil d'Administration : Président : M. H. LAPORTE, de Laporte Martin & Cie, Administrateur Crédit Foncier Franco-Canadien, Vice-Président : M. W. F. CARSLY, de la maison en gros Carsley Sons & Co., Honorable L. BEAUBIEN, Ex-ministre de l'Agriculture M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co." M. ALPHONSE RACINE, de la maison A Racine & Cie, marchands en gros, Montréal; M. L. J. O. BRAUCHEMIN, propriétaire de la Librairie Beauchemin Ltée.; TANCREDE BIENVENU, Directeur-gérant; J. W. L. FORGET, Inspecteur; J. A. TURCOT, Assistant-Inspecteur; ALEX. BOYER, Secrétaire.

Censeurs : Président : Honorable Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en chef de la Cour d'Appel; Docteur F. PERSILLIER LACHAPLAIN, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien; M. CHEVALIER, Directeur-Gérant, Crédit Foncier Franco-Canadien

44 Succursales dans les Provinces de Québec Ontario, Nouveau Brunswick

Correspondants à l'Étranger : États-Unis : New-York, Boston, Buffalo, Chicago; Angleterre, France, Allemagne, Autriche, Italie.

BANQUE D'HOCHELAGA 1874-1911

Capital autorisé \$4,000,000 Capital payé \$3,000,000
Réserve 2,650,000 Total de l'actif au-delà de \$23,000,000.00

DIRECTEURS : Hon. J. D. Rolland, Président; J. A. Vaillancourt, Sec. Vice-Président A. Turcotte, Sec., E. H. Lemay Sec., I. M. Wilson, Sec., Hon. P. L. Béique, Col. C. A. Smart, J. A. Prendergast, Gérant-Général; F. G. Leduc, Gérant; E. C. Védricaire, Assistant-Gérant.

Bureau Principal—Montréal BUREAUX DE QUARTIER

| | | |
|---------------------------|-------------------|---------------------------|
| Ave. Mont Royal | Hochelaga | Ville St-Louis |
| (coin St-Denis) | Maison-Neuve | Verdun (près Montréal) |
| Ave. Mont-Royal | Pointe St-Charles | Viauville (près Montréal) |
| (Coin de Lanauvière) | St-Edouard | DeLorimier |
| Rue Ste-Catherine, Est | St-Henri | Émard |
| Rue Ste-Catherine, centre | St-Henri | Rue Notre-Dame, Ouest |

SUCCURSALES

| | | |
|----------------------|---------------------------|-----------------------|
| Berthierville, P. Q. | Louiseville, P. Q. | St-Jérôme, P. Q. |
| Edmonton, Alta | Québec, P. Q. | St-Pierre Man. |
| Joliette, P. Q. | Sorel, P. Q. | Trois-Rivières, P. Q. |
| Lachine, P. Q. | Sherbrooke, P. Q. | Valleyfield, P. Q. |
| Laprairie, P. Q. | St-Boniface, Man. | Vankleek Hill, Ont. |
| L'Assomption, P. Q. | St-Hyacinthe, P. Q. | Winnipeg, Man. |
| | St-Jacques/Achigan, P. Q. | |

Émet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ouvre des crédits commerciaux; achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817 — CONSTITUEE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital autorisé tout payé \$15,992,880.00
Fonds de Réserve 16,000,000.00
Profits non Partagés 696,463.27

Siège social : MONTREAL.

Bureau des Directeurs.—Le Très Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire; R. B. Angus, Président; Sir Edw. Clouston, Bart., Vice-Président; E. B. Greenshields, Sir Wm Macdonald, James Ross, Hon. Robert Mackay, Sir Thomas Shaughnessy, K.C.V.O.; David Morrice, C. R. Homer, A. Baumgarten, H. V. Meredith, H. V. Meredith, Gérant-Général; A. Macnider, Insp. Chef et Surint. des Succursales, C. Sweeney, Surint. de Succ. de la Colombie Anglaise; D. R. Clarke, Surint. des Succ. des Provinces Maritimes et de Terre-Neuve. A. D. Braithwaite, Surint. des Succ. de la Province d'Ontario; F. J. Cockburn, Surint. des Succ. de la Province de Québec; E. P. Winslow, Surint. des Succ. du Nord-Ouest.

Succursales au Canada.—Dans toutes les principales cités et villes des provinces suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Provinces du Nord-Ouest, Colombie Anglaise.

Succursales en dehors du Canada.—Grande-Bretagne, Londres, 47 Threadneedle St., — F. Williams Taylor, gérant
États-Unis, New-York—R. Y. Hobden, W. A. Bog, J. T. Molineux, agts Chicago, Spokane

Terre-Neuve : St. John's, Birchy Cove, Grand Falls, Mexique, Mexico, D. F.

NOVA SCOTIA STEEL & COAL CO.

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIMÉ POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge ECLISSES, BSSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE. UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Terre-Neuve.—Mines de Charbon, Hauts Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N. E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New Glasgow, N. E.

Bureau Principal : NEW GLASGOW, N. E.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

Capital \$2,000,000
Réserve 1,400,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs " Travellers Cheques " a donné satisfaction à tous nos clients ; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons

Notre bureau de Paris,

RUE BOUDREAU.

7, SQUARE DE L'OPERA,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux en Europe, aux États-Unis et au Canada, aux plus bas taux.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855

Bureau Principal, MONTREAL.

CAPITAL PAYÉ \$4,000,000
FONDS DE RÉSERVE 4,600,000

JAMES ELLIOT, Gérant-Général

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC :

| | | |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Arthabaska | Maison-Neuve— | Sorel |
| Bedford | Market and Harbour— | Saint-Césaire |
| Chicoutimi | Côte des-Neiges— | Sainte-Favie Station |
| Drummondville | Côte St-Paul | Saint-Ours, Qué. |
| Fraserville et Rivière | Boulevard St-Laurent | Sainte-Thérèse de |
| du Loup-Station | Saint-Henri— | Blainville |
| Knowlton | Pierreville | Victoriaville |
| Lachine/Locks | Québec | Ville St-Pierre |
| Montréal—Rue St-Jacques | Richmond | Waterloo |
| Rue Sainte-Catherine | Roberval | |

33 Succursales dans tout le Canada.

Agences à Londres, Paris, Berlin et dans toutes les principales villes du monde. Emission de Lettres de Crédit pour le commerce et lettres circulaires pour voyageurs.

Finances

REVUE DE LA SEMAINE.

La semaine qui vient de s'écouler a donné à la Bourse une nouvelle preuve du caprice que les baissiers, mêmes les plus endurcis, ne peuvent réussir à maîtriser. Le caprice, il est vrai, s'inspire aujourd'hui d'un prétexte qui, s'il est fondé, sera bien pardonnable. Dans leur lettre hebdomadaire à leur clientèle, MM. L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, traitent cette semaine de main de maître la grande question de l'absorption du Montreal Power par une nouvelle compagnie, question qui a mis en branle toute la communauté financière de Montréal et donné l'éveil au pays tout entier. Voici ce que disent MM. Beaubien & Cie :

Contrairement aux prévisions basées sur l'expérience du passé, les cours des valeurs en Bourse continuent à monter, à monter toujours. Ce mouvement de hausse, dont on peut dire qu'il se poursuit sans interruption depuis plusieurs mois, est de beaucoup le plus considérable qui ait été jusqu'à ce jour observé sur notre place.

Alors que ce mouvement prolongé de hausse générale semblait parvenu à son plein développement; alors qu'un temps d'arrêt se produisait et que chacun s'attendait à la réaction en baisse qui correspond à toute action en hausse, une annonce d'émission nouvelle du Pacifique Canadien causait une recrudescence inattendue d'activité.

An début de cette semaine, alors que le calme était revenu, une nouvelle a été lancée qui est venue réveiller les énergies sur le point de s'endormir. Cette information, lancée à la façon d'une rumeur, possède cependant certains caractères de vraisemblance qui la font prendre au sérieux par les gens les plus sceptiques eux-mêmes. Il s'agit de la fusion en une seule, qui serait capitalisée à 112 millions, de toutes nos compagnies électriques. On conçoit qu'avant que cette opération s'effectue, on produira, fut-ce au prix d'un travail acharné, la hausse des cours de toutes les valeurs intéressées. C'est ainsi, par exemple, que le Power serait absorbé par la compagnie nouvelle à 300. Il faudrait, pour justifier l'opération que l'action se soit auparavant négociée au cours de 300 sur le parquet de la Bourse. Il va de soi que les autres valeurs qui constitueraient la nouvelle compagnie, seraient absorbées par elle à des conditions analogues à celles du Power, toutes proportions gardées, bien entendu. Si cette information est fondée, ce que d'aucuns croient, nous allons assister à une poussée en hausse de toutes nos valeurs électriques, qui entraîneront forcément à leur suite les autres valeurs de la liste.

Il semble donc que ce mouvement de hausse sans précédent ne soit pas encore parvenu à son terme, et cependant notre opinion sur la situation demeure identique à elle-même; nous ne pouvons que répéter à tous de se tenir sur ses gardes, de n'opérer qu'avec la plus extrême prudence.

Chaque jour nous rapproche de l'élection présidentielle aux Etats-Unis et de la très sérieuse dépression qui fatalement la précédera à New-York. Les valeurs canadiennes, à mesure qu'elles montent, sont plus surchargées de la tête et plus exposées à la culbute. Le mouvement de hausse ne peut durer toujours et son existence sera d'autant plus problématique qu'elle reposera sur des causes artificielles. Il ne semble pas qu'un groupe, si puissant soit-il, puisse maintenir indéfiniment le marché en hausse. La récolte approche; elle dépassera tout ce que nous avons vu jusqu'ici; on parle, parmi les gens modérés, de 250 millions de boisseaux. Il est à prévoir que les compagnies de transports ne seront pas les seules embarrassées; il y aura aussi les banques. Il faut, en effet, des sommes énormes pour faire les frais du mouvement

des grains, de l'intérieur vers les ports. Déjà les taux d'es-compte tendent à se raffermir. Les agents de change qui refusaient les emprunts à longs termes à taux fixes, les recherchent aujourd'hui, sans pouvoir les obtenir toujours. Une tension monétaire est prévue par les banquiers, de septembre à décembre et ce resserrement, fatalement aura sa répercussion à la Bourse où elle arrêtera dans une certaine mesure les opérations spéculatives.

Telles sont quelques-unes des raisons qui font prévoir à certains qu'une réaction ne manquera pas de se produire en Bourse, quels que soient les moyens dont disposent les professionnels pour travailler les cours.

Quoiqu'il en soit des risques que comportent les opérations spéculatives présentement engagées, il existe pour ceux qui entendent faire des placements, un certain nombre de valeurs très intéressantes et dont la plus value est assurée dans l'avenir. Parmi celles-ci nous citerons le Dominion Cannery dont la situation est excellente et qui ne tardera pas, malgré la récente déconvenue des spéculateurs, à déclarer un dividende que lui permettent ses superbes recettes.

Nous attirerons l'attention sur le Canada Car; une augmentation de dividende est à prévoir. Le British Cannery est aussi très intéressant. L'action, ces derniers temps, s'est négociée au cours de 40 et tout permet de prévoir la continuation de la hausse.

Au point de vue rendement, nous citerons parmi les valeurs de premier ordre le Bell Téléphone; le Dominion Iron privilégié qui donnent près de 6½ pour cent; le Dominion Coal, privilégié; le Lake of the Wood et le Ogilvie; le Montreal Tramway débentures qui donnent du 6 pour cent.

Les plus belles perspectives s'ouvrent au Canada Cement dont les actions privilégiées se vendent à 94 ex-dividende.

En somme, il reste encore sur la liste des valeurs canadiennes un assez grand et un assez beau choix pour le placement.

Les valeurs de la Montreal Tramways Company, obligations et actions, seront appelées régulièrement pour la première fois à la Bourse de Montréal samedi le 17. On a complété hier les formalités nécessaires pour l'inscription des divers titres. L'inscription comporte 20,007 actions ordinaires, \$16,000,000 de debenture stock" et \$10,445,000 d'obligations.

On a annoncé mardi que M. C.-B. Gordon, a été élu directeur de la Royal Trust Company. M. Gordon est président de la Dominion Textile Co., vice-président de Penmans Limited et directeur de la Banque Molsons.

Un fait encourageant s'est produit mardi à la Bourse de Montréal par la forte reprise en hausse des Consolidés anglais. La hausse les a portés à 2 points au-dessus du bas niveau auquel ils se vendaient il y a environ un mois.

La Compagnie Rolland, dont les obligations sont actuellement offertes en vente par C. Meredith & Co., Ltd., a été fondée en 1883 et est devenue l'une des mieux et des plus avantageusement connues parmi les compagnies manufacturières de papier de haute qualité au Canada. La compagnie s'est spécialisée dans les papiers les plus fins et les plus dispendieux et la demande pour ces produits augmente de jour en jour. Une partie du produit de la vente des obligations sera consacrée à l'agrandissement des usines de la compagnie à Ste-Adèle et à pourvoir aux besoins futurs de développement.

INFORMATIONS FINANCIERES

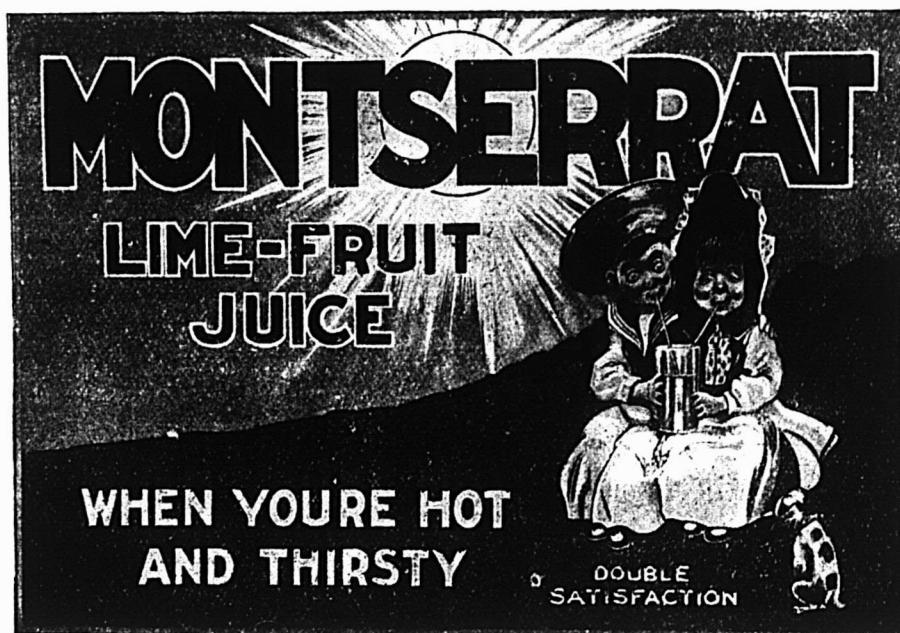
| Actions Ordinaires et Actions Privilégiées | Capital payé | Réserve | Prix des Actions | Taux du dernier Dividende | Dernière cote | |
|--|--------------|--------------|------------------|---------------------------|---------------|------------|
| | | | | | Au 6 août | Au 14 août |
| BANQUES | | | | | | |
| Banque de Montréal | \$15,975,220 | \$16,000,000 | \$100.00 | 10% | 247 | 249 |
| Banque du Nouveau-Brunswick | 1,000,000 | 1,790,000 | 100.00 | 13% | | 260 |
| Banque de Québec | 2,500,000 | 1,250,000 | 100.00 | 7% | 135 | 136 |
| Banque de la Nouvelle-Ecosse | 3,998,460 | 7,497,412 | 100.00 | 14% | 273 | 265 |
| Banque de Toronto | 4,941,455 | 5,941,455 | 100.00 | 11% | 210 | 210 |
| Banque Molson | 4,000,000 | 4,600,000 | 100.00 | 11% | 206 | 209½ |
| Banque Nationale | 2,000,000 | 1,400,000 | 100.00 | 7% | 136 | 136 |
| Banque des Marchands du Canada | 6,547,159 | 5,400,000 | 100.00 | 10% | 194 | 194 |
| Banque Provinciale | 1,000,000 | 500,000 | 100.00 | 6% | | |
| Banque Union du Canada | 4,952,190 | 3,076,095 | 100.00 | 8% | 157 | 155 |
| Banque Canadienne du Commerce | 15,000,000 | 12,500,000 | 50.00 | 10% | 223 | 223 |
| Banque Royale du Canada | 7,661,060 | 8,607,166 | 100.00 | 12% | 227½ | 225 |
| Banque d'Hochelega | 2,885,340 | 2,650,000 | 100.00 | 9% | 179 | 178 |
| Banque d'Ottawa | 3,500,000 | 4,000,000 | 100.00 | 12% | 213 | 214 |
| Banque Impériale du Canada | 6,000,000 | 6,000,000 | 100.00 | 12% | 219 | 219 |
| Banque Internationale du Canada | 1,320,439 | | 100.00 | | | |
| CHEMINS DE FER | | | | | | |
| Canadian Pacific Railway (Ordinaires) | 180,000,000 | 146,283,497 | 100.00 | 10% | 276¼ | 279¾ |
| Duluth S. S. & A Railway (Ordinaires) | 12,000,000 | | 100.00 | | | |
| do do do (Préférentielles) | 10,000,000 | | 100.00 | | | |
| Minn. St. Paul & Soo Railway (Ordinaires) | 20,832,000 | | 100.00 | 7% | 151½ | 152½ |
| do do do (Préférentielles) | 10,416,000 | | 100.00 | 7% | | 156 |
| TRAMWAYS ELECTRIQUES | | | | | | |
| Detroit United Railway | 12,500,000 | 21,887,000 | 100.00 | 5% | 72 | 72¾ |
| Duluth Superior Traction | 3,500,000 | 2,500,000 | 100.00 | 5% | | |
| Halifax Electric Railway | 1,400,000 | 600,000 | 100.00 | 7% | 151 | 151 |
| Havana Electric Railway (Ordinaires) | 7,500,000 | | 100.00 | | | |
| do do do (Préférentielles) | 5,000,000 | | 100.00 | 6% | | |
| Illinois Traction (Ordinaires) | 9,564,000 | | 100.00 | | | |
| do do (Préférentielles) | 5,000,600 | 24,957,813 | 100.00 | 6% | 93½ | 93 |
| Mexican Light & Power (Ordinaires) | 13,585,000 | | 100.00 | 4% | 92 | 90½ |
| do do do (Préférentielles) | 2,400,000 | | 100.00 | 7% | | |
| Montreal Street Railway | 10,000,000 | 4,420,000 | 100.00 | 10% | | |
| Porto Rico Railway | 3,000,000 | 2,941,500 | 100.00 | | 76½ | 76½ |
| Quebec Railway, Light & Power | 9,300,500 | 8,654,400 | 100.00 | | 27 | 26¾ |
| St. John Railway | 800,000 | | 100.00 | 6% | | |
| Sao Paulo Tram., Light & Power | 10,000,000 | 6,000,000 | 100.00 | 10% | 256 | 256 |
| Toledo Railway & Light | 12,000,000 | 13,257,000 | 100.00 | | | |
| Toronto Railway | 8,000,000 | 3,992,326 | 100.00 | 7% | 144½ | 143½ |
| Tri-City Railway & Light (Ordinaires) | 9,000,000 | | 100.00 | | | |
| do do do (Préférentielles) | 2,825,000 | 8,068,000 | 100.00 | 6% | | |
| Twin City Rapid Transit (Ordinaires) | 20,100,000 | 19,503,000 | 100.00 | 6% | 107¾ | 107¾ |
| do do do (Préférentielles) | 3,000,000 | | 100.00 | 7% | | |
| Winnipeg Electric Street Railway | 6,000,000 | 5,578,000 | 100.00 | 10% | 226 | 228 |
| VALEURS INDUSTRIELLES | | | | | | |
| Canadian Car & Foundry (Ordinaires) | 3,500,000 | | 100.00 | 8% | 85 | 88 |
| do do do (Préférentielles) | 5,000,000 | 3,500,000 | 100.00 | 7% | 113¾ | 114¼ |
| Canada Cement (Ordinaires) | 13,500,000 | | 100.00 | | 29 | 30% |
| do do do (Préférentielles) | 10,500,000 | 5,000,000 | 100.00 | 7% | 71 | 94 |
| Canadian Converters | 1,733,500 | 474,000 | 100.00 | | 44½ | 44 |
| Dominion Steel Co. | 35,000,000 | | 100.00 | 4% | 63¾ | 63¾ |
| Dominion Textile Co. (Ordinaires) | 5,000,000 | | 100.00 | 5% | 67¾ | 68 |
| do do (Préférentielles) | 1,859,030 | 3,040,275 | 100.00 | 7% | 102 | 103 |
| Lake of the Woods Milling Co. (Ordinaires) | 2,100,000 | | 100.00 | 8% | 135 | 135 |
| do do do (Préférentielles) | 1,500,000 | 1,000,000 | 100.00 | 7% | 122 | 122 |
| Montreal Cottons Ltd (Ordinaires) | 3,000,000 | 500,000 | 100.00 | 8% | 59 | 57½ |
| do do do (Préférentielles) | | | | | 105 | 105 |
| Nova Scotia Steel & Coal (Ordinaires) | 6,000,000 | | 100.00 | 5% | 93 | 92¾ |
| do do do (Préférentielles) | 1,030,000 | 6,000,000 | 100.00 | 8% | 120 | 120 |
| Ogilvie Flour Mills Co. (Ordinaires) | 2,500,000 | | 100.00 | 8% | 127 | 128½ |
| do do do (Préférentielles) | 2,000,000 | 457,263 | 100.00 | 7% | | |
| Penmans, Limited (Ordinaires) | 2,150,600 | | 100.00 | 4% | 56 | 56 |
| do do do (Préférentielles) | 1,075,000 | 2,000,000 | 5.00 | 6% | 87¾ | 87 |
| DIVERS | | | | | | |
| Bell Telephone Co. | 12,500,000 | 3,649,000 | 100.00 | 8% | 160 | 160 |
| Mackay Companies (Ordinaires) | 50,000 | | 100.00 | 5% | 89 | 89 |
| do do (Préférentielles) | 50,000,000 | | 100.00 | 4% | 69 | 69¾ |
| Montreal Light, Heat & Power | 17,000,000 | 10,107,000 | 100.00 | 8% | 233¼ | 236½ |
| Montreal Telegraph | 2,000,000 | 100,000 | 100.00 | 8% | 148 | 148 |
| Ottawa Light, Heat & Power Co. | 1,511,500 | 730,000 | 100.00 | 6% | 157 | 159 |
| Richelieu & Ontario Navigation Co. | 3,132,000 | 1,123,573 | 100.00 | 6% | 117¾ | 116¾ |
| Shawinigan Water & Power Co. | 7,000,000 | 5,000,000 | 100.00 | 4% | 151½ | 150 |
| MINES | | | | | | |
| Crown Reserve | 1,999,957 | | 1.00 | 60% | 3.26 | 3.25 |
| International Coal Mining (Ordinaires) | 500,000 | | 100.00 | 7% | | |
| do do do (Préférentielles) | 219,700 | | 100.00 | 7% | | |

La Publicité de Poster

100 % D'EFFICACITE

Il y a une raison à ce que la publicité faite par moi produit des résultats immédiats et avantageux.

C'est pourquoi BOVRIL, NA-DRU-CO, MONTSERRAT, BABY'S OWN SOAP, FRUITATIVES, PLAYERS CIGARETTES, GREAT WEST TOBACCO, STONEWALL CIGAR, WAGSTAFFS, JAM & MARMELADE, PERFECTION SCOTCH, MAGI & ADANAC MINERAL WATERS, JULIA MARLOW CIGAR, LA MARITANA CIGAR, BUCKLEY HAT, RAMSAY BISCUIT, APPOLINARIS, SWEET CAPORAL CIGARETTE, de fait, toute la grande et efficace campagne d'affichage au Canada est faite exclusivement par moi.



Cette vignette représente une affiche frappante que nous étalons d'un bout à l'autre du Canada pour la National Drug & Chemical Co. Les couleurs hardies et agréables et la légende illustrée ont fait vendre pour des milliers de dollars de Montserrat.

Nous pouvons intéresser 3,000,000 de consommateurs à vos produits.

Nous pouvons placer pour vous des affiches qui édifient un commerce et produisent des ventes, dans toutes les cités et villes importantes du Canada et des Etats-Unis

Si vos ventes sont faibles ; si vous avez une idée à suggérer ; une marque de commerce à faire connaître ; si vous désirez un service prompt et intelligent, écrivez ou téléphonez, MAIN 2233, à

H. A. WILLIAMS, Gérant.

CANADIAN POSTER COMPANY

EDIFICE DOMINION EXPRESS, MONTREAL.

Nous contrôlons plus de 75% de l'affichage au Canada.

Demandez nos croquis.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"!

Le type du genre depuis un demi-siècle.
Jamais égalées comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED.
MONTREAL

"LE PROGRES"

tel est le titre du catalogue de Constructions modernes que nous venons de faire paraître et qui vous donnera des renseignements précieux sur le coût de tous genres de constructions : cottages d'été, cottages d'hiver, cottages bois et briques, cottages briques solides, maisons de rapport 2 étages, maisons de rapport 3 étages, maisons de rapport eau chaude, maisons de rapport magasin, etc...

Demandez-nous notre catalogue et ne faites pas d'arrangement définitif avant de nous avoir consultés, vous en retirerez un gros profit.

P. L. W. DUPRE & CIE.,

Constructeurs D'ARCHITECTURE Experts

567 AVE. DELORIMIER.

Heures de Bureau 8½ a. m. à 6 hrs. p. m. Tel. Lasalle 437.
Samedi 8½ a. m. à 1 hr. p. m.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser.
Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer.
Papier d'Emballage Brun et Manille.

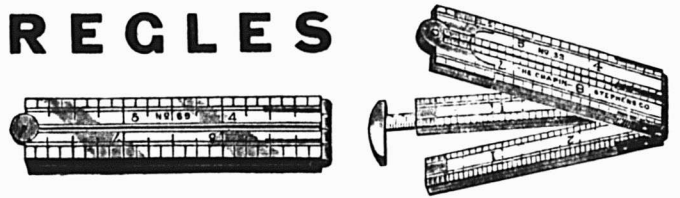
Fabricants du Feutre Goudronné
"BLACK DIAMOND"

Alex. McArthur & Co., Limited

82 RUE MCGILL, MONTREAL

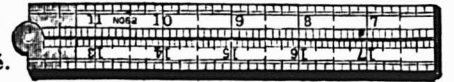
Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan.
Moulin à Papier, Joliette, Qué.

REGLES



Plus de 200 Styles.

La meilleure qualité.



THE CHAPIN-STEPHENS CO.

UNION FACTORY

PINE MEADOW, CONN., E. U. A.

Nous fabriquons les fourneaux en tous genres et en toutes dimensions des modèles les plus modernes et les plus perfectionnés ainsi que les poêles et fournaies à air chaud les mieux conditionnés.

Le Fourneau pour Hotel

est un article dont nous nous sommes fait une Spécialité et nos modèles réunissent toutes les commodités susceptibles de faciliter une cuisson rapide et parfaite.

Nous manufacturons également les bouilloires pour faire cuire la nourriture destinée aux animaux.



FOURNEAU POUR HOTEL

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.

RUE MILL, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL.

Usines à Moncton, N. B.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peinture Matériaux de Construction, Etc.

L'INDUSTRIE METALLURGIQUE DANS LE CENTRE DE LA FIANCE.

On sait que les cinq départements réunis communément par les métallurgistes sous le vocable de Centre: la Loire, la Saône-et-Loire, le Rhône, la Nièvre et l'Allier, après avoir été le berceau de la Métallurgie française et avoir le plus activement contribué à asseoir sa solide renommée, se sont vu ravir peu à peu, au cours des vingt-cinq dernières années, leur ancienne suprématie par les grandes usines créées dans le Nord et dans l'Est. Mais, en face du danger, devant la révolution industrielle amenée par la découverte du procédé Thomas et la mise en exploitation du bassin minier de Meurthe-et-Moselle, le Centre a su modifier à temps la nature de ses fabrications et maintenir sa supériorité, sinon au point de vue du tonnage des produits obtenus, du moins au point de vue de leur nature et de leur qualité.

C'est l'étude de cette intéressante conversion, une des plus rapides et des plus complètes qui se soient effectuées depuis longtemps dans l'industrie, que M. Robert Pinot, l'illustre secrétaire général des Forges de France, se propose de faire dans cet intéressant article que nous empruntons à la "Revue Financière Universelle".

Pendant les trois premiers quarts du dix-neuvième siècle, alors que, grâce à l'emploi du bois dans les hauts-fourneaux, l'industrie du fer était disséminée à peu près sur toute l'étendue du territoire, la région du Centre représentait le groupement le plus important d'usines. Elle disposait soit sur place, soit dans le Berry tout proche, des gisements de fer nécessaires et se procurait facilement 600.000 tonnes de minerai par an. Comme elle avait aussi ses mines de charbon (Saint-Etienne, Commentry, Blanzy, Epinac, etc.), elle possédait ses deux matières premières essentielles. Elle avait aussi, et elle a toujours, une excellente main-d'oeuvre, très anciennement adaptée aux travaux de la Métallurgie.

Elle était donc la grande pourvoyeuse de la France en produits commerciaux courants: barres, profilés, tôles, rails, etc., etc.

Dès cette époque elle se préoccupait du meilleur aménagement de ses usines et de l'utilisation de tous les procédés et de toutes les découvertes qui devaient révolutionner la métallurgie et la transfor-

mer si rapidement. Elle installa les premiers laminoirs et utilisa, dès 1864, le procédé Bessemer. Et si ce fut à Sireuil, en Charente, que l'illustre Pierre Martin mit au point son four à acier (en 1865), il ne faut pas oublier qu'il avait commencé à l'étudier à Fourchambault, d'où il était originaire, et que ce fut à Terre-Noire et à Firminy qu'il en fit les premières installations industrielles. Dès cette époque aussi, on trouvait dans les grandes usines du Centre les laboratoires de recherches qui leur permirent de se maintenir à la tête de l'industrie sidérurgique, et, plus tard, lui facilitèrent singulièrement la spécialisation à laquelle elle fut amenée, lorsque la fabrication des produits courants émigra vers le Nord et l'Est.

En 1876, vers la fin de cette brillante période où elle représentait l'industrie métallurgique française, l'industrie du Centre comprenait 34 hauts-fourneaux, soit le quart des hauts-fourneaux français. Sa production de fonte atteignait 362.000 tonnes, soit le quart de la production française. Sa production de fers et aciers marchands était de 174.000 tonnes, soit 26 pour cent de la production française; celles des tôles de 54.000 tonnes, soit 30 pour cent de la production totale; celle des rails de 160.000 tonnes, soit 62 pour cent de la production française.

Sur la puissance totale de 62.000 chevaux utilisée en France au travail du fer, la région du Centre en possédait 27.000 à elle seule, soit presque la moitié. Sur 50.000 ouvriers sidérurgistes, elle en comptait 17.000, soit environ le tiers.

Ces quelques chiffres montrent bien que l'importance du Centre dans la Métallurgie française était considérable; dans l'ensemble, cette région représentait à elle seule, bien groupée dans les cinq départements qui la formaient, le tiers de la production totale du pays.

Cette situation prépondérante se maintint jusqu'au moment où, de nouveaux facteurs intervenant, l'industrie métallurgique trouva un intérêt majeur à aller s'installer dans d'autres régions et principalement dans le Nord et dans l'Est. On se rendit compte de l'avantage qu'il y avait à se rapprocher des côtes et à recevoir par voie de mer les matières premières. C'est ainsi que se créèrent successivement dans le Sud-Est les usines de Bessèges, et de Beaucaire, dans le Sud-Ouest celle du Boucau, à l'embouchure de la Loire celle de Trignac, et dans le Nord celle d'Isbergues. C'est

aussi de cette époque que date le développement considérable qu'a pris l'usine de Denain.

Ce fut aussi, aux environs de 1880, au moment même où s'appauvrirent les gisements de fer du Centre, que Thomas, substituant un revêtement basique au revêtement acide du convertisseur, permit, du même coup, de tirer parti du minerai phosphoreux de Lorraine, dont on commençait à soupçonner le colossal tonnage. Comme ce minerai n'était pas assez riche, et que le transport dans le Centre était trop onéreux, ce furent les usines qui allèrent vers lui, et ainsi se créèrent en Meurthe-et-Moselle des installations de premier ordre, qui commencèrent sans délai à produire. C'est surtout à partir de 1884 que la crise se manifesta pour l'industrie métallurgique du Centre, car elle avait été atténuée en 1881, 1882, 1883 par les commandes du programme Freycinet. Nous avons vu quel merveilleux parti les usines de Meurthe-et-Moselle ont su tirer de leurs avantages naturels, et avec quelle rapidité et quelle maîtrise elles ont su se faire un quasi-monopole de la fabrication des produits courants.

Le Centre se vit donc très rapidement privé d'une grosse part des commandes qu'il avait l'habitude de recevoir et dut faire face à des difficultés multiples. Or, les causes qui amenèrent ces difficultés étaient permanentes et devaient laisser cette région en présence de conditions particulièrement défavorables, dont les plus importantes étaient celles qui ont trait à son alimentation en matières premières.

Alors que ses heureux concurrents trouvent sur place et à très bon compte, l'un (l'Est) son minerai, l'autre (le Nord) son charbon, le Centre ne peut se procurer ces deux matières premières essentielles qu'à des conditions onéreuses. Il doit faire venir maintenant de loin la plus grande partie de son minerai: des Pyrénées, d'Algérie et, en faible quantité, de Meurthe-et-Moselle. D'autre part, quoique produit sur place par les Sociétés houillères de la région, le coke qu'il consomme est coûteux: 28 à 30 francs la tonne, et son prix de revient est supérieur de 5 francs par tonne à celui des mines du Nord. Celles-ci arrivent à écouler le leur jusqu'à Montluçon! La houille revient à 20 ou 22 francs la tonne, sans compter qu'il faut parfois se

La Marche du Temps

Etablit votre commerce ou le détruit. Vous ne pouvez pas rester stationnaire — vous allez de l'avant ou vous reculez.

"La marche du Temps" est le plus grand indicateur dans le commerce de la peinture.

Si la peinture que vous vendez n'est pas bien préparée, au moyen de propres matériaux, "la marche du temps" révélera ce fait. Si le soleil fait passer sa couleur — si le vent la fait crevasser — si le temps chaud et sec la fait blanchir, "la marche du temps" vous imposera une pénalité et vous perdrez de la clientèle — les clients ne reviendront pas.

Mais si vous vendez de la
Peinture Martin-Senour
Pure au 100.



"La Marche du Temps" vous aidera. Elle montrera à votre client la qualité splendide de la peinture que vous vendez, et vos clients parleront de vous à leurs amis et de votre peinture qui dure longtemps.

Faites travailler pour vous "LA MARCHÉ DU TEMPS" — procurez-vous l'Agence des peintures MARTIN-SENOUR, et vos affaires s'amélioreront avec "la marche du temps".

The Martin-Senour Co., Limited

Les Pionniers de l'Industrie des Peintures Pures.

MONTREAL. TORONTO. CHICAGO.



Théâtre National Français

Semaine du 19 Aout 1912

DERNIER AMOUR

Grande Comédie Dramatique en 4 actes de Georges Ohnet.

Débuts de Mme DeGrave

Matinées tous les jours

(Suite de la page 45)

fournir dans le Nord ou acheter du Cardiff à Marseille et à Bordeaux.

Aussi, en ce qui concerne les produits courants, la lutte n'a pas été possible et le quantum des usines du Centre dans la production française est tombé rapidement.

Actuellement, en ce qui concerne tout d'abord la fonte, le nombre des hauts-fourneaux de cette région n'est plus que de 6, sur 106 que possède la France; leur production de fonte n'est plus que de 171,000 tonnes (1911) sur 4,508,000, soit moins de 4 pour cent: depuis trente ans, la production de fonte du Centre a diminué de 50 pour cent, alors que celle du reste de la France a augmenté de 250 pour cent.

Il en a été de même des produits finis. Le Centre n'a livré en 1911 que 140,000

Foreuse de Fabrication Canadienne



AUCUNE AUTRE N'EST AUSSI BONNE.

John Morrow Screw & Nut Co'y, Limited

INGERSOLL, ONT.

NOUS vous offrons ce fusil simple supérieur, pour gros gibier, à un très bas prix. C'est le moment de vous en procurer un, calibre 11m/m ou 43. Longueur totale, 39 pouces; longueur du canon 20 pouces.



Pesanteur 7 livres

C'est le véritable fusil de l'armée Allemande ("Mauser"), modèle 71, que nous avons transformé en fusil de chasse. Aucun gibier n'est trop gros pour ce fusil. Il est très utile pour la forêt, pour la ferme, ou tout autre endroit giboyeux. Tout le mécanisme de la culasse est fait de fin acier à outils. Un levier de sûreté barre le fusil de façon à ce qu'il ne puisse faire feu et la culasse ne peut s'ouvrir que lorsque ce levier est dégagé, ce qui garantit une sûreté absolue.

McGILL CUTLERY COMPANY, REGISTERED.

BOITE POSTALE 580,

MONTREAL,

CANADA.

tonnes de fers et aciers marchands, à la place des 200,000 tonnes environ qu'il livrait il y a trente ans: sa part dans la production française est tombée de 26 pour cent à 18 pour cent. Pour les tôles,

dans le même espace de temps, ce pourcentage est descendu de 40 à 20 pour cent.

Enfin, pour les profilés commerciaux (à suivre page 52)

(Ferronnerie) Marché de Montréal

LA SITUATION

On vient de décréter une hausse formidabile sur le cuivre et les objets en cuivre. Nous l'avions signalée à l'attention de nos lecteurs dans une édition précédente, mais nous étions loin de supposer qu'elle atteindrait la proportion de 20 à 30 pour cent. La principale raison de cette avance colossale est l'augmentation des salaires que les manufacturiers ont du concéder depuis quelques années. Une maison anglaise appuie particulièrement sur ce point pour expliquer qu'elle réduit ses escomptes de 10 pour cent. Le prix de manufacture étant augmenté, les droits de douane le sont par le fait même, attendu qu'ils sont calculés d'après le prix de la facture. De sorte que, tout bien considéré, l'augmentation varie entre 20 et 30 pour cent.

Les plombs et blancs de plomb sont aussi augmentés de 10 pour cent.

Le marché de Montréal conserve son activité.

Nous cotons:

PLOMBERIE

Tuyaux de plomb

Les prix sont de 7½ pour tuyaux en plomb et de 10c pour tuyaux de plomb composition. L'escompte est de 15 p.c.

Tuyaux de renvoi en fonte et accessoires

Les escomptes sur les prix de la liste sont: tuyaux légers, 60 et 10 p.c.; tuyaux moyens et extra-forts, 70 p.c., et accessoires légers, moyens et extra-forts, 70 pour cent.

Tuyaux en fer

Nous cotons, prix de la liste:

| | |
|-----------|-------|
| 100 pieds | 5.50 |
| 100 pieds | 5.50 |
| 100 pieds | 8.50 |
| 100 pieds | 11.50 |
| 100 pieds | 16.50 |
| 100 pieds | 22.50 |

| | | |
|------------------|-----------|-------|
| 1½ | 100 pieds | 27.00 |
| 2 | 100 pieds | 36.00 |
| Nous cotons net: | | |
| 2½ | 100 pieds | 16.30 |
| 3 | 100 pieds | 21.54 |
| 3½ | 100 pieds | 27.07 |
| 4 | 100 pieds | 30.80 |

Tuyaux galvanisés.

Nous cotons, prix de liste:

| | |
|-----------|-------|
| 100 pieds | 5.50 |
| 100 pieds | 5.50 |
| 100 pieds | 8.50 |
| 100 pieds | 11.50 |
| 100 pieds | 16.50 |
| 100 pieds | 22.50 |
| 100 pieds | 27.50 |
| 100 pieds | 30.00 |

Nous cotons net:

| | | |
|----|-----------|-------|
| 2½ | 100 pieds | 22.20 |
| 3 | 100 pieds | 29.10 |
| 3½ | 100 pieds | 30.70 |
| 4 | 100 pieds | 41.75 |

Les escomptes sont les suivants:

| |
|---|
| Tuyaux noirs: 1 pouce et 2 pouce, 65 p.c.; 1 pouce, 70 p.c.; 1½ et 2 pouce, 74 p.c.; 2 à 3 pouces, 75½ p.c. |
| Tuyaux galvanisés: 1 à 1½ pouce, 50 p.c.; 1 pouce, 65½ p.c.; 1½ à 2 pouce, 64 p.c.; 2 à 3 pouces, 64½ p.c. |

Tuyaux en acier

| | | |
|-----------|-----------|-------|
| 2 pouces | 100 pieds | 8.50 |
| 2½ pouces | 100 pieds | 10.50 |
| 3 pouces | 100 pieds | 12.50 |
| 3½ pouces | 100 pieds | 15.00 |
| 4 pouces | 100 pieds | 19.25 |

Fer-blanc

Nous cotons:

Au charbon — Allaways ou égal
1C, 14 à 20, base bte 4.50

Fer-blanc en feuilles
X, Extra par X et par cse 1.00
suivant qualité.

(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net.)
Au coke — Lydbrook ou égal
1C, 14 x 20, base bte 4.25
(Caisse de 112 feuilles, 108 lbs. net)

Au Charbon—Terne-Dean ou égal
1C, 20 à 28, bte 7.40
(Caisse de 112 feuilles, 216 lbs. net)

Feuilles Fer-Blanc pour Chaudières
(Caisse de 560 lbs.)
XX, 14 x 60, gauge 26 lb. 0.07 0.07½

Feuilles étamées

| | |
|----------------------------|------|
| 72 x 30 gauge 24, 100 lbs. | 8.00 |
| 72 x 30 gauge 26, 100 lbs. | 8.45 |

Tôles Canada

Nous cotons: 52 feuilles demi-poli, \$2.00; 60 feuilles, \$2.05; et 75 feuilles, \$3.05.

Tôles noires

Nous cotons: 20 24 gauge, \$2.30; 26 gauge, \$2.35; 28 gauge, \$2.45.

Tôles galvanisées

Les manufacturiers annoncent d'Angleterre qu'en raison de la grève, les prix sont plus levés de 10 shillings par tonne. On peut s'attendre à une hausse sur notre marché.

| | | | | | |
|--------------------------|------|--------|------|------|--|
| Nous cotons à la caisse: | | Fleur | | de | |
| Gorbals | | Queens | | Head | |
| Best Best | | Camet | | Head | |
| 28 G | 4.25 | 3.95 | 4.25 | 4.10 | |
| 26 G | 4.00 | 3.50 | 4.00 | 3.85 | |
| 22 à 24 G | 3.75 | 3.45 | 3.75 | 3.60 | |
| 16-20 | 3.50 | 3.20 | 3.50 | 3.35 | |

Apollo

| | |
|-------------------|------|
| 10½ oz=28 Anglais | 4.35 |
| 28 G.=Anglais | 4.10 |
| 26 G. | 3.85 |
| 24 G. | 3.60 |
| 22 G. | 3.60 |
| 16 à 20 G. | 3.45 |

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

28 G. Américain équivaut à 26 G. Anglais.

| | | |
|---------------------|-------------|------|
| Petite tôle 18 x 24 | 52 feuilles | 4.45 |
| Petite tôle 18 x 24 | 60 feuilles | 4.70 |

Soudure

Les prix sont plus élevés de 1c par lb.
Nous cotons: barre demi et demi, ga-

CARTOUCHES DOMINION

Meilleur marché
Plus de force

Ce que vous désirez
Prix et qualité,

NOUS L'AVONS { Le meilleur marché.
La meilleure qualité.

Vous épargnez de l'argent en employant les **Cartouches Dominion.**

Exigez cette  marque de commerce

DOMINION CARTRIDGE CO., Limited.

MONTREAL, - - CANADA.

rantie, 24c à 25c; do., commerciale, 22c à 23c; do., à essayer les tuyaux, 24c à 25c.

L'escompte sur les prix de la liste est de 65 et 10 pour cent pour les couplets en fer et en acier.

QUINCAILLERIE**Boulons et noix**

Nous cotons:

Boulons à voitures Norway (\$3.00) 50 et 10 p.c.

Boulons à voitures carrés (\$2.40) 60 et 10 p.c.

Boulons à voitures (\$1.00): grasdeurs, 3/8 et moindres, 7/16 p.c.; 7/16 et au-dessus 60 p.c.

Boulons à machine, 3/8 p.c. et au-dessous 60, 10 et 10 p.c.

Boulons à machine, 7/16 p.c. et au-dessous, 60 p.c.

Boulons à lisse, 3/8 et plus petits, 60 et 10 p.c.

Boulons à lisse, 7/16 et plus gros, 55 et 5 p.c.

Noix par boîtes de 100 lbs.

Nous cotons:

Noix carrées 4 1/2 la lb. de la liste

Boulons à charrue, 50 et 10 p.c.

La broche barbelée est cotée \$2.25 les 100 livres à Montréal.

No 12, \$2.35.

Crampes à clôtures

Fer poli \$2.50

Fer galvanisé 2.80

Broches pour poulaillers

Forte demande, marché très ferme.

L'escompte est de 60 et 2 1/2 pour cent sur la liste.

3/8 x 20 x 24" \$3.40

3/8 x 20 x 30" 4.10

3/8 x 30 x 36" 4.75

3/8 x 22 x 24" 5.00

3/8 x 22 x 30" 6.30

3/8 x 22 x 36" 7.50

Broche galvanisée, etc.

Nous cotons:

No 9 les 100 lbs. 2.15

No 12 les 100 lbs. 2.25

No 13 les 100 lbs. 2.30

Poli brûlé:

No 9 à 9 les 100 lbs. 2.30

No 10 les 100 lbs. 2.35

No 11 les 100 lbs. 2.42

No 12 les 100 lbs. 2.60

No 13 les 100 lbs. 2.70

No 14 les 100 lbs. 2.80

No 15 les 100 lbs. 2.85

No 16 les 100 lbs. 3.00

Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 18 3.85

Brûlé, p. tuyaux 100 lbs. No 19 4.70

Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

Broche à foin

Nous cotons net:

No 13, \$2.25; No 14, \$2.30 et No 15, \$2.40. Broche à foin en acier coupé de longueur, escompte 25 p.c. sur la liste.

Plaques d'acier

1/2 pouce 100 livres 2.45

3/16 pouce 100 livres 2.40

Zinc en feuilles

Le marché est ferme.

Nous cotons: \$8.75 à \$9.00 les 100 lbs.

Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.10; 60 feuilles, \$1.35 et polis, 60 feuilles, \$1.60.

Broche moustiquaire

Nous cotons: broche noire, \$1.60 par rouleau de 100 pieds.

Broquettes

Pour boîtes à fraises 75 et 12 1/2 p.c.

Pour boîtes à fromage 85 et 10 p.c.

A valises 80 et 12 1/2 p.c.

A tapis, bleues 80 p.c.

A tapis, étamées 80 et 15 p.c.

A tapis, en barils 40 p.c.

Coupées bleues, en doz. 75 et 12 1/2 p.c.

Coupees bleues et 4 pe-

santeur 60 p.c.

Sweedén, coupées, bleues

et ornées, en doz. 75 p.c.

A chaussures, en doz. 50 p.c.

A chaussures, en pqs 1 lb. 60 et 10 p.c.

Clous de broche

Nous cotons: \$2.30 prix de base, f.o.b., Montréal.

Clous coupés

Nous cotons: prix de base, \$2.40 f.o.b., Montréal.

Clous à cheval

Nous cotons par boîte: No 7, \$2.90;

No 8, \$2.75; No 9, \$2.60; No 10, \$2.50;

avec escompte de 10 p.c.

Fers à cheval

Nous cotons f.o.b., à Montréal:

No 1

No 2

et plus et plus

grand petit

Fers ordinaires et

pesants le qrt 3.90 4.15

Neverslip crampons 7/16, le cent 2.60

Neverslip crampons, 1/2 le cent 2.90

Neverslip crampons, 9/16 le cent 3.20

Neverslip crampons, 3/4 le cent 3.80

Neverslip crampons, 5/16 le cent 2.10

Neverslip crampons, 3/8 le cent 2.40

Fer à neige le qrt \$4.15 4.40

New Light Pattern le qrt \$4.35 4.60

Fer "Toe Weight" No 1 à 4 6.75

Featherweight Nos 0 à 4 5.75

Fers assortis de plus d'une grandeur au

baril, 10c à 25c extra par baril.

Chaînes en fer

On cote par 100 lbs:

3/16 No 6 10.00

3/16 exact 5 8.50

3/16 Full 5 7.00

1/2 exact 3 6.50

1/2 6.50

5/16 4.40

7/16 3.90

1/2 3.80

3/4 3.70

1 3.60

1 1/2 3.40

2 3.30

2 1/2 3.30

3 3.30

Vis à bois

Les escomptes à la liste sont de 10,

15 et 2 1/2 pour cent.

Tête plate, acier 80 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Tête ronde, acier 80 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Tête plate, cuivre 75 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Tête ronde, cuivre 70 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Tête plate, bronze 70 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Tête ronde, bronze 65 10 et 15 et 2 1/2 p.c.

Fanaux

Nous cotons:

Wright No 3 doz. 8.50

Ordinaires doz. 4.75

Dashboard C. B. doz. 9.00

No 6 doz. 5.75

Peints, 50c extra par doz.

Tordeuses à linge

Nous cotons:

Royal Canadian doz. \$47.75

Colonial doz. 52.75

Safety doz. 56.25

E. Z. E. doz. 51.75

Rapid doz. 46.75

Paragon doz. 54.00

Bicycle doz. 60.50

Moins escompte de 20 p.c.

Munitions

L'escompte sur les cartouches cana-

diennes est de 30 et 10 pour cent.

Plomb de chasse

Nous cotons net:

Ordinaire 100 lbs. 8.00

Chuted 100 lbs. 7.50

Duck and Seal 100 lbs. 9.30

Ball 100 lbs. 9.20

METAUX**Antimoine**

Le marché est sans changement. Les

100 lbs. \$8.00 à \$8.50.

Fonte

Nous cotons:

Carron Spécial 20.00 24.00

Carron Soft 19.75 23.75

Clarence No 3 18.00 21.00

Cleveland No 1 18.75 21.75

Middlesboro No 3 18.00 21.00

Summerlee No 2 20.00 24.00

Fer en barre

Nous cotons:

Fer marchand base 100 lbs. 2.00

Fer forgé base 100 lbs. 2.10

Fer fini base 100 lbs. 2.20

Fer pour fers à cheval

base 100 lbs. 2.20

Feuillard mince 1 1/2 à 2 pcs base 3.20

Feuillard épais No 10 base 2.25

Acier en barre

Nous cotons net, 30 jours:

Acier doux base 100 lbs. 0.00 1.90

Acier à rivets base 100 lbs. 2.10 2.15

Acier à lisse base 100 lbs. 0.00 1.95

Acier à bandage base 100 lbs. 0.00 2.05

Acier à machine base 100 lbs. 0.00 2.00

Acier à pince base 100 lbs. 0.00 2.85

Acier à ressorts base 100 lbs. 2.75 3.00

Cuivre en lingots

Le marché est très fort et les prix

sont en hausse de 25c par 100 livres.

Nous cotons \$18.75 à \$19.00 les 100

lbs. Le cuivre en feuilles est coté à 26c

la livre.

Etain en lingots

La demande est très forte et les prix

sont plus élevés de \$1.00 à \$1.50 par 100

livres.

Nous cotons: \$51.50 à \$52.00 ferme,

les 100 lbs.

Ce métal se fait de plus en plus rare

sur les marchés primaires et les expé-

ditions diminue.

Plomb en lingots

La demande est très forte et les stocks

sont faibles.

Nous cotons: \$5.25 \$5.50, très rare.

Zinc en lingots

La demande est très forte.

Nous cotons: \$7.50 à \$7.75 les 100 li-

vres.

HUILES, PEINTURES ET VI-**TRETRIE****Huile de lin**

Forte demande et les stocks sont très

bas.

Nous cotons au gallon, prix nets: huile

le bouillie \$1.00, huile crue 97c.

Huile de loup-marin

Nous cotons au gallon:

Huile extra raffinée 70c

Essence de térébenthine

Nous cotons 77c le gallon par quanti-

té de 5 gallons et 72c le gallos par bar-

ril.

Blanc de plomb

Marché très ferme.

Les prix sont en hausse de 15c.

Blanc de plomb pur 7.90

Blanc de plomb No 1 7.60

Blanc de plomb No 2 7.30

Blanc de plomb No 3 7.00

Blanc de plomb No 4 6.75

Pitch

Nous cotons:

Goudron dur. 100 lbs. 0.70 0.80

Goudron liquide. brl 0.00 4.00

Peintures préparées

| | | |
|--------------------|------|------|
| Nous cotons: | | |
| Gallon | 1.45 | 1.90 |
| Demi-gallon | 1.50 | 1.95 |
| Quart, le gallon | 1.55 | 1.75 |
| En boîtes de 1 lb. | 0.10 | 0.11 |

Verres à Vitres

Les prix sont très fermes.
Le marché Belge augmente continuellement ses prix.

Nous cotons: Star, au-dessous de 26 pouces uni: 50 pieds, \$1.70; 100 pieds, \$3.20; 26 à 40, 50 pieds, \$1.80; 100 pieds, \$3.40; 41 à 50, 100 pieds, \$3.85; 51 à 60, 100 pieds, \$4.10; 61 à 70, 100 pieds, \$4.35; 71 à 80, 100 pieds, \$4.85.

Double Diamond, 100 pieds: 0 à 25, \$6.90; 26 à 40, \$7.50; 41 à 50, \$8.75; 51 à 60, \$10.00; 61 à 70, \$11.50; 71 à 80, \$12.50; 81 à 85, \$14.00; 86 à 90, \$16.50; 91 à 95, \$18.00. Escompte 33 1/3 p.c.

Sur demande, escompte 20 p.c.

Vert de Paris pur

1c d'avance par livre sur toute la ligne.

| | | |
|----------------------------|------|----------|
| Nous cotons: | | |
| Barils à pétrole | 0.00 | 0.17 |
| Drum de 50 à 100 lbs. | 0.00 | 0.18 1/2 |
| Drums de 25 lbs. | 0.00 | 0.18 1/2 |
| Boîtes de papier, 1 lb. | 0.00 | 0.20 1/2 |
| Boîtes de fer-blanc, 1 lb. | 0.00 | 0.21 1/2 |
| Boîtes papier, 1/2 lb. | 0.00 | 0.22 1/2 |

| | | |
|---------------------------|------|----------|
| Boîtes fer-blanc, 1/2 lb. | 0.00 | 0.23 1/2 |
|---------------------------|------|----------|

Câbles et cordages

| | | |
|--------------------------|------|----------|
| Nous cotons: | | |
| Best Manilla base lb. | 0.00 | 0.12 1/2 |
| British Manilla base lb. | 0.00 | 0.10 |
| Sisal base lb. | 0.00 | 0.09 1/2 |
| Lathyrn simple base lb. | 0.00 | 0.10 |
| Lathyrn double base lb. | 0.00 | 0.10 1/2 |
| Jute base lb. | 0.00 | 0.10 1/2 |
| Coton base lb. | 0.00 | 0.23 |
| Corde à chassis base lb. | 0.00 | 0.34 |

Papiers de Construction

| | | |
|---------------------------------|------|------|
| Nous cotons: | | |
| Jaune et noir, pesant | 0.00 | 1.50 |
| Jaune ordinaire, le rouleau | 0.00 | 0.28 |
| Noir ordinaire, le rouleau | 0.00 | 0.36 |
| Goudronné, les 100 lbs. | 0.00 | 1.50 |
| Papier à tapis, les 100 lbs. | 0.00 | 2.75 |
| Papier à couv., roul., 2 plis | 0.00 | 0.60 |
| Papier à couv., roul., 3 plis | 0.00 | 0.85 |
| Papier surprise, roul., 15 lbs. | 0.00 | 0.50 |

Charnières (couplets) No 840

| | |
|--------------|------|
| 1 1/2 pouce | 0.67 |
| 1 3/4 pouce | 0.75 |
| 2 pouces | 0.81 |
| 2 1/4 pouces | 0.92 |
| 2 1/2 pouces | 1.07 |
| 3 pouces | 1.30 |

Nos 800 et 838

| | |
|-------------|------|
| 1 pouce | 0.32 |
| 1 1/4 pouce | 0.37 |
| 1 1/2 pouce | 0.48 |

| | |
|--------------|------|
| 1 1/2 pouce | 0.59 |
| 2 pouces | 0.67 |
| 2 1/4 pouces | 0.76 |
| 2 1/2 pouces | 0.81 |
| 2 3/4 pouces | 0.95 |
| 3 pouces | 1.07 |
| 3 1/2 pouces | 1.49 |
| 4 pouces | 2.12 |

Même escompte que pour toutes les charnières d'acier poli.

FERRAILLES

| | |
|--------------------------------------|-------------------|
| | La lb. |
| Cuivre fort et fil de cuivre | 0.00 0.11 |
| Cuivre mince et fonds en cuivre | 0.00 0.09 |
| Laiton rouge fort | 0.00 0.10 |
| Laiton jaune fort | 0.00 0.08 |
| Laiton mince | 0.00 0.06 |
| Plomb | 0.02 1/2 0.02 1/2 |
| Zinc | 0.00 0.03 |
| | La tonne. |
| Fer forgé No 1 | 0.00 12.50 |
| Fer fondu et débris de machines No 1 | 0.00 16.00 |
| Plaques de poêle | 0.00 12.50 |
| Fontes et aciers malléables | 0.00 9.00 |
| Pièces d'acier | 0.00 5.00 |
| | La lb. |
| Vieilles claques | 0.00 0.00 |

LA CONSTRUCTION

Du 6 au 13 d'août courant, la ville a accordé 57 permis de construire au coût total de \$310,425 pour les nouvelles constructions et de \$13,825 pour les réparations.

Les chiffres ci-dessous en indiquent la répartition par quartier et donnent le coût approximatif de chaque construction moins les détails des permis au-dessous de \$1,000.

| Quartier | Coût |
|---------------------|------------------|
| Ahuntsic | \$ 3,800 |
| Delorimier | 37,675 |
| Duvernay | 1,000 |
| Emard | 1,800 |
| Hochelaga | 6,000 |
| Lafontaine | 1,000 |
| Laurier | 17,400 |
| Mont-Royal | 200 |
| Notre-Dame de Grâce | 118,200 |
| Papineau | 8,800 |
| Rosemont | 19,000 |
| Ste-Cunégonde | 500 |
| St-Denis | 38,000 |
| St-Georges | 300 |
| St-Henri | 7,750 |
| St-Jacques | 4,000 |
| St-Jean-Baptiste | 2,000 |
| St-Joseph | 45,200 |
| St-Louis | 6,025 |
| St-Gabriel | 3,800 |
| Ste-Marie | 1,800 |
| Total | \$324,250 |

Chemin Public, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe;

coût prob. \$1,500. Propriétaire, Dupont, H. E., 3830 Juneau.

Rue Messier, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Letourneau L., 290C DeLanauidière.

Rue Colontale, quartier St-Jean-Baptiste; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, Bruneau, N., 273 Mont-Royal Est.

Rue Esplanade, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Tourgis, A. R., 444 Durocher.

Rue Dandurand et Jeanne d'Arc, quartier Rosemont; 1 maison, 2 étages, 2e classe; coût prob. \$18,000. Propriétaire, Fabrique St-François de Solano.

Ave. Marcell, quartier Notre-Dame de Grâce; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, Lacroix, A., 22 Cazalais.

Rue Dorion, quartier Papineau; 2 maisons, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$8,000. Propriétaire, Henin, R., 889 Champlain.

Rue St-Denis, quartier St-Denis; 3 maisons, 9 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$8,000. Propriétaire, Gillet & Share, 29 Duluth.

Rue Ste-Marguerite, quartier St-Henri; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,200. Propriétaire, Laberge, R., 122 Ste-Marguerite.

Rue De Fleurimont, quartier St-Denis; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Tremblay, F. X., 197 McCord.

Rue Bordeaux, quartier Delorimier; 8 maisons, 37 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$24,000. Propriétaire, Dennis, Israël, 1451 Papineau.

Rue De Gaspé, quartier Laurier; 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe;

coût prob. \$3,000. Propriétaire, Parent, Adolphe, 2816 St-Dominique.

Rue St-André, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,000. Propriétaire, Johnson, B., 1484a St-André.

Rue St-Antoine et St-Martin, quartier St-Joseph; 1 maison, 1 manufacture, 4 étages, 2e classe; coût prob. \$45,000. Propriétaire, Major Mfg. Co., Craig et St-François-Xavier.

Rue Notre-Dame de Grâce, quartier Notre-Dame de Grâce; 16 maisons, 16 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$56,000. Propriétaire, Goffrey, H., 204 St-Jacques.

Rue Hingston, quartier Notre-Dame de Grâce; 16 maisons, 16 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$56,000. Propriétaire, Goffrey, H., 204 St-Jacques.

Rue Sanguinet, quartier St-Louis; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, Sarrocoto, B., 576 St-Dominique.

Rue Fullum, quartier St-Denis; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, Tremblay, Ls., 722 Dorchester.

Rue Esplanade, quartier Laurier; 2 maisons, 6 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$5,000. Propriétaire, Mme Blackburn, 1194 St-André.

Rue Soulanges, quartier St-Gabriel; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, 11a Soulanges.

Rue Ste-Catherine Est, quartier Hochelaga; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 2e classe; coût prob. \$6,000. Propriétaire, Roch, Aimé, 1885 Ste-Catherine Est.

Rue De Normanville, quartier St-Denis; 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e

classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Tompkins, B., 215 Iberville.

Rue Charlemagne, quartier Rosemont; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Trudel, P., 2274 Charlemagne.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri; 1 maison, 2 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,000. Propriétaire, Cardinal, J. M., 2272 Notre-Dame Ouest.

Boulevard Gouin, quartier Ahuntsic; 1 maison, 1 logement, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, Racine, A., Ahuntsic.

Sta. Beaumont, quartier St-Denis; 1 maison, 1 étage, 2e classe; coût prob. \$10,000. Propriétaire, Martin-Senour Co., Ltd., Drolet et Mont-Royal.

Rue St-André, quartier St-Denis; 2 maisons, 3 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,800. Propriétaire, Leououx, J. P., 2187 St-André.

Rue Bréboeuf, quartier Duvernay; 1 écurie, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, David, Jos., 116 Bréboeuf.

Rue Shearer, quartier St-Denis; 1 maison, 1 manufacture, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$2,500. Propriétaire, Shearer, Brown & Willis, 225 St-Patrice.

Rue Mance, quartier Laurier; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, Paiement, E., 3166 Mance.

Rue Parthenais, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, Lanoix, Ulric, 1631 Bordeaux.

Rue Messier, quartier Delorimier; 1 maison, 5 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$3,800. Propriétaire, Poulin, A., 642 Visitation.

Rue St-Dominique, quartier Laurier; rép. 1 maison, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,800. Propriétaire, Racine, Alphonse, 1967 St-Urbain.

Rue Hadley, quartier Emard; rép. 1 maison, 2 logements, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Lalonde, E., 1256 Galt.

Rue Beaudry, quartier St-Jacques; rép. 1 maison, 1 manufacture, 2 étages, 3e classe; coût prob. \$4,000. Propriétaire, Brunet, O., 472a St-Denis.

Rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri; rép. 1 maison, 2 logements, 2 magasins, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Hémond, H., 140 Parc G.-E. Cartier.

Rue Mance, quartier Laurier; 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,200. Propriétaire, Cravon, H., 2823 Mance.

Rue De Normanville, quartier St-Denis; rép. 1 maison, 1 logement, 1 étage, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Gauthier, Nap., 10 De Normanville.

Rue St-André, quartier Lafontaine; rép. 1 maison, 3 logements, 3 étages, 3e classe; coût prob. \$1,000. Propriétaire, Dabé, D., 685 St-André.

Ventes par les Shérifs

DU 9 AU 16 AOUT 1912.

District de Beauharnois.

—August Caza vs. Le Club de Chasse et de Pêche "Le Salaberry".

Les bâtisses seulement érigées sur le morceau de terre sis et situé dans le lac Saint-François, dans le comté de Huntingdon, district de Beauharnois et désigné comme suit: L'1^{er} No 10.

Vente à la porte de l'église paroissiale de St-Ancet, comté de Huntingdon, le 16 d'août à 11,30 heures a.m.

District de Chicoutimi.

—La Ville de Chicoutimi vs. Dame Adelaide Richard.

Un lopin de terre connu et désigné sous les Nos 142 et 142A de la ville de Chicoutimi, avec bâtisses et dépendances.

Vente au palais de justice de Chicoutimi le 14 août à 10 heures a.m.

District de Joliette.

—The Royal Bank of Canada vs. Jean-Baptiste Robitaille.

Les lots Nos 5, 6, 7, 13 et 16 du cinquième rang du canton de Joliette, paroisse de Ste-Emélie de l'Énergie, avec les bâtisses qui peuvent être dessus construites.

Vente à la porte de l'église de Ste-Emélie de l'Énergie, le 16 août à 11 heures a.m.

District de Montmagny.

—Re Dame E. A. Guimont, failli, et L. A. Larue et Eug. Trudel, curateurs.

Un certain immeuble portant le No 132 du premier rang du Cap St-Ignace.

Un petit terrain faisant encore partie du dit lot No 132.

Un immeuble situé dans le premier rang du dit Cap St-Ignace et désigné sous le No 142.

Vente à la porte de l'église du Cap St-Ignace le 14 août à 11 heures a.m.

District de Montréal.

—Michael Gorman vs. William G. A. McDonald.

Ce lot de terre No 1460-5 du quartier Ste-Marie, dans la cité de Montréal, avec les bâtisses et constructions sus-érigées.

Vente au bureau du shérif L. J. Lemieux, le 15 août à 10 heures a.m.

District d'Ottawa.

—The Munro & McIntosh Co., Ltd., vs. Joseph O. Gauthier et al.

La moitié indivise du tiers est du lot 150 de la paroisse de Ste-Angélique, avec bâtisses.

La moitié indivise du lot 151 dans la dite paroisse.

Vente à la porte de l'église de Ste-Angélique, à Papineauville, le 13 août à 10 heures a.m.

District de St-Hyacinthe.

—Joseph Laflamme vs. Ephrem Laflamme.

Un terrain connu sous le No 811 de la paroisse de Saint-Pie, avec une fromagerie et autres bâtisses.

Vente à la porte de l'église de Saint-Pie, comté de Bagot, le 13 août, à 10 heures a.m.

District de Trois-Rivières.

—Joseph Eugène Vaugois vs. The

Belgo Canadian Pulp and Paper Company, Limited.

Onze lots de terre portant les Nos B-1, B-2, C, 91, 92, 93, 94, 95, 9 et 10 du cadastre de la seigneurie de Batiscan, dans le comté de Champlain.

Vente à la porte de l'église de St-Paul de Mekeiac, le 13 août, à 10 heures a.m.

Du 19 au 24 août 1912

District de Beauce

—Aimé Gagnon vs. Joseph Vachon, père.

Paroisse Ste-Germaine: Le lot No 481 du cadastre pour la dite paroisse, étant la partie centrale du lot No 6 du huitième rang de Ware, division primitive, avec circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Germaine, le 20 août 1912, à 11 hrs a.m.

—Jean Laflamme vs. Paul Lacasse.

Ste-Claire: Une terre connue sous le numéro 534 du cadastre officiel pour la dite paroisse, avec bâtisses sus-érigées, circonstances et dépendances. Sujet à la charge d'une rente viagère payable annuellement.

Vente à la porte de l'église de Ste-Claire, le 21 août 1912, à 10 hrs a.m.

District de Chicoutimi

—La Banque Nationale vs. Arthur Simard.

Canton Labarre: Le lot de terre No 12 du rang Saguenay, du dit canton, et maintenant désignée sous le No 12 du dit rang au cadastre officiel du canton Labarre, avec les bâtisses dessus construites.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph d'Alma, le 20 août 1912, à 11 hrs a.m.

—The Trust & Loan Co., of Canada, vs. Louis Charbonneau et al.

Canton Taillon: Les lots de terre désignés sous les Nos 52, 53 et 54 au cadastre officiel du quatrième rang du dit canton, avec les bâtisses dessus-érigées.

Vente au bureau d'enregistrement d'Hébertville, le 20 août 1912, à 2 hrs. p.m.

—Lawrence A. Wilson Co., Limited, vs. Alfred Drolet.

St-Félicien, Canton Demeules: Le lot No 10 du quatrième rang du cadastre officiel pour le dit canton, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de St-Félicien, le 22 août 1912, à 10 hrs a.m.

District de Montréal

—William T. Hood comme curateur aux biens de Nelson Garayt, failli.

Quartier St-Denis, Montréal: Un lot de terre ayant front sur la rue Tuntly dans le dit quartier de la dite cité, étant la moitié sud-est du lot No 538 de la subdivision du lot originaire No 8 sur le plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte St-Louis, droit de se servir de la ruelle, avec une maison de trois étages en bois et briques sur la rue Huntly et autres bâtiments y érigés.

Vente au bureau du shérif en la cité de Montréal, le 22 août 1912, à 11 hrs a.m.

L'annonce représente la vapeur qui actionne la machinerie, montez la vapeur. La publicité est le lubrifiant des affaires, ne ménagez pas l'huile. La publicité est le réveil-matin des affaires, sonnez le réveil.

Les Tribunaux

PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montant. |
|---|------------------------------|----------|
| | Dorion | |
| Brunet, Wilfrid | Colsen, J. A. | 146 |
| | Lachine | |
| Paquette, L. | Morin Lucien | 175 |
| | Roxton Falls | |
| Authier, J. E. | | |
| Les Prévoyants du Canada, T.S. | Librairie Beauchemin | 201 |
| | St-Marc des Carrières | |
| Chateauvert, Geo. | | |
| Arcand, Virginie, épouse du défendeur, T.S. | Blouin, F. | 540 |

COUR DE CIRCUIT

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montant. |
|--|--|----------|
| | Absent | |
| Tremblay, H. Luc | The Municipal Homes & Investment Corp., Ltd. | 58 |
| | Calumet | |
| Racine, Emirille L. | Carey Phillip Mfg. Co. | 16 |
| | Fraserville | |
| Girard, Alf., et Girard, Hermé-négilde | Baynes Carriage Co., Ltd. | 64 |
| | Gracefield | |
| Lafleur, Xavier | Moody, M., & Sons | 21 |
| | Grandes Piles | |
| Sinai, Jacob | Int. Harvester Co. | 17 |
| | Lachine | |
| St-Germain, Emile | Goldwater, A. | 18 |
| Phillips, Wm. | Parker, G. G., et al. | 27 |
| Duval, Jos. | Cohen, L. (de) et vir. | 23 |
| Comeau, J. W. | Dufresne, H. | 20 |
| | Maisonneuve | |
| Léveillé, Ald. | Wilson Frère | 7 |
| Despito, Royal | Dupras, A. | 5 |
| Laforest, George | Latraverse, D. | 52 |
| | Montréal Sud | |
| Dumesnil, Emile | Dagenais, L. | 28 |
| | N.-D. de la Paix | |
| | Péribonka | |
| Harvey, François | Moody, M., & Sons | 27 |
| | Richmond | |
| Fortier, Cléophas | Miller, R. C. | 15 |
| | Rigaud | |
| Mallette, E. | Levasseur, Gratia | 90 |
| | St-Edouard Fabre | |
| Venne, Arthur | Simard, F. E. | 35 |
| | St-Laurent | |
| Durocher, Richard | Dion, J. R. | 8 |

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|-------------------|--------------------------|----------|
| | St-Narcisse | |
| Demers, Onésime | Labrecque, J. E., et al. | 39 |
| | St-Tite des Caps | |
| Duclos, Téléphore | Empire Oil Co. | 23 |
| | Sutton | |
| Robinson, A. A. | Gunns Limited | 49 |
| | Westmount | |
| McRobie, Miss E. | Wettes, S., et al. | 27 |
| Langevin, John J. | Latham, C. M. (de) | 70 |

COUR SUPERIEURE

ACTIONS

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|---|---|-------------|
| | Bécancour | |
| Rheault, Ephraim | Coristine, Jas. & Co., Ltd | 193 |
| | Cap Breton | |
| Lutshansky | Rubimovitch, I. M. | 242 |
| | Caughnawaga | |
| Cane, J. K. | Lalonde & Desroches | 122 |
| | Côte St-Michel | |
| Lesage, Oscar H. | Fisio, Samuel, reg. | 250 |
| | Côte St-Michel | |
| Lesage, Oscar H. | Lesage Packing & Fertilizer Co. Ltd. | 5052 |
| | Côte St-Michel | |
| Lesage, Oscar H. | Lesage Packing & Fertilizer Co. Ltd. | 1ère classe |
| | Lachine | |
| Laplante, Alph. | Achin, L. A. (St-Lambert) | 1096 |
| | Lachine | |
| Leclair, J. H. (de) épouse de Leclair, J. Henry | Lége, J. E. | 101 |
| | Lachine | |
| Bélanger, Théo. | Houle-Cardinal, Sarah (veuve de Cardinal, Ludger) | 800 |
| | Lachine | |
| Paquette, Ludger | Reed, W. | 634 |
| | La Tuque | |
| Vilarde, Mike | Berliner Gramophone Co. Ltd. | 128 |
| | Longueuil | |
| Brien, J. A. | Ling, Pat. | 544 |
| | Namur | |
| Chaffardon, Jean | Cie Moodu & Fils | 178 |
| | Pte-au-Trembles | |
| Marcoux, Gaudias | Perrault, J. A. | 200 |
| | St-Augustin | |
| Prud'homme, Is. | Prud'homme, Michel (St-Jérôme) | 400 |
| | St-Laurent | |
| Durocher, Léa (veuve de Jasmin, Nap.) | Laurain, B. et al., 1ère classe | |

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|--------------------------|-------------------------------------|----------|
| | St-Stanislas | |
| Vaudrin, Chrysologue | Senécal, Marie, 2ième classe | |
| | St-Tite | |
| Jacob, Geo. | Cie Moody M. & Fils | 100 |
| | Tétraulville | |
| Hogue, John | Bourdon, C. | 107 |
| | Trois-Rivières | |
| Duval, J. Paul | Lavallée, A. S., 1ère classe | |
| | Verdun | |
| Gariépy, Georges & Heirs | Reliance Provision Co., 1ère classe | |
| | Viauville | |
| Brodeur, J. A. | Gingras, Nap. | 100 |
| | Village St-Gabriel | |
| Karallet, N. | Bouziame, Michel | 102 |

COUR SUPERIEURE

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|------------------|---------------------------|----------|
| | Lachine | |
| Young, Richard | Young, Douglass | |
| Young, R. & D. | Morey, Guy | 271 |
| | Lachine | |
| Adams, Wm. Fred. | Jackson & Savage | 418 |
| | La Tuque | |
| Duquin, J. A. | Desrosiers, H. (Montreal) | |
| | Rock City Cigar Co., Ltd. | 564 |

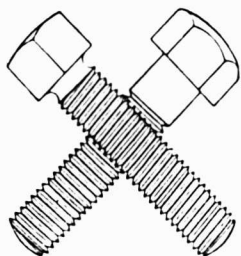
COUR DE CIRCUIT

JUGEMENTS RENDUS

| Défendeurs | Demandeurs | Montants |
|------------------|-----------------------------|----------|
| | Beloil | |
| Béland, Ludger | Eugène | |
| | Tétrault, Pierre | 57 |
| | Beloil | |
| Béland, Ludger | Tétrault, Pierre | 57 |
| | Bolton | |
| | Cie Moody M. & Fils | 14 |
| | Lachine | |
| Paquette, Ludger | Desrosiers, Nap. | 50 |
| | Maisonneuve | |
| Geoffrion, V. | Bertrand, E. | 27 |
| | St-Jacques-le-Mineur | |
| Denis, J. H. | Roy, E. | 15 |
| | Westmount | |
| Taillon, Geo. U. | Dionne, T. C. & el. | 70 |

L'annonce représente la vapeur qui actionne la machinerie, montez la vapeur. La publicité est le lubrifiant des affaires, ne ménagez pas l'huile. La publicité est le réveil-matin des affaires, sonnez le réveil.

Vis fabriquées à la machine



THE NATIONAL-ACME MANUFACTURING CO.
MILLED SCREWS NUTS BOLTS & SPECIAL PARTS
MONTREAL

DeCourcelles & C. T. R.

(Suite de la page 46)

et les rails, la chute a été encore plus sensible et le Centre n'en produit à peu près plus, alors qu'il en fournissait autrefois plus de la moitié.

Dans l'ensemble, le Centre a livré en 1911 un total de 356,000 tonnes de produits finis, soit 13 pour cent de la production française. A titre de comparaison, l'Est en a livré 1,100,000 tonnes et le Nord 765,000 tonnes. Mais il ne faut pas s'en tenir au seul renseignement que donnent ces chiffres; il faut se demander si ces 13 pour cent ne représentent pas en nature et en valeur une part proportionnellement plus importante dans la production française.

Nous avons vu que les fabrications commerciales courantes sont devenues l'apanage de l'Est, et en partie du Nord. Mais il n'y a pas que ces fabrications courantes dans l'industrie métallurgique, il y a aussi les fabrications "spéciales", c'est-à-dire les aciers fins et les fournitures pour la guerre et la marine.

Ce qui caractérise les fabrications commerciales courantes, c'est que la consommation de charbon qui leur est nécessaire est relativement faible, et se réduit presque à la quantité de coke indispensable pour produire la fonte au haut-fourneau. Avec le minerai à très bon marché et malgré l'éloignement du

combustible, le succès est possible, et l'exemple de l'Est prouve qu'il peut être éclatant.

Les fabrications spéciales, au contraire, ainsi que les produits de première qualité, exigent, en dehors des recherches de laboratoire qui les mettent au point, non seulement la fusion au four à sole ou à creusets avec chauffage Siemens, mais encore un usinage beaucoup plus compliqué et des réchauffages nombreux; dans le prix de revient, la majoration relative du coût des matières premières disparaît devant les frais de main-d'oeuvre et d'usinage.

La main-d'oeuvre elle-même doit être très experte et ne se forme qu'à la suite de longues années de pratique. Enfin, il faut un outillage tout à fait particulier.

C'est ce qui explique pourquoi, devant la nécessité où elles se trouvaient de transformer leur genre de fabrication si elles voulaient continuer à exister, les Usines du Centre abandonnèrent délibérément la fabrication des produits courants pour s'adonner presque exclusivement à celle des produits spéciaux, qui d'ailleurs constituaient déjà pour elles, depuis longtemps, une part importante de leurs fabrications.

Les produits que demandent la Guerre et la Marine, les aciers spéciaux pour outils, les pièces d'automobiles, les aciers

DETROIT - MICHIGAN.

Hôtel Normandie.

Rue du Congrès, près de l'avenue Woodward.

GEORGE FULWELL, Propriétaire.

Plan Américain, à partir de \$2.50 par jour.

Plan Européen, à partir de \$1.00 par jour.

150 Chambres, 50 avec Salle de Bains.

Eau chaude, eau froide, et téléphone dans toutes les chambres.

Café, Restaurant et Buffet attachés à l'Établissement.

PRIX MODERES.

OAKS HOTEL CO.

THE KENMORE

ALBANY, N. Y.

UN DES MEILLEURS HOTELS DE LA VILLE.

Plan Européen.

A partir de \$1.50.

A cinq minutes de marche de l'Édifice Capitol et à deux pas de la Gare Union.

100 Chambres avec Salles de Bains;

175 Chambres avec Eau Chaude et Eau Froide.

Omnibus pour tous les Trains et Bateaux.

J. A. OAKS, Propriétaire.

HOTEL LAKESIDE, nouvellement construit en 1907, Thompson's Lake, N. Y., Helderberg, à 17 milles d'Albany. Altitude, 1650 pieds. Eau chaude et eau froide, baignoires et appareils à douches. Service de premier ordre. Prix modérés. Canots, pêche chasse, golf, tennis, etc. Bonne écurie de louage. Demandez une brochure.

HOTEL LAFAYETTE, NEW ROCHESTER, HOTEL du CONGRÈS, Buffalo, N. Y. Rochester, N. Y. Puebla, Colo.

J. M. OAKS, Gérant.

à coupe rapide pour les machines-outils et les produits marchands de qualité supérieure: tôles fines, bandages, essieux, arbres d'hélice, ressorts, fils, câbles, pointes, etc., telles sont aujourd'hui les principales fabrications des Usines du Centre, fabrications qui, si elles ne peuvent se comparer au point de vue du tonnage avec celles du Nord et de l'Est, méritent de soutenir la comparaison au point de vue de la qualité et de la valeur.

Cependant, en spécialisant ainsi leurs fabrications, les chefs des grandes Usines du Centre ne se désintéressèrent pas des fabrications des produits courants, ils tinrent à ce que les Sociétés qu'ils dirigeaient prissent leur part du grand mouvement qui créait les industries métallurgiques du Nord et de l'Est. C'est ainsi que les Forges de Châtillon-Commentry et les Aciéries de la Marine, tout en développant leurs Usines du Centre à Montluçon et à Saint-Chamond, surent s'assurer à temps les magnifiques Usines de Neuves-Maisons et d'Homécourt, et donnèrent ainsi un exemple qui se continue.

Les Usines du Centre étaient d'ailleurs préparées de longue date à assurer, lorsque le moment serait venu, le développement de leurs fabrications spéciales.

Faut-il rappeler que les premiers ca-

(à suivre page 54)

Le Vernis

qui dure

le plus

longtemps.

The Dougall Varnish Co., Limited.

J. S. N. DOUGALL, President.

305 Rue des Manufacturiers,
MONTREAL Canada.

Associée de la Murphy Varnish Co. E. U. A.



La Ligne Royale

Les plus beaux et les plus rapides paquebots de la route canadienne.

"ROYAL EDWARD" — "ROYAL GEORGE"

Détenant tous les records.

MONTREAL A BRISTOL

Tous les quinze jours—LE MERCREDI. Serviteurs parlant le français. Excellente cuisine. Confort insurpassable.

Autels avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la Sainte Messe.

S'adresser pour détails à

HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.
THOMAS COOK & SON, 530 rue St-Catherine Ouest,
ou à la

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU CANADIEN NORD,
Limitée.

Edifice du Canadien Nord.

226-230 rue St-Jacques, MONTREAL.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

QUATRE TRAINS
EXPRESS
PAR JOUR

MONTREAL, TORONTO et l'OUEST

9 a. m., 9 30 a. m., 7 30 p. m., 10 30 p. m. Wagons-buffet salon et bibliothèque aux trains de jour; wagons-lits, "Pullman" éclairés à l'électricité, aux trains de nuit.

Seule Double Voie Ferrée. Les Trains les Plus Beaux et les Plus Rapides du Canada.
Plus haute classe d'équipement

SERVICE DE TRAIN AMELIORE MONTREAL-OTTAWA

LAISSANT MONTREAL à 7 h. 00 a. m., et à 8 h. 30 a. m., et à 3 h. 55 p. m., 8 h. 00 p. m.

† Tous les jours, excepté le dimanche. * Tous les jours le train rapide arrivant à Ottawa à 11 h. 15 a. m., soit deux heures et quarante-cinq minutes. † Wagon-salon Pullman. Les autres trains ont des wagons-restaurants.

EXCURSION A NEW-YORK

Aller et retour de MONTREAL, G.T.-C.V. \$12.30
Départ par Spécial 7.45 P.M., 20 juin ou trains réguliers 8.30 A.M. et 8.30 P.M. : limite de retour 1er juillet

EXPOSITION DE BESTIAUX

ORMSTOWN, Qué.

Aller et retour de MONTREAL \$1.25
Au prix d'un billet simple de première classe, pour aller et retour, en vigueur de Casselman, St-Zotique, Ste-Agathe, Lacolle Jct., Upton et gares intermédiaires.

Départ les 12, 13, 14 juin; limite de retour 15 juin.

Train spécial, le 13 juin, laissant Montréal à 9 h. 45 a. m.; au retour, laisse Ormstown à 11.00 p. m.

TAUX D'ETE POUR TOURISTES DE MONTREAL A LA COTE DU PACIFIQUE ET RETOUR

En vigueur tous les jours jusqu'au 30 sept. inc.; limite de retour 31 oct. 1912; privilèges d'arrêts en route.

Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. \$100.50

San Francisco, Los Angeles, San Diego via Chicago et lignes directes dans les deux directions \$105.45

San Francisco, via Portland, Oré., dans une direction... \$115.50

Des TAUX de RETOUR SPECIAUX seront aussi en vigueur de MONTREAL jusqu'au 19 juin inc.; limite de retour 31 août, à San Francisco, Los Angeles et San Diego, via Chicago et lignes directes, \$7.25; ou via Portland, Oré., dans une direction \$108.00

EXCURSIONS DE COLONS

Des billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, seront en vente les 11, 25 juin; 9, 23 juillet; 6, 20 août; 3, 17 septembre, à des prix très réduits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE :

130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905, ou gare Bonaventure.

Faites en sorte que votre département de peinture vous rapporte de l'argent.

Si vous voulez augmenter vos ventes chaque année, il faut que vos peintures donnent satisfaction.

Dans la ligne M. L. (Maple Leaf), chaque item est fait pour retenir la clientèle. Chaque boîte que vous vendez vous renvoie son acheteur pour une nouvelle commande.

Votre stock est-il aussi complet ?

Peinture M. L. — Préparée avec les matériaux les plus purs et les meilleurs. En boîtes en fer-blanc. Demandez nos cartes de couleurs.

Floglaze M. L. — 28 couleurs — pour planchers, lambris, et meubles d'intérieurs; pour usage extérieur, automobiles, voitures, outillages, etc. Cartes de couleurs et échantillons sur demande.

Elastilite M. L. — Un vernis couleur d'eau parfait pour travaux d'intérieurs ou d'extérieurs, excepté pour les planchers. En boîtes en fer-blanc.

Pour vous faciliter la vente, notre **Département d'Aide Décoratif** vous donne gratuitement des renseignements techniques sur le peignage, sur les peintures, sur les projets de décoration d'intérieurs, etc. Demandez n'importe quelle question relative au peignage et obtenez l'information gratuite. Brochure sur demande.

Imperial Varnish & Color Co. Ltd

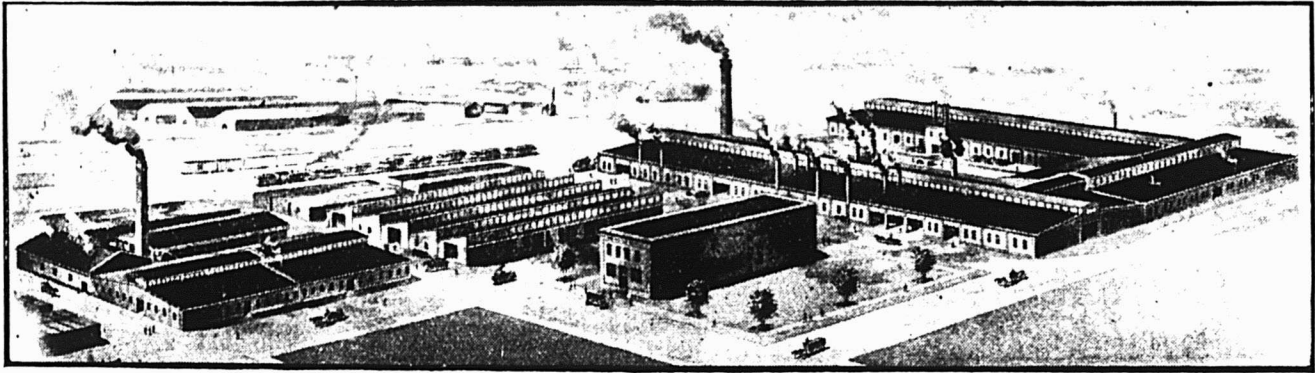
6 - 24 Rue Morse, TORONTO

108 Rue Princess,
WINNIPEG

365 Rue Water,
VANCOUVER

Il est d'un bon profit de tenir en stock du MATÉRIEL À TOITURE "BRANTFORD."

Vous pouvez vous assurer la meilleure clientèle de votre arrondissement pour le Matériel à Toiture "Brantford", et la marge de profit vous fera certainement plaisir. Il y a trois sortes de Matériaux à Toiture "Brantford": l'Asphalte, le Caoutchouc et le Crystal, tous connus comme étant indestructibles. Le "Brantford" est à base de laine à longues fibres complètement saturée d'asphalte pure — ce fluide minéral qui, depuis des siècles, a résisté aux ravages des éléments.



Les usines de George White & Sons Co., de London, Ont., sont situées tout à côté de la voie principale du Grand Tronc, dans la zone dangereuse des étincelles et des centres chaudes. Mais elles sont bien protégées, car même les édifices des bouilloirs et des fonderies sont reconverts de Matériel à Toiture "Brantford".

Brantford Roofing Co., Limited, Brantford, Canada.

Entrepôts-Succursales: — MONTREAL, 9 Place d'Youville.

WINNIPEG, 117 rue du Marché.

(Suite de la page 52)

nous en acier: La Marie-Jeanne et La Ni-vernaise, furent construits à Saint-Chaumont en 1857? que les Usines du Centre mirent au point et construisirent à partir de 1877 le matériel de Bange, dont les éléments provenaient de lingots de quatre-vingts tonnes, les premiers de cette importance qui furent coulés en Europe?

Ce fut l'Usine Holtzer qui, la première, fabriqua les obus en acier chromé, qu'elle rendit extra-doux et indéformables en les trempant sur une grande longueur (1884). C'est elle aussi qui introduisit la coiffe, par laquelle est réalisée la pénétration des plaques cimentées avec des projectiles restant entiers.

Ce fut des Forges du Centre que vinrent les premiers blindages en fer, ceux de la "Gloire", en 1850, et les premiers blindages en acier, livrés à la Russie en 1864 par Petin et Gaudet.

C'est le Creusot qui résolut le problème de la fabrication des plaques en acier homogène, et qui créa les plaques en acier au nickel remarquées aux essais d'Annapolis (1850). Saint-Chamond, de son côté, réussit à créer l'acier au chrome-nickel, expérimenté pour la première fois à Ochta, en 1842. Les Usines Marrel arrivèrent à peu près en même temps que Krupp à fabriquer des blindages cimentés.

Nous devons rappeler encore, en passant, qu'en 1870, alors que l'Est et le Nord envahis n'étaient plus d'aucune utilité, le Centre joua un rôle particulièrement important dans l'oeuvre de la défense nationale. Après Sedan et Metz, et sans parler de dizaines de milliers de fusils, il livra en huit mois deux cents canons de Reffye avec leurs affûts, puis les éléments de cinq cents autres pièces, et une commande de wagons blindés fut exécutée en quelques semaines.

Ainsi préparé au rôle important et très spécial qu'il devait jouer dans la Métallurgie française, le Centre sut, lorsqu'il fut obligé d'abandonner la fabrication des produits courants, y consacrer toutes ses ressources et toute son activité.

Il donna tout d'abord ses soins au meilleur aménagement de ses usines et d'un puissant outillage. Dans les grandes usines du Centre: au Creusot, à Saint-Chamond, à Saint-Jacques de Montluçon, chez MM. Marrel Frères, aux Aciéries de Saint-Etienne, à Firminy, au Chambon, etc., on peut voir aujourd'hui les plus beaux et les plus puissants outillages et ces grands pilons de cents tonnes, sans lesquels on ne pourrait songer à entreprendre le forgeage des énormes lingots de cent vingt tonnes et au-dessus, que demandent à l'heure actuelle les fabrications de certaines pié-

ces d'artillerie et de cuirassement. A côté de ces pilons qui agissent par leurs coups répétés, on voit ces grandes presses hydrauliques dont l'action se fait sentir jusqu'à l'intérieur des énormes masses de métal qu'on leur livre, et ces laminoirs à tôles et à blindages de dimensions exceptionnelles qui permettent d'aborder la fabrication des pièces les plus grandes. Faut-il mentionner encore, pour donner une idée bien imparfaite de l'outillage de ces grands établissements, les fours à aciers pouvant faire des coulées de trente-cinq et même de cinquante et soixante tonnes, avec tous leurs organes accessoires: poches de coulée, lingotières, ponts roulants capables de transporter des lingots de cent vingt tonnes, fours à réchauffer, presses à gabarier, fours de cimentation, etc., puis les appareils de finissage, les grands tours qui façonnent les tubes de canon de vingt mètres de long, les machines à découper, à cisailer, etc., et l'on aura ainsi, dans cette rapide et trop incomplète énumération, une faible idée d'un outillage qui a coûté des centaines de millions et qu'il faut renouveler incessamment pour le tenir à hauteur du progrès.

Mais, en même temps qu'elles constituaient ce magnifique et puissant outillage, les usines du Centre donnaient aus-

(à suivre page 56)

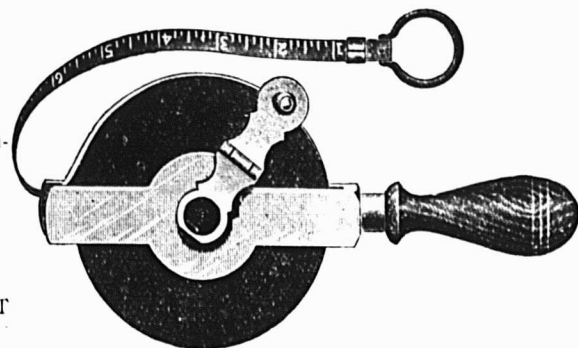
LES GALLONS DE MESURE

DOIVENT ETRE EXACTS

Pour se bien vendre, ils doivent être du modèle le plus perfectionné ; particulièrement adaptés pour chaque sorte d'ouvrage ; durables et fiables,

Ceux qui portent cette
marque de commerce

LUFKIN



sont les meilleurs parcequ'ils ont toujours donné satisfaction. ILS SONT FAITS EN CANADA.

En vente chez tous les **THE LUFKIN RULE CO. OF CANADA LTD.** Catalogue sur demande.
marchands de gros WINDSOR, ONT.

Le Hache-viande "JEWELL" de Maxwell

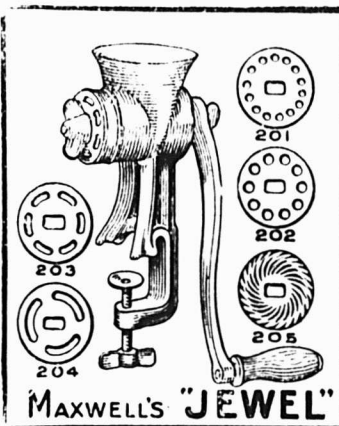
Est une machine de fabrication canadienne qui travaille vite, facilement, et est absolument digne de confiance, il est d'un prix qui en rend la vente facile.

Fait de quatre grandeurs, avec l'équipement complet de couteaux pour toutes sortes d'ouvrages.

Demandez le catalogue de Hache-viande, de Laveuses, de Barattes, etc., de Maxwell à

DAVID MAXWELL & SONS, St. Mary's, Ontario.

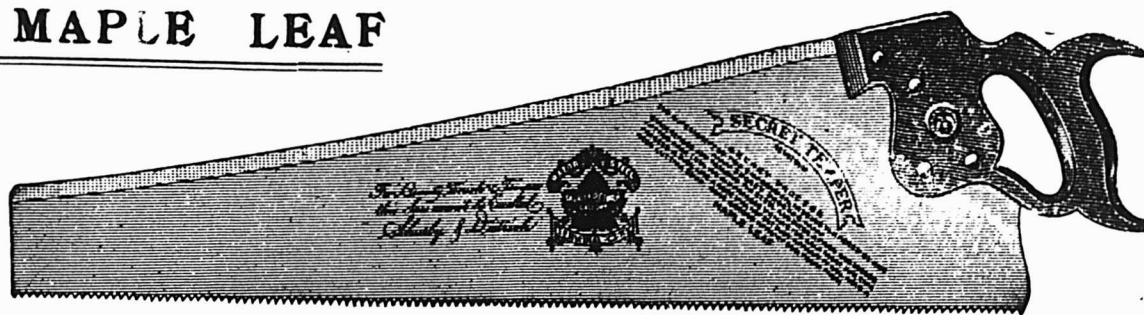
Agence à Montréal : 446-448 rue St-Paul.



SCIES MAPLE LEAF

Nos Scies
sont trempées
au moyen
d'un procédé
secret.

Satisfaction
garantie.



THE MAPLE LEAF SAW WORKS SHURLY-DIETRICH CO., LIMITED, Galt, Ont.

Stanley Tools



Il y a quelques semaines, nous avons illustré les Vilebrequins à Rochet Isolé de Stanley et pour un Vilebrequin de haute marque et bien fini, il ne peut être égalé. Toutefois, nous considérons que, pour compléter votre stock, vous devez aussi tenir quelques Vilebrequins à Rochet qui puissent se vendre à bon marché.

Les Vilebrequins à Rochet "VICTOR," de Stanley, représentés ci-contre, sont désignés pour rencontrer une telle demande et, quant à leurs qualités comme

travailleurs, comme force, dessin et bon fini, nous les recommandons comme la meilleure valeur qui soit dans le marché. Ils sont très bien décrits dans notre catalogue. En désirez-vous un ?

Stanley Rule & Level Co.
NEW BRITAIN, CONN. U.S.A.

(Suite de la page 54)

si leur attention au côté scientifique des problèmes que leur présentaient les fabrications spéciales.

C'est par les études et les recherches savantes poursuivies pendant de longues années dans ses laboratoires que l'industrie métallurgique du Centre est arrivée à remplacer les procédés empiriques de ses habiles praticiens par de véritables observations scientifiques qui ont jeté un jour nouveau sur ces fabrications, et leur ont assuré leur développement actuel.

Nous ne pouvons entrer ici dans des considérations par trop techniques, ni montrer comment, dans les analyses chimiques, les essais physiques des grands Etablissements sont devenus les

auxiliaires indispensables et les guides de leurs fabrications; qu'il nous suffise de rappeler comme exemple que c'est du laboratoire du Creusot que provient l'ingénieuse théorie cellulaire, qui a été l'origine d'une science nouvelle et a fait faire tant de progrès à la fabrication des aciers spéciaux.

On ne peut indiquer davantage toutes les fabrications qui sont devenues la spécialité des établissements du Centre; qu'il suffise de rappeler que sans la création des aciers spéciaux, aciers dans la composition desquels entrent des corps étrangers, tels que le tungstène, le titane, le vanadium, etc., qui leur communiquent des propriétés nouvelles, l'industrie de la construction mécanique n'au-

rait jamais pu construire les puissantes machines-outils qui lui ont fait faire de si grands progrès dans ses ateliers de matériel de chemins de fer, de matériel de guerre et de construction navale.

Ce fut aussi grâce aux propriétés de dureté, de résistance, de malléabilité, d'homogénéité qu'elle rencontra dans les produits qui lui livra l'industrie métallurgique du Centre, que l'industrie automobile put prendre le splendide essor qu'elle a eu en France. C'est encore grâce aux qualités toutes spéciales de ces produits, que la nouvelle industrie de l'aviation a pu réaliser les conditions techniques que lui impose la solution du problème qu'elle avait à résoudre.

(A suivre.)

CONSERVES ET HUILE DE TOMATES.

L'industrie de conserves de tomates, qui durant ces derniers temps a atteint un développement considérable dans la province de Parme, Italie, n'y a fait son apparition que depuis une dizaine d'années à peine.

On compte aujourd'hui dans cette province 54 fabriques de conserves ou extraits de tomates. La production moyenne de chacun de ces établissements est évaluée à 25,000 quintaux par an, donnant ainsi un total de plus d'un million et demi de quintaux de tomates employées annuellement à la fabrication des conserves.

La matière première provient exclusivement de la province de Parme où la tomate est cultivée sur une étendue d'environ 7,500 acres de terrains.

Le prix moyen des tomates a été, l'année dernière, de \$1.20 par quintal, et la production s'étant élevée à environ 120 quintaux par acre, on peut établir le rendement d'un acre à \$144.00.

Pour cette culture, particulièrement rémunératrice, les propriétaires cèdent généralement leurs terres, déjà labourées, à de petites familles de cultivateurs qui, sans être des paysans proprement dits, s'adonnent cependant une partie de l'année aux travaux champêtres. Le contrat de travail s'exécute de la manière suivante: Le propriétaire fournit le terrain labouré au cultivateur, lequel pourvoit, pour son compte, à la plantation et à tous les travaux que la plante exige. Le produit de la vente de la récolte est partagé de moitié entre le propriétaire et le cultivateur. Des contrats de vente sont passés, à l'avance, avec les fabriques de conserves qui achètent ordinairement la production d'un certain nombre d'acres à un prix établi pour toute la saison, dont la durée est d'environ soixante jours.

Cent quintaux de tomates produisent à peu près 12 quintaux d'extrait ou "coulis", c'est la moyenne générale calculée par l'industrie.

Durant les bonnes années on peut évaluer la production totale de conserves de tomates dans toute l'étendue de la province de Parme à 150,000 quintaux représentant, à raison de \$17.00 le quintal, une valeur globale de près de \$2,600,000.

En dehors de son intérêt purement économique, la culture des tomates largement propagée dans la province de Parme, y exerce aussi une certaine influence au point de vue social, car par ce système de culture et ce mode de contrat

on retient directement liés et intéressés aux produits de la terre un nombre important de travailleurs, ce qui permet de réduire, au moins en partie, les grèves agraires, une des plaies les plus préjudiciables dont souffre cette province. Elle offre, en outre, l'avantage de procurer du travail à tous les membres d'une famille, c'est-à-dire aux enfants et aux vieillards.

À côté de l'industrie de conserves de tomates, une maison de Parme a récemment créé celle de l'huile de résidus de tomates dont la fabrication a intéressé plusieurs groupes d'industriels français.

Bien que le procédé technique de cette fabrication constitue un secret, nous croyons cependant utile de donner ici les quelques indications qu'il nous a été possible de nous procurer à ce sujet.

Les résidus de tomates tels qu'ils proviennent des fabriques de conserves contiennent un fort pourcentage d'humidité, environ 75 p. c., qui doit être soigneusement enlevé. Cette opération s'effectue au moyen du séchage naturel au soleil ou bien à l'aide de machines spéciales de dessiccation.

Un quintal de tomates renferme de 4 à 5 kilogrammes (2 livres) de résidus (peaux et graines) qui, une fois desséchées, se réduisent à environ au quart du poids, soit de 1 kilogramme à 1 kilogramme 50 par quintal.

Suivant l'usage que l'on veut faire de l'huile, il y a lieu de soumettre les résidus à des fermentations différentes, ce qui permet d'obtenir des qualités diverses d'huiles.

La matière desséchée doit subir une sélection afin de recueillir la graine pure d'où l'huile est extraite.

Un nettoyage absolument parfait des résidus est indispensable.

Ce nettoyage a une très grande importance au point de vue du rendement du produit et de sa qualité.

L'extraction de l'huile de graines de tomates se fait au moyen de presses hydrauliques spéciales; et, suivant le mode d'épuration, les qualités deviennent plus ou moins fines et peuvent servir à différents usages.

Enfin les résidus provenant de l'extraction même de l'huile de graines de tomates sont employés à la fabrication de tourteaux destinés à l'alimentation des bestiaux et dont la valeur nutritive aurait une certaine analogie avec celle des tourteaux de sorgho.

OFFRES SPECIALES

Marchandises

De qualité supérieure.

De prix modérés.

Ces marchandises donneront à vos clients pleine et entière satisfaction, et vous y trouverez votre profit.

SAVON DE CASTILLE DE E. MILLIAU & FILS

Le plus pur et le plus économique des savons importés de MARSEILLE.
La marque "LE SOLEIL" est d'une popularité partout établie.

500 Caisses Assorties

| | | |
|-----------------------------|---------|---------|
| Caisses 200 morceaux de 7oz | \$ 7.50 | c s |
| " 200 " | 10 " | 12.00 " |
| " 50 " | 12 " | 3.75 " |
| " 50 " | 16 " | 4.50 " |
| " 12 barres | 3 lbs | .09 lb. |
| " 25 " | 11 " | .08 " |

EMPOI DE RIZ REMY

Importé de Louvain, Belgique.

Pour les familles.

| | | |
|------------------------|---------|-------------|
| Caisses de 100 paquets | 1/8 lb. | 7 1/2 c lb. |
| " 200 " | 1/4 lb. | 7 1/2 c lb. |
| " 100 " | 1/2 lb. | 7 1/2 c lb. |
| " 50 " | 1 lb. | 7 1/2 c lb. |
| En vrac (Loose) | | 7 1/2 c lb. |

Pour les buanderies

En barils de 240 lbs. 7 1/2 c lb.

1000 caisses de Pâtes Alimentaires,
Fabriquées par Blanc & Fils
Valence sur Rhone, France.

Vermicelle, Macaroni, Spaghetti, Nouilles,
Alphabet, Coquilles, Coudes etc., etc.

EN CAISSES DE 25 LBS.

| | |
|--------------------|----------------|
| Paquets de 1 livre | 7 1/2 la livre |
| En Vrac (Loose) | 7c " |

Un peu de rafraichissements

MARCHANDISES " DUFFY "

| | | | |
|------------------|-------------|-------------|------------|
| | 12 qts. | 24 pts. | 36 sp. |
| Jus de Pommes | \$3.75 doz. | \$4.50 doz. | \$4.75 dz. |
| Jus de Raisin | \$4.75 doz. | \$5.00 doz. | \$4.75 dz. |
| Mott's Sparkling | | | |
| Golden Cider | \$4.00 | \$4.50 | \$4.75 |

UN CHAR DE LAGER

Importé de Milwaukee

"Miller" "High Life"

| | |
|---------------------------------|--------------|
| En barils de 120 1/2 bouteilles | \$12.50 brl. |
| En caisses de 20 doz. | 1.30 doz |

Toujours en stock

EAUX DU BASSIN DE VICHY.
LIMONADES DU BASSIN DE VICHY

Ecrivez, Téléphonnez ou Télégraphiez.

LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée.

568 RUE ST-PAUL, . . . MONTREAL.
TEL., MAIN 3766.

A.-J. De Bray Ed. & C. St.
Ecole H. & St.
Viger et St.

The Standard

MONTREAL

Le principal journal hebdomadaire illustré du Dominion.

La Section Illustrée

Est absolument moderne et intéresse toutes les personnes.

PARLANT LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS

La Section de l'Immeuble

est SPECIALEMENT ATTRAYANTE et devrait être consultée par ceux qui désirent acheter ou vendre quelque propriété dans les

ENVIRONS DE MONTREAL

C'est aussi le

Journal des Sportsmen

Toutes les joutes d'importance mondiale, qui ont lieu le samedi, dans quelque classe de sport que ce soit, sont relatées par les meilleurs écrivains dans les colonnes de

“ The Standard ”.

Vous n'avez pas besoin d'attendre au lundi pour lire les résultats des événements sportifs du samedi et les

NOUVELLES DE TOUT L'UNIVERS

Tout est dans

L'Edition des Nouvelles du “ Standard ”

(Publié tous les samedi soir à 7 heures)

